

REPUBLIQUE TUNISIENNE

Ministère de la Jeunesse et des Sports



Etat des lieux des institutions publiques de jeunesse en Tunisie

Moez El Elj
mozeelj@yahoo.fr

Juin 2015

Sommaire

INTRODUCTION GENERALE.....	3
PARTIE I: Etude documentaire sur les structures publiques de jeunesse et leur rôle	5
I.1. Les caractéristiques de la jeunesse	7
I.2. Les structures publiques de jeunesse et leurs rôles	8
I.3. Mode organisationnel et capital humain	11
I.4. Les perspectives des politiques de la jeunesse	14
PARTIE II: Résultats de l'étude qualitative auprès des jeunes en milieu urbain et rural ..	16
II.1. L'accès aux loisirs et à la culture : Un droit mais une inégalité parmi d'autres	17
II.2. Jeunes et temps libre :	19
II.3. Les structures publiques de jeunesse : un moyen d'échapper à la marginalité.....	23
II.4. Des maisons de jeunes comme des coquilles vides	28
II.5. La mixité : trouver un équilibre entre ses atouts et ses contraintes.....	39
II.6. Les catégories à besoins spécifiques non ciblées.....	40
II.7. Attentes des jeunes.....	40
PARTIE III: Résultats du diagnostic des institutions publiques de la jeunesse	43
III.1. Programmation des activités des structures publiques de jeunesse	45
III.2. La question des Ressources Humaines	51
III.3. Problèmes d'infrastructures et d'équipements	64
III.4. Dispositions financières et problème de l'exécution du budget	69
PARTIE IV : Recommandations	74
La Réglementation et la structure organisationnelle du dispositif des institutions de jeunesse	75
Les activités, les programmes et l'organisation interne	76
Les infrastructures et les équipements	78
Les dispositions financières et l'exécution du budget.....	78
Les ressources humaines	79
CONCLUSION GENERALE.....	81
ANNEXES.....	82

Liste des figures

Figure 1 : Cadres de la jeunesse selon genre et par gouvernorat (2014)	55
Figure 2 : Nombre moyen de cadres (hors directeurs) par gouvernorat toute institution confondue (2014)	56

Liste des tableaux

Tableau 1 : Les fonctions d'un animateur	12
Tableau 2 : Répartition des structures publiques de jeunesse.....	44
Tableau 3 : Programmation des activités des structures publiques de jeunesse et collaboration avec la société civile	51
Tableau 4 : Cadres par gouvernorat et par grande région selon le genre	54
Tableau 5 : Cadres selon le grade et le genre (2014)	56
Tableau 6 : Nombre moyen d'animateurs par type de structure publique de jeunesse et par gouvernorat.....	57
Tableau 7 : Nombre d'institutions et cadres employés permanents pour l'animation en milieu rural ..	58
Tableau 8 : Clubs ruraux à charge et effectif employé dans les maisons itinérantes des jeunes des régions cibles	58
Tableau 9 : Ressources Humaines : Synthèse des problèmes constatés.....	63
Tableau 10 : Superficies de certains clubs ruraux visités	67
Tableau 11 : Infrastructure et équipements : Synthèse des problèmes constatés	68
Tableau 12 : Dispositions financières et exécution du budget : Synthèse des problèmes constatés	73

Liste des encadrés

Encadré 1 : Extrait du Décret Centre de Jeunes - Belgique - 2000, modifié en 2008.....	14
--	----

INTRODUCTION GENERALE

L'offre de services d'une structure publique de jeunesse résulte de la capacité de cette institution à mobiliser les moyens matériels et les ressources humaines pour les orienter vers des objectifs clairs. Ces derniers doivent s'intégrer dans une vision et une stratégie permettant de répondre aux attentes des jeunes qui doivent eux-mêmes participer activement à la gestion de l'institution. L'efficacité et l'efficacités des programmes et activités des structures publiques de jeunesse résident dans la création d'une certaine alchimie permettant aux jeunes de s'épanouir et devenir des adultes responsables dans un cadre suffisant lotis en termes quantitatif et qualitatif. En Tunisie, le dispositif des structures publiques de jeunesse comprend plusieurs types de centres de jeunesse qui visent selon les textes¹ à assurer l'animation dans le domaine culturel, sportif et social destinée aux jeunes pendant leur temps libre. Ces institutions sont censées être l'instrument de la politique de l'Etat en matière de jeunesse. Elles offrent une gamme d'activités sportives culturelles et de loisirs et visent à promouvoir l'intégration des jeunes dans la société.

Précisons que ces structures publiques de jeunesse, longtemps exploités pour des évènements de propagande sous l'ancien régime souffre aujourd'hui d'un problème de notoriété et d'image aux yeux des populations en général et des jeunes en particulier. Ce n'est qu'après la révolution que le décret 119 de 2011, a introduit plus d'autonomie avec moins de contrôle par les administrations centrales en vue d'initier un système de gestion plus décentralisé permettant à ces institutions de répondre de façon efficace et réactive aux attentes des jeunes. Aussi, ces institutions ont bénéficié d'un renforcement des capacités humaines sur le plan quantitatif et ce par le recrutement de plus de 1000 jeunes sur les 3 ans qui ont succédé la révolution de janvier 2011. Toutefois, la Tunisie se trouve aujourd'hui face à de nombreux défis socio-économiques nécessitant des réformes structurelles profondes. Parmi les nombreux secteurs à réformer, le secteur de la jeunesse ne fait pas exception. Ce secteur stratégique où de nombreux acteurs interviennent nécessite aujourd'hui une évaluation multidimensionnelle, à la fois qualitative et quantitative, permettant de mener à une réforme à la hauteur des attentes d'une jeunesse impatiente. Investir dans la jeunesse doit être une priorité absolue pour un pays qui cherche à se positionner sur un nouveau modèle de développement plus équitable. En effet, une jeunesse équilibrée et citoyenne est une condition nécessaire au développement durable. Reste à savoir comment investir dans la jeunesse ? Comment encadrer une jeunesse changeante ayant des besoins évolutifs ? Comment mettre en place des structures et mobiliser des hommes capables de s'intégrer dans des processus dynamiques ?

La présente étude se propose de faire un diagnostic de la situation actuelle des structures publiques de jeunesse afin d'identifier les principales entraves à leur bon fonctionnement. La méthodologie proposée consiste à faire un croisement entre une revue documentaire en explicitant certaines expériences internationales, une étude qualitative auprès des jeunes eux même en milieu urbain et rural un diagnostic sur le terrain auprès des institutions et des responsables aussi bien au niveau central que régional.

¹(Décret 119 - 2011)

La première partie consiste en une revue documentaire de quelques expériences internationales qui a permis de mettre en évidence l'importance de la définition précise des objectifs et de la mission des structures publiques de jeunesse mais également les différents pré-requis afin de les atteindre.

Dans la partie 2 de ce rapport, il s'agit de présenter les principales préoccupations des jeunes dans la gestion de leur temps libre en général et leurs expériences en matière de fréquentation des structures publiques de jeunesse en milieu urbain et rural. Pour cela, nous avons conduit 14 focus group auprès des jeunes de différents âges fréquentant ou pas des structures publiques de jeunesse tout en veillant à respecter la représentativité des différentes catégories de jeunes au niveau urbain et rural (Annexe 1) dans les 7 grandes régions en Tunisie. Les réunions de groupe ont été menées sur la base d'un guide d'animation préalablement validé par le comité de pilotage (Annexe 2). Les résultats ont permis de dresser un certain nombre d'insatisfactions liées à l'inadéquation des programmes, à l'insuffisance des infrastructures et au manque de spécialisation des animateurs.

La troisième partie de ce rapport porte sur l'analyse qualitative du rôle des acteurs institutionnels à la fois au niveau central mais également au niveau régional. Cette analyse est basée sur le recueil documentaire fourni au niveau central et régional et sur les entretiens semi-directifs menés en premier lieu auprès des acteurs institutionnels au niveau central et en second lieu auprès des premiers responsables des institutions publiques de jeunesse dans les régions et localités cibles. Pour cela, plus de 80 entretiens ont été effectués en milieu urbain, péri-urbain et rural (Annexe 3 et Annexe 4). Etant donné les huit différents types d'institutions existants (Maison de Jeunes, Maison de jeunes avec hébergement, Maison itinérante de jeunes, Unité d'animation de quartier, Bus Informatique Itinérant, club de jeunes rural, centre de camping et complexe de jeunesse), le choix de celles-ci a respecté la typologie par région et par type d'institution (Annexe 4). L'échantillon a également retenu au moins un gouvernorat représentatif de chaque région.

Les entretiens auprès des acteurs institutionnels au niveau central, régional et local ont été basés sur des guides d'entretiens spécifiques (Annexe 5) portant entre autres sur la gouvernance du dispositif des structures publiques de jeunesse au niveau national, sur les programmes nationaux (sensibilisation, communication, implication des jeunes des deux sexes, etc.), le fonctionnement du dispositif des structures publiques de jeunesse au niveau régional ainsi que sur les questions liées au travail en réseau. Par ailleurs, les entretiens avec les directeurs et responsables des structures publiques de jeunesse ont porté sur le fonctionnement de leurs institutions, les activités assurées ainsi que les infrastructures, les moyens matériels et financiers et les ressources humaines dédiées.

Enfin, dans la dernière partie de ce rapport, nous proposons un certain nombre de recommandations en se basant sur les résultats du diagnostic de la situation des institutions de la jeunesse du point de vue des jeunes eux-mêmes complétée par notre diagnostic basé sur la visite sur terrain et les entretiens en profondeur avec les acteurs du secteur dans les 6 grandes régions de la Tunisie en milieu urbain et rural tout en se référant aux enseignements et expériences internationale présentées dans la première partie de ce rapport. A terme, un plan opérationnel pragmatique permettrait d'améliorer l'efficacité du dispositif des structures publiques de jeunesse par rapport au modèle de gestion en place tout en veillant à améliorer l'accès et réduire les inégalités et les discriminations en proposant avec la participation des jeunes des activités et des programmes plus adaptés à leurs attentes.

PARTIE 1: Etude documentaire sur les structures publiques de jeunesse et leur rôle

La jeunesse constitue un enjeu central et tout projet en relation avec celle-ci ne devrait pas être appréhendé en termes de coûts, mais en termes d'investissement à retombées sociales et économiques dans le futur. Sociologues et économistes ne cessent de rappeler que les jeunes d'aujourd'hui seront les adultes de demain et que l'encadrement de cette jeunesse est une condition essentielle pour favoriser le développement économique et social. Une littérature abondante évalue régulièrement dans ce cadre les politiques ciblant des jeunes qui évoluent dans un environnement en perpétuel changement, ce qui nécessite forcément une adaptation des différents programmes qui leur sont dédiés. Les politiques de jeunesse ne doivent donc en aucun cas s'auto-suffire et s'inscrire dans un cadre statique au risque de se retrouver en décalage total par rapport aux besoins des jeunes qui évoluent, eux, en permanence.

Toute politique ciblant les jeunes publics se doit de déterminer des objectifs à travers une stratégie nationale claire sur un horizon temporel précis. Ceci ne constitue évidemment que la moitié du chemin, l'autre moitié étant la mise en place des moyens matériels et ressources humaines pour atteindre les objectifs prédéterminés. Ceci constitue une condition préalable pour la réussite d'une politique de jeunesse pérenne et inclusive. A défaut, il en résulterait une discrimination qui débouche sur l'exclusion de certaines catégories sociales. L'Etat Providence se doit justement d'établir une certaine équité afin de favoriser l'égalité des chances, la mobilité sociale et la cohésion sociale.

Cette étude documentaire permet dans ce cadre de poser un certain nombre de questions et d'analyser la façon avec laquelle elles sont appréhendées dans certains pays. Nous nous référons à quelques expériences internationales où les structures publiques de jeunesse sont particulièrement actives, permettant un véritable encadrement des jeunes avec des objectifs précis et une mobilisation de moyens en adéquation avec ceux-ci. Les enseignements tirés de ces expériences internationales nous permettront de structurer les recommandations ainsi que les grandes lignes de la vision nationale concernant les maisons de jeunes et les structures de la jeunesse tout en tenant compte du résultat du diagnostic et des attentes des jeunes. Ces recommandations s'articuleraient autour de la délimitation de leurs rôles, leurs missions et les services qu'elles offrent tout en insistant sur l'importance de l'approche participative impliquant les jeunes eux-mêmes.

Nous menons ainsi cette analyse, à travers différents axes qui constituent eux-mêmes des préoccupations en Tunisie concernant la structure publique de jeunesse et son environnement :

- Quelles sont les nouvelles caractéristiques de la jeunesse ?
- Quelle est la fonction des structures publiques de jeunesse ?
- Quelle est l'organisation interne et externe de la maison de jeunes ?
- Quel est le rôle de l'animateur ?
- Quels sont les critères d'évaluation de la politique de jeunesse ?

I.1. Les caractéristiques de la jeunesse

La connaissance approfondie de la jeunesse est une condition essentielle à la réussite des programmes qui lui sont dédiés. En effet, définir les besoins de la jeunesse suppose une connaissance concrète des comportements de celles-ci.

I.1.1. Une période de jeunesse de plus en plus longue et de plus en plus difficile

Les jeunes sont souvent en première ligne des ruptures qui accompagnent les transformations de la société. L'allongement de la scolarité, la montée du chômage, la diversification des formes d'emploi, la précarisation du travail ainsi que la diversification des modèles matrimoniaux sont autant de tendances qui concernent les jeunes². Les sociétés modernes semblent aujourd'hui en perte de repères et de sens. Les jeunes vivent désormais dans des sociétés de plus en plus duales où une compétition extrême, une surconsommation et une hyper-communication sont privilégiés et où des inégalités sont évidentes dès le départ. Tous les jeunes ne bénéficient pas des mêmes chances pour réussir leur vie. La pauvreté et la précarité concernent de nombreux jeunes. Le travail des associations qui soutiennent les jeunes et leur désir d'agir, doit être valorisé car il contribue à recréer du sens à la vie des jeunes et un lien social qui fait parfois défaut.

I.1.2. Des jeunes qui veulent tout, tout de suite...

Le modèle de société qui repose sur le tout, tout de suite ne facilite pas le travail des structures publiques de jeunesse. Le climat socioéconomique conduit les jeunes comme tous les autres citoyens à vouloir profiter « maintenant ». En revanche, les Maisons de Jeunes mènent théoriquement des projets sur le long terme en essayant d'y impliquer les jeunes. La réussite des programmes repose dans ce cas sur une réflexion préalable et une communication efficace d'autant plus que les jeunes forment souvent des groupes hétérogènes. Cette situation est particulièrement vraie en Tunisie après le 14 Janvier 2011, les jeunes demandant aujourd'hui plus d'équité voire de la discrimination positive. En témoigne, les nombreux mouvements sociaux qui secouent la Tunisie depuis les trois dernières années.

I.1.3. Jeunesse et démocratie culturelle

En Europe, « La démocratie culturelle » constitue une des solutions permettant à la jeunesse de réussir une période de transition vers l'âge adulte de plus en plus longue. En valorisant l'être humain en société et en donnant au jeune les moyens éducatifs, économiques ainsi que les moyens en termes d'espaces et de mobilité pour devenir créateur, inventeur, auteur d'une parole singulière : c'est cela qu'on appelle l'action culturelle. En permettant à chaque jeune de savoir qui il est et où il va, la démocratie culturelle permet de faire de chaque jeune un agent de développement.

Il faudrait donc garder à l'esprit que les structures publiques de jeunesse doivent être conçues pour et par les jeunes, ces derniers étant à l'origine de leur existence. Pour cela une connaissance approfondie des préoccupations de la jeunesse tunisienne est absolument nécessaire. De nombreuses questions, liées les unes aux autres, restent aujourd'hui en suspens :

² "Une jeunesse qui dure", Louis Dirn, sciences humaines 06/2011

Les jeunes tunisiens ont-ils suffisamment de temps libre ? Comment l'occupent-ils ? Pourquoi autant d'échec scolaire ? Pourquoi autant de chômage chez les jeunes ?

Face à ces différentes questions, les structures publiques de jeunesse ont un rôle essentiel dans la création d'un environnement favorable à l'épanouissement des jeunes.

I.2. Les structures publiques de jeunesse et leurs rôles

I.2.1. Des fonctions multiples au service d'un objectif général commun....

Dès 1966, le sociologue français Jacques Jenny s'est posé une question essentielle liée à la politique de jeunesse : des maisons de jeunes pourquoi faire et comment les faire ? L'auteur a rapidement mis en évidence l'existence de deux objectifs différents : occuper des jeunes pour éviter qu'ils ne tombent dans la délinquance ou avoir une stratégie plus profonde permettant d'en faire des citoyens dans tous les sens du terme. Chacune de ces directions nécessitent bien évidemment des approches, des moyens et des programmes différents. L'auteur rappelle ainsi l'importance d'un objectif clair avant la mise en place de toute politique de jeunesse. Vu l'importance de la question il est donc essentiel de se mettre d'accord sur des objectifs et de se donner réellement les moyens pour les atteindre. Il n'est pas question dans le cadre de cette analyse documentaire de juger de la pertinence des objectifs mis en place dans différents pays, mais de montrer comment s'articulent les objectifs définis avec les infrastructures et les modes organisationnels.

Malgré des contextes socio-économiques et culturels différents, les expériences étudiées mettent en évidence un objectif commun qui se traduit par le renforcement d'une conscience citoyenne chez les jeunes. Cet objectif général commun est composé de plusieurs sous-objectifs qui diffèrent parfois d'un pays à l'autre.

Les maisons de jeunes au Canada cherchent par exemple à atteindre six objectifs clairs permettant aux jeunes de s'intégrer parfaitement à la société en favorisant l'apprentissage de la vie communautaire. L'aspect prévention-promotion est au cœur du projet maison de jeunes et se décline selon les six points suivants :

1/Favoriser l'apprentissage de la vie communautaire : il s'agit à ce niveau de respecter les règles de vie et le fonctionnement interne de la MJ, de se respecter et de respecter les autres.

2/Faire l'apprentissage de la démocratie et de ses mécanismes. Il est essentiel d'apprendre à s'exprimer notamment à travers les instances créées au niveau d'une MJ à savoir le conseil des jeunes, le conseil d'administration et l'assemblée générale annuelle.

3/Favoriser la prise en charge et l'autonomie chez les jeunes en commençant par leur temps de loisirs. Cette fonction nécessite l'implication des jeunes dans l'organisation d'activités variées permettant le développement du sens des responsabilités et valorisation des jeunes ainsi qu'un meilleur usage du temps libre.

4/Permettre aux jeunes d'être mieux outillés pour diriger leur vie (prévention) : la période de jeunesse est souvent une période conflictuelle et difficile d'où la nécessité des discussions pour sensibiliser les jeunes sur différents sujets et sur les démarches à adopter en cas de conflits ou problèmes.

5/Favoriser l'engagement des jeunes dans leur communauté (les jeunes ne font pas que recevoir, ils peuvent aussi donner et s'impliquer à travers les échanges, le bénévolat, les rencontres etc...).

6/ Défendre et promouvoir les droits des jeunes (conscience de leur importance au sein de la société, dénoncer les injustices, droits et responsabilités)

L'objectif des structures publiques de jeunesse belges a de son côté fortement évolué depuis la création par la bourgeoisie catholique bruxelloise des premières MJ à Bruxelles qui avaient seulement pour objectif d'encadrer de jeunes désœuvrés pour qu'ils ne traînent pas dans certains quartiers de la ville. Les maisons de jeunes belges ont aujourd'hui une mission plus importante qui consiste à former des jeunes citoyens, responsables, actifs, critiques et solidaires. A cela s'ajoute l'objectif de rendre les jeunes moins crédules, moins violents, moins individualistes, moins perméables aux sollicitations les plus viles. Ce dernier point est essentiel dans des pays où la jeunesse est fortement instrumentalisée par des extrémistes de tout bord. Pour cela, les maisons de jeunes sont donc aujourd'hui des lieux de revendications et de réalisations de projets de vie commune. Les jeunes rédigent entre autres un règlement intérieur et se doivent de le respecter afin de réussir le « vivre ensemble ».

En France, les objectifs des maisons de jeunes et de la culture ne s'éloignent pas de ceux définis dans d'autres pays comme le Canada ou la Belgique. En effet, l'objectif des MJC est de faire prendre conscience aux jeunes de leurs aptitudes, de devenir des citoyens actifs et responsables. Pour cette raison deux principes essentiels sont à respecter : Le premier concerne une laïcité ouverte, active qui fait de la confrontation d'idées une source d'enrichissement. Le second principe est lié à la cogestion qui associe en permanence et autour d'un programme commun les adhérents, les bénévoles, les professionnels, les représentants des pouvoirs publics, les forces vives et organisées de la société.

I.2.2. Une stratégie commune de regroupement en fédération...

Les différentes expériences étudiées montrent que pour atteindre les objectifs cités précédemment les Maisons de jeunes ont toujours tendance à se regrouper à l'échelle nationale ou internationale ce qui présente un certain nombre d'avantages.

Le modèle belge considère que les jeunes constituent une ressource à mobiliser pour leur bien et pour le bien de toute la société. Pour cela, la stratégie souvent retenue consiste en un regroupement de structures publiques de jeunesse permettant de favoriser les échanges et les expériences pour une plus grande efficacité des programmes. L'isolement des maisons de jeunes ne présente aujourd'hui aucun avantage. C'est ainsi que la Fédération des Maisons de Jeunes en Belgique francophone (FMJ ASBL), bénéficie d'un réseau pluraliste et indépendant, national et international qui regroupe 104 Maisons de Jeunes reconnues et 6 Centres de Rencontres et d'Hébergement. Elle est également membre de la Confédération des Organisations de Jeunesse (COJ ASBL) qui représente 34 Organisations de Jeunesse. Enfin, elle est cofondatrice, avec la Confédération des maisons de Jeunes et de la Culture en France, du réseau européen jeunesse Contact 2103 ». L'expérience belge constitue ainsi une expérience réussie en termes de mise en place d'un réseau facilitant entre autres les échanges entre jeunes et les échanges d'expériences à l'échelle nationale et internationale.

Le regroupement des maisons de jeunes est également comme dans beaucoup de pays la stratégie adoptée au Canada afin d'atteindre les objectifs cités précédemment. Au Canada, l'idée du Regroupement des maisons de jeunes a initialement été lancée par une dizaine de maisons de jeunes afin de s'associer pour favoriser les échanges entre les maisons, partager des connaissances et travailler à la reconnaissance de leur mission. Le résultat est aujourd'hui une réussite puisque le regroupement compte actuellement plus de 180 maisons membres réparties sur l'ensemble du territoire québécois.

Ce réseau permet de soutenir le développement des maisons de jeunes, de favoriser leur autonomie, leur financement ce qui augmente les chances d'atteindre les objectifs de leur

mission. Le Regroupement des maisons de jeunes travaille également à la défense des intérêts des jeunes du Québec ce qui en fait un acteur incontournable du domaine de l'intervention jeunesse au Québec.

La même stratégie a également été adoptée en France. Créée en 1994, la CMJCF (confédération des maisons de jeunes et de la culture de France) est aujourd'hui une confédération constituée de 13 unions ou fédérations régionales. Les fédérations régionales regroupent 737 structures locales dont 50% sont implantées en milieu rural. Elles représentent 400000 adhérents, 3,7 millions d'utilisateurs occasionnels, 15000 salariés et 10600 administrateurs bénévoles. La confédération est reconnue d'utilité publique depuis le 20 janvier 2008.

Le réseau de structures locales a connu une relative diversification en France avec l'apparition de nouvelles formes de structures publiques de jeunesse telles que « les maisons pour tous », les centres d'animation, les foyers ainsi que les actions en milieu ouvert.

L'objectif de toutes ces institutions est également clairement défini selon les 3 points suivants :

- Favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes
- Permettre l'accès à l'éducation et à la culture
- Animer des lieux d'expérimentation et d'innovation sociale répondant aux attentes du public cible encourageant ainsi l'initiative, la prise de responsabilité et la pratique citoyenne.

Par ailleurs, les MJC sont ouvertes à tous et sont respectueuses des convictions personnelles. Elles fonctionnent selon un principe de laïcité émanant directement des valeurs républicaines comme nous l'avons précédemment signalé.

Les CMJCF constitue donc un acteur central ayant des responsabilités importantes à travers la mission de développement socioculturel et d'engagement volontaire individuel. « L'innovation sociale » et le « droit à l'expérimentation » sont les deux pierres angulaires qui doivent permettre de découvrir des vocations de différentes natures et permettre au jeune de comprendre le monde et d'agir en citoyen éclairé.

Il est également important de signaler qu'en France, il n'existe pas de distinction entre maison de jeunes et maison de la culture. La distinction qui existe en Tunisie est difficilement justifiable et plus particulièrement en période de crise financière où profiter des économies d'échelles est primordial.

I.2.3. L'importance des caractéristiques physiques et de l'emplacement

Plusieurs rapports (notamment le rapport sur "le fonctionnement des maisons de Jeunes au Québec", Crevaj, 2014) s'accordent à dire que l'emplacement d'une structure publique de jeunesse ainsi que ses caractéristiques physiques ont un impact important sur le profil des jeunes qui la fréquentent ainsi que sur son image auprès de la population. L'image ou la réputation d'une structure publique de jeunesse sera souvent liée à son environnement spatial mais également socio-économique. Il est donc essentiel de tenir compte de ce facteur en termes de stratégie d'implantation.

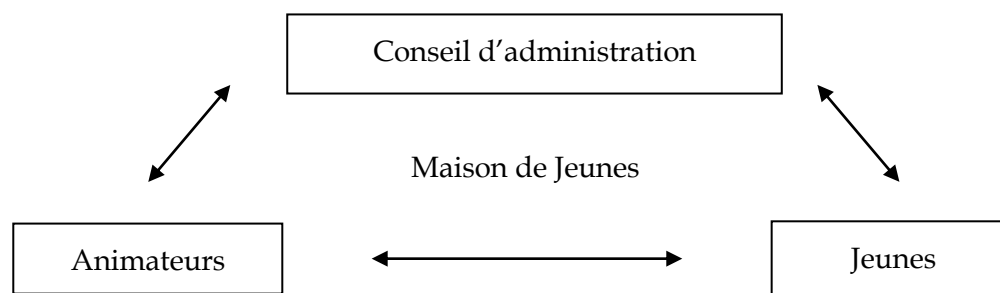
Les structures publiques de jeunesse doivent non seulement bénéficier des équipements nécessaires à leur bonne marche mais également être facile d'accès dans des lieux sans risques. La désaffection pour les structures publiques de jeunesse peut en partie s'expliquer par l'absence d'infrastructure et d'équipement à la hauteur des aspirations des jeunes mais également une mauvaise réputation de l'institution qui se trouve à proximité de quartiers dangereux. Les jeunes filles subissent en général ce type d'aléas puisqu'elles ne prennent pas le risque de s'y rendre.

I.3. Mode organisationnel et capital humain

Les rapports d'évaluation à l'échelle internationale rappellent l'importance du capital humain au sein d'une structure publique de jeunesse. Pour reprendre l'expression utilisée par le comité régional des MJ de Lanaudière, « *l'équipe d'animation est le moteur qui donne le souffle aux projets MDJ* ». Pour cet objectif, celle-ci doit avoir les capacités nécessaires aux objectifs qui lui sont assignés et cela en termes de sociabilité, savoir-faire et spécialités.

I.3.1. L'organisation interne

L'organisation interne des maisons de jeunes s'articule souvent autour des trois éléments suivants :



La gestion d'une maison de jeunes au Canada donne une grande importance au Conseil d'Administration. Celui-ci doit être le garant d'une cohérence à travers le temps de l'action menée. Autrement dit et comme le rappelle le rapport d'évaluation sur le travail d'animateurs au Canada (2013) lorsque le Conseil d'Administration ne joue pas son rôle, « la MJ ressemble à un oiseau sans tête qui va dans tous les sens ». Cela semble être le cas dans les pays où les Maisons de Jeunes sont guidées à distance par une administration centrale sans une réelle stratégie.

En effet, la Maisons de Jeunes présente la particularité de ne pas être un service public, ni une entreprise privée et encore moins une structure « d'utilité publique » comme on en voit beaucoup dans le non marchand. Sa grande spécificité réside dans son lien à l'autogestion : à travers l'implication dans le pilotage de la structure, des jeunes se forment à la participation citoyenne et à la responsabilité.

Une MJ doit rester un lieu piloté par des pairs, par des jeunes considérés comme des sujets à part entière et ne doit pas devenir un lieu où l'on considère que l'on a un « public », ou encore des « bénéficiaires » d'un service public à un prix dérisoire.

Les différents acteurs qui interagissent au sein d'une structure publique de jeunesse doivent absolument intégrer ce paramètre dans le mode de gestion et ne pas considérer la structure publique de jeunesse comme un simple lieu de confrontation d'une offre et d'une demande et, n'appréhender, surtout pas, la relation jeunes-adultes dans une optique hiérarchique verticale.

Nous présentons dans ce cadre les rôles précis de chacun.

I.3.2. Des missions très précises nécessitant des qualités multiples...

Comme pour toute institution, une gestion optimale nécessite la définition précise du rôle de chacun. Les maisons de jeunes canadiennes constituent un bon exemple où chaque intervenant se voit attribuer des missions précises.

Le conseil d'administration qui est composé de jeunes membres, des parents, des animateurs et des membres de la communauté travaille au développement de la maison de jeunes en tant que

gestionnaire, acteur du projet et administrateur de la corporation. Les membres doivent régulièrement être évalués. Concrètement, le conseil d'administration a plusieurs tâches très précises. Il doit actualiser les priorités de l'Assemblée Générale Annuelle en déterminant les actions à entreprendre pour les réaliser et chercher les financements nécessaires. Il travaille au développement des relations extérieures de l'institution et à la formation de ses membres. Il est également responsable de la gestion administrative des ressources humaines, des activités et du plan de travail pour accomplir les tâches fixées.

Les jeunes : Les jeunes sont des membres qui, sur une base volontaire et égalitaire, s'associent au « projet M D J ». De par les objectifs de base du projet, il est essentiel que les jeunes puissent s'engager et s'impliquer. Leur adhésion à la maison de jeunes peut se faire par des cartes de membres avec une liste tenue à jour annuellement dans un fichier ou un registre de membres. Les jeunes sont les principaux acteurs de cette structure car ils sont l'origine de l'existence de la maison. La participation des jeunes n'est pas automatique. Elle découle plutôt d'un travail d'animation conçu de façon à stimuler leur appartenance. Leur participation active à l'AGA, au CA, ainsi qu'au Comité de Jeunes (CJ) et Comité de Jeunes régional (CJR) est un excellent procédé qui favorise leur implication

L'équipe d'animation est la seule à entretenir une relation quotidienne avec les jeunes. Grâce à son travail, un lien se crée entre toutes les instances, permettant ainsi une meilleure coopération. Les animateurs sont en charge de l'actualisation des pratiques du « projet M D J ». Ils s'informent. Ils doivent s'informer en permanence sur la situation de la jeunesse. Ils doivent également animer, intervenir, orienter et accompagner les jeunes et enfin animer les instances de la maison de jeunes (AGA, CA, C J, CJR).

Le rôle de l'animateur est également parfaitement balisé pour lui permettre de gagner en efficacité dans le cadre de ses fonctions et objectifs. Les fonctions de l'animateur peuvent davantage être précisées autour des cinq axes suivants :

Tableau 1 : Les fonctions d'un animateur

<i>Champ de compétences</i>	<i>Précisions</i>
Offrir un support et un accompagnement aux jeunes	<ul style="list-style-type: none"> • Accueillir, intégrer et impliquer le jeune dans la maison de jeunes et son milieu. • Etre à l'écoute du jeune et lui apporter un support technique ou moral. • Avoir une relation d'aide individuelle avec lui et le référer à des personnes ressources dans le réseau institutionnel en place lorsque le jeune en a besoin. • Encadrer et supporter les jeunes dans l'élaboration de leurs projets
Exercer l'animation des structures démocratiques	<ul style="list-style-type: none"> • Informer et sensibiliser les jeunes au fonctionnement démocratique de la maison de jeunes • Voir la participation active et réelle des jeunes à l'A&A et au CA local et les supporter dans leurs responsabilités. S'assurer que les jeunes décident de ce qui concerne leur maison de jeunes. • Se préparer et préparer deux ou trois jeunes pour l'AGA, • Amener les jeunes à faire des liens entre l'apprentissage de la vie démocratique à la maison de jeunes et leur vie en société.

<p>Effectuer le traitement de l'information</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Apporter de l'information sur la santé, les droits, l'éducation, les comportements et sur les services ou les activités offerts. • Lire, analyser et clarifier le contenu et la provenance de l'information jeunesse reçue à la maison de jeunes pour ensuite la partager avec les jeunes. • Faire de la recherche d'informations et de ressources qui rejoignent les préoccupations des jeunes. • Créer des outils d'animation et de vulgarisation pour faire circuler efficacement les informations aux jeunes. • Animer des activités d'information, de sensibilisation et de réflexion avec les jeunes. • Amener les jeunes à développer leur sens critique en fournissant la matière à comparer et différencier les informations fournies. • Impliquer les jeunes dans les démarches de recherche et la diffusion
<p>Participer à la recherche et au développement de l'animation de la MJ et élaborer des programmes d'animation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer le « projet MDJ » dans l'organisation, l'animation et l'évaluation des activités auprès des jeunes. • Effectuer de la recherche afin de présenter aux jeunes des activités qui stimulent leur potentiel et leur autonomie. • Apporter une assistance aux jeunes dans la planification et l'organisation des activités ou projets proposés par les jeunes et les animateurs. • Assister et encourager la prise de parole du jeune. • Assister et encourager la prise de contact du jeune avec l'entourage • Créer avec les jeunes divers outils ou activités dont ils ont besoin. • Etre responsable de veiller à la sécurité des jeunes et de faire respecter les règlements.
<p>Participer aux réunions d'équipe d'animateurs et effectuer les mandats assignés à chacun</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pour chaque projet d'activité : fixer des objectifs, faire une analyse du déroulement de l'activité ainsi qu'une liste des ressources mises à contribution et, finalement, émettre des recommandations jugées utiles. • Faire un rapport des activités avec les jeunes qui sera soumis à la réunion d'équipe (compte rendu du C J s'il y en a un et/ou un court rapport quotidien d'animation ; celui-ci sera très utile lors de la rédaction du rapport annuel d'activités).

Comme le montre le tableau ci-dessus, les fonctions d'un animateur sont décomposées en champ de compétences très précis qui permettent un encadrement dynamique, efficace et basé s'éloignant des relations hiérarchiques verticales.

Ces objectifs ne peuvent bien évidemment être atteints qu'à condition que l'animateur dispose de certaines qualités en termes de contacts avec les jeunes et en termes d'animation. Nous présentons dans ce qui suit une synthèse des qualités requises pour un animateur d'après les travaux de Rondeau T. (1995) pour le cas Canadien et qui constitue une approche exhaustive en la matière. L'approche distingue deux types de compétences : celle à faire valoir face aux jeunes et celle qui est nécessaire dans l'animation (Annexe 6).

I.3.3. De l'importance de l'accueil...

L'accueil constitue également un point essentiel puisqu'il s'agit du premier contact que peut avoir un jeune avec une structure publique de jeunesse. En Belgique, un décret au niveau des centres des jeunes prévoit par exemple l'ensemble des obligations en termes d'accueil favorisant la bonne marche des institutions.

Cedric Garcet, dans son article « l'accueil, cette richesse qui nous caractérise »³ se demande à quoi servirait en effet une ouverture de la MJ tous les matins de 8 à 12h, alors que les jeunes sont majoritairement à l'école. Cette adaptation des horaires est également primordiale pour éviter de gaspiller l'énergie des uns et des autres. Ainsi, créer un espace d'accueil est essentiel pour faciliter même l'intégration des nouveaux.

Encadré 1 : Extrait du Décret Centre de Jeunes de 2000, modifié en 2008 (Belgique)

Assurer un accueil libre répondant aux critères minimaux ci-après :

- a) L'horaire d'ouverture doit être établi en tenant compte des occupations scolaires ou professionnelles du public cible ;*
- b) L'information sur les heures d'accueil doit être claire, lisible, visible à l'intérieur et à l'extérieur du local destiné à l'accueil ;*
- c) L'accueil du public doit être encadré par un animateur ou une autre personne ayant une expérience dans la dynamique de l'accueil ;*
- d) La durée cumulée des périodes de fermeture ne peut excéder 6 semaines par an. En cas de travaux d'aménagement importants, le Gouvernement peut autoriser l'extension de la période de fermeture à la réalisation de ces travaux ;*
- e) Il ne peut y avoir d'obligation de participation à une activité déterminée ;*

I.4. Les perspectives des politiques de la jeunesse

Dans tous les pays, les politiques de jeunesse présentent un certain nombre de faiblesses plus ou moins graves et de natures différentes. Les multiples évaluations menées et qui sont nécessaires étant donné le cadre dynamique montre qu'une politique de jeunesse doit souvent être évaluée et s'adapter à des contextes socio-économiques changeants. Bien que les expériences soient différentes, les acteurs de la politique de la jeunesse s'accordent sur les principes de base suivants:

- Réaffirmer et redéfinir les valeurs qui fondent le travail en matière de jeunesse (citoyenneté, participation, émancipation, éducation permanente/ éducation populaire, démocratie et action culturelles).
- Réactiver des politiques volontaristes pour permettre l'accès aux pratiques culturelles pour le plus grand nombre de jeunes.
- Inscrire et ancrer définitivement le secteur jeunesse dans le champ de la Culture aux niveaux institutionnel, politique et administratif.
- Développer des espaces de rencontres et d'expressions pour les jeunes dans les communes, quartiers, villages qui en sont dépourvus.

³ Dans l'Antretoise n°89.

- Consolider les institutions existantes, en leur offrant une équipe d'animation et des moyens suffisants pour remplir leurs missions.
- Soutenir les logiques de travail privilégiant l'innovation, la création et l'expression.
- Établir, pour soutenir une image positive des jeunes, un plan de communication stratégique avec les radios, les chaînes de télévision publique,
- Préserver et renforcer, si possible, l'exception culturelle.

Ces perspectives ont pour objectif de placer ces institutions dans un cadre dynamique où les jeunes peuvent trouver un terrain propice à leur épanouissement afin de faciliter la période de transition vers la vie d'adulte citoyenne et responsable.

PARTIE 2: Résultats de l'étude qualitative auprès des jeunes en milieu urbain et rural

Dans cette partie, nous présentons les principaux résultats des réunions de croupe que nous avons conduits avec les jeunes dans les 7 grandes régions en Tunisie aussi bien en milieu urbain que rural. Nous abordons dans un premier temps la problématique de l'accès aux loisirs et de la gestion du temps libre par les jeunes en mettant en évidence les disparités ressenties par les jeunes aussi bien entre les régions qu'au sein de la même région. Ces disparités sont plus visibles lorsqu'il s'agit de milieu rural. Nous exposons dans un second temps les principaux enseignements de l'expérience des jeunes en Tunisie dans la fréquentation des différentes institutions publiques de jeunesse en insistant sur leurs perceptions du rôle joué par ces institutions ainsi que leurs satisfactions par rapport aux activités pratiquées, aux infrastructures et équipements et surtout par rapport au personnel chargé de l'animation et de l'encadrement. La question de la mixité sera aussi abordée en mettant en évidence ses atouts et ses contraintes. Enfin, nous synthétisons les principales attentes des jeunes par rapport aux structures publiques de jeunesse en général et aux activités pratiquées en particulier.

II.1. L'accès aux loisirs et à la culture : Un droit mais une inégalité parmi d'autres

A l'issue de nos rencontres avec les jeunes du milieu rural, péri-urbain et urbain, deux constats s'imposent : l'accès aux loisirs est bien considéré comme un droit auquel chaque jeune, quels que soient sa condition sociale ou son lieu de résidence, doit pouvoir accéder. Ceci traduit bien l'importance que ces activités de loisirs revêtent pour les jeunes rencontrés, qui ne les relèguent pas au second plan derrière des besoins qui seraient prioritaires.

« Nous on veut une maison des jeunes chez nous qui pourrait couvrir les autres villages proches. On veut, nous aussi profiter du droit aux loisirs/.../ Bien sûr c'est un droit, un droit. Nos enfants, les écoliers n'ont pas la moindre culture des activités telles que la pétanque ou encore le tennis de table. Il ne connaît ça qu'une fois sorti de son village, quand il commence à bouger, à grandir et à aller étudier en dehors de la localité. Nos moyens ne nous permettent pas non plus d'avoir des PC à la maison et tout cela influe sur les études. Ces enfants, en dehors de l'école ils ne connaissent que le travail paysan »

Sofien (20 ans Lycéen Krarya- Kalaat Kobra - Sousse)

Il convient de noter, aussi, que leurs discours sont largement imprégnés par le sentiment d'injustice qui se construit à partir de la comparaison qu'ils opèrent entre les ruraux et les urbains, les zones, régions, quartiers et jeunes les plus démunis et les plus aisés, enfin les jeunes « sans problèmes » et ceux qui sont en difficultés (jeunes en rupture scolaires, notamment). La fracture évoquée de la manière la plus forte est le fait des jeunes en milieu rural ou encore ceux de Jendouba ville ; ces jeunes estiment être les « oubliés » du développement. Tout comme ils décrivent leurs conditions de vie en termes de manques d'infrastructures (routes, éclairage public, connexion, gestion des eaux pluviales...) d'écoles primaires ou collèges permettant de faciliter une scolarité trop souvent « vouée à l'échec » par la distance à parcourir, les nombreux manques qui marquent les structures de loisirs, et sur lesquels nous reviendrons (bâtiments, matériels, encadrement, spécialisation, accessibilité....) sont largement critiqués. Le sentiment d'une injustice qui touche les jeunes, leurs familles, leurs localités est si fort que certains des jeunes rencontrés dans la plupart des zones rurales visitées (Dkhrlyya à Oued Mliz (Jendouba), Oudhna à Mhamdia, Krayra à Kalaa Kobra, Gosba à Sidi Makhlouf (Medine) font référence aux modes d'action utilisées dans leurs localités pour réclamer des améliorations en matière d'infrastructures. Au-delà d'une forme de « médiatisation » de ces moyens de luttes (fermetures

des routes) de telles références traduisent clairement l'importance, pour les jeunes, d'un partage équitable des moyens de loisirs. Lorsqu'ils se disent « oubliés » c'est le plus souvent en se comparant aux jeunes des grandes villes et tout particulièrement ceux de Tunis.

L'enquête a, en effet, révélé que les inégalités régionales que connaît la Tunisie en termes de développement se reflètent aussi très largement sur l'accessibilité aux infrastructures de loisirs et de culture. Les structures publiques de jeunesse ne font pas exception et posent un réel problème d'équité et d'égalité des chances envers des jeunes qui sont tantôt dans l'incompréhension et tantôt dans le désespoir.

Les zones rurales semblent, sans conteste, être marquées par la pauvreté et l'absence de structures minimales malgré la présence d'un grand nombre de jeunes motivés et demandeurs d'une infrastructure leur permettant de mener des activités notamment sportives. Ce qui ressort aussi du discours de ces jeunes des zones les moins bien dotées, c'est l'inquiétude dont ils nous ont fait part concernant les enfants de la localité ou du quartier, qui face à une détérioration de la situation des équipements de loisirs et de culture, sont particulièrement démunis et en danger.

«Même pour les loisirs, il y a trop d'inégalités. Les enfants doivent pouvoir accéder à la culture, à des activités artistiques. Ils sont là à traîner dehors et n'apprennent rien »

Habiba, Etudiante, Krarya- Kalaa Kobra

« Pourquoi on est privé (mahroumin) ? Je ne veux pas être comme mon frère, journalier dans le bâtiment !! Je veux jouer au foot et si mes capacités le permettent d'aller plus loin. Mais on ne nous le permet pas »

Foued (15 ans, collégien, Dkhilya)

Au-delà de l'infrastructure globalement faible, il existe de réels écarts à deux niveaux : entre les structures urbaines et les structures rurales et au sein des structures urbaines elles-mêmes. Il est également important de relever l'absence d'équipements facilitant l'accès aux catégories à besoins spécifiques (personnes porteuses d'handicaps, jeunes sans soutien familial, jeunes déviants etc.).

Ainsi, les jeunes en rupture scolaire et sans emploi constituent sans doute un défi pour les maisons des jeunes et les clubs ruraux. En effet, ces espaces apparaissent beaucoup plus tournés vers des jeunes qui sont déjà « encadrés » (collégiens et lycéens ou jeunes travailleurs). Les responsables des structures se disent démunis face à ces jeunes en difficultés et c'est le plus souvent par des efforts de « négociations » qu'ils parviennent à les intégrer au sein des structures ou se disent obligés de faire appel à la police lorsque la situation leur échappe. Or tant en termes d'équité que de fonctionnement des structures de loisirs, l'intégration de ces jeunes « non encadrés » est sans doute essentielle, car en effet, ce sont paradoxalement les jeunes qui ont le plus besoin d'être encadrés qui se retrouvent privés de toute structure digne de ce nom, capables de contenir, en quelques sorte, les comportements déviants par une intégration à d'autres catégories de jeunes.

Les jeunes rencontrés ont largement fait mention de ces jeunes en difficultés et ce, en se référant à deux registres :

- Pour certains (Dkhaylia (Oued Mliz), Krarya (Kalaa Kobra) et Bourbiaa (Mhamdia) intégrer ces jeunes est une question d'équité et les espaces ne doivent pas être discriminants à l'égard de ceux qui ont quitté le système scolaire ou encore ceux qui sont jugés indésirables simplement en raison de leur apparence extérieure (tenue, cigarettes...)

« il y des animateurs qui font rentrer ceux qu'ils veulent. Ils te regardent et selon ton apparence extérieure, ils décident. Ils sélectionnent – toi tu rentres, toi non – Quand un jeune vient, il n'y peut rien s'il est zawali ». Celui qui est bien habillé rentre et le zawali doit rester dehors. C'est vrai que des fois il y a des problèmes mais des fois c'est juste en rapport avec son apparence physique »

Hedi (19 ans, lycéen, Jendouba)

- Pour d'autres, (Khaznadar, Sousse) il est question de distinction et c'est en sélectionnant les entrées par un système d'adhésion que les structures dédiées aux loisirs devraient leur viabilité. En effet, certains jeunes considèrent qu'une sélection rigoureuse des jeunes doit permettre une certaine homogénéité des parcours, des conditions sociales et des centres d'intérêt. Par ailleurs, tenir à distance ces « clochards » pour reprendre le terme utilisé, ferait en sorte que les parents ne s'opposent pas à la fréquentation des MJ, tout particulièrement pour les filles. C'est sans doute dans la zone péri-urbaine de Sousse que les jeunes, tous élèves ou salariés, se sont montrés les plus stigmatisants ; en effet la MJ se trouve dans un quartier populaire (Tafala) qui a une « mauvaise réputation », mais alors que la structure ne souffre pas véritablement de dégradations ou de comportements problématiques, ils déclarent être plus à l'aise dans la maison des jeunes de Sousse et regrettent que la MJ ait été implantée au cœur du quartier.

Devant une telle réalité, que l'on ne peut ignorer, la question est de savoir si ces structures de loisirs et de culture peuvent continuer à « ignorer » par faute de moyens, de personnels qualifiés et de prérogatives claires ces catégories de jeunes.

Face au délabrement des structures existantes ou à l'absence de celles-ci, face au courage de certains animateurs qui poursuivent leurs activités en dépit des conditions très difficiles ou au désespoir de certains, et face aussi à des jeunes motivés, qui ont envie de se distraire et pour certains de se réaliser dans des activités sportives et culturelles, une nouvelle stratégie nationale est nécessaire. Celle-ci doit être basée sur les critères d'accessibilité et d'adéquation et de non-discrimination. L'objectif serait de permettre à n'importe quel jeune, quelque soit son lieu d'habitation, ses origines sociales et son genre d'avoir le même accès à une structure minimale qui soit en adéquation avec ses besoins présents et futurs. Une attention particulière devant être donnée aux personnes à mobilité réduite.

II.2. Jeunes et temps libre :

Lorsque nous avons abordé la question du temps libre c'est en réalité de temps perdu et d'ennui que beaucoup de jeunes nous ont parlé ; il ne s'agit pas pour eux de se distraire ou d'apprendre, fautes de réelles opportunités (activités offertes et accessibilité pour les maisons de jeunes et clubs ruraux – moyens de distraction dans le quartier ou la localité) mais bien plus de tuer le temps et de lutter contre l'ennui. Les jeunes estiment qu'ils disposent effectivement de beaucoup de temps libre mais qu'ils ont du mal à le meubler par des activités intéressantes.

« A Jendouba, il n'y a rien à faire !! On attend juste que la nuit tombe pour aller se coucher. On passe le temps difficilement ; une fois c'est le rami, une fois le café et puis des fois on se cotise pour prendre un taxi et aller à Bulla Reggia »

Ce qui frappe réellement lorsque les jeunes racontent une de leur journée c'est que leurs activités durant leur temps libre sont à la fois fortement standardisées (le café, les cartes, le foot, les salles de jeux, internet ou facebook sur les téléphones portables, la télévision), routinières et fortement sexuées (les filles étant essentiellement sur facebook, à la maison et entre amies).

Pour les jeunes garçons scolarisés, travailleurs ou sans emploi c'est le café qui occupe une bonne partie de la journée. La fréquentation des cafés est décrite comme une routine, un moyen de substitution auquel ils ne peuvent échapper faute d'autres occupations. Néanmoins les cafés restent, pour eux, des lieux de forte sociabilité et d'échanges d'informations entre les jeunes du quartier (El Houma) et quand le café ne suffit pas à tuer l'ennui c'est dans la rue, au pied des murs que les jeunes se retrouvent.

Dans les zones rurales, en particulier et face à la faiblesse des infrastructures, les jeunes passent leur temps devant le local qui leur est dédié, son ouverture ou sa fermeture ne changeant rien. Aucune activité n'est possible à l'intérieur quand l'institution se résume en un local vide, poussiéreux et inadapté à toute activité. Les jeunes rencontrés à Tiskreya (gouvernorat de Bizerte) et Dkhilya (gouvernorat de Jendouba) se regroupent devant la maison de jeunes même le soir notamment au mois de ramadhan.

« Nous nous ennuyons ici. Il n'y a rien à faire. Nous nous retrouvons devant le club de jeunes par habitude. Pendant le mois de Ramadhan, on y reste jusqu'à tard le soir faute de mieux. »

Mohamed Amine S. (18 ans) Tiskreya

C'est sans doute pour les jeunes qui ne travaillent pas et ceux qui travaillent que la fréquentation du café est le seul moyen d'occuper ce temps « libre » Pour les jeunes travailleurs, la fréquentation des cafés constitue l'unique moyen de décompresser même si certains jeunes pratiquent un sport de façon occasionnelle. Selon A.S jeune homme de 25 ans d'El Hamma (Tozeur):

« le travail me laisse peu de temps libre. Souvent, les week-ends ou après le travail je sors voir les amis au café, on joue aux cartes, on discute et on rigole. Sinon je reste à la maison regarder la télé (un film ou un match de foot) »

En ce qui concerne, une fois encore les garçons, et quel que soit le lieu de résidence, l'engouement **pour le foot** est apparu de manière frappante et récurrente. C'est une activité importante, les jeunes formant des équipes pour jouer sur des terrains plus ou moins aménagés, se cotisent pour acheter des tenues, des ballons voire des trophées et organisent des matches.

Les jeunes dans plusieurs MJ et CR ont tous, en réponse à la question liée à leurs souhaits, demandé, en priorité, un terrain de foot, des tenues et des ballons. Outre que cette activité est prisée, c'est aussi, en désespoir de cause (le smic de leurs attentes « au moins un terrain de foot ») ou parce que les activités dans le MJ et CR ne sont guère attractives, que cette demande a été faite.

En effet il ressort clairement que beaucoup de jeunes rencontrés pratiquent le foot de façon régulière dans le quartier (Batha) ce qui n'est pas toujours évident pour certains jeunes qui ne trouvent pas d'espaces aménagés pour s'adonner à ce sport aussi bien en milieu urbain que péri-urbain et rural.

"Je me rends souvent dans des salles de jeux, au café pour faire des parties de cartes avec les amis et je joue également au foot avec les voisins dans mon quartier même si le terrain est impraticable. Il est difficile pour un jeune de trouver un espace qui répond réellement à ses attentes"

Ahmed jeune de 18 ans (Sidi Bouzid)

Les filles, quant à elles sont particulièrement lésées, plus particulièrement en milieu rural où il n'existe aucun espace de loisir ou encore de mixité, si ce n'est le souk. Elles sont donc largement confinées à l'espace domestique, qui pour celles qui ont quitté l'école et ne travaillent pas, devient un véritable espace de claustration.

« Les filles passent leur vie entre la maison et le lycée, il leur faut des distractions /.../ et en plus les filles qui ne vont plus à l'école, en fait elles sont exclues des activités ici, des excursions par exemple, ce n'est pas normal.

Elles aussi ont le droit de se distraire »

Kmar (15 ans, collégienne, Oudhna -Mhamdia)

En outre, elles ont plus de difficultés à fréquenter les clubs ruraux lorsqu'il n'y a pas véritablement d'activités qui puissent justifier, auprès de leur famille, leur sortie du domicile familial. Cette situation des filles rurales constitue une autre forme d'inégalité à la fois dans l'impossibilité, de manière générale, de se distraire et de pratiquer des activités artistiques ou sportives, mais aussi d'accéder à des structures sous contrôle et socialement acceptables. Mais, cela est important à relever lorsque les activités sont disponibles, les filles sont alors autorisées, voire encouragées par leurs parents à fréquenter ces structures de loisirs, mêmes si c'est à certaines conditions.

Même pour les filles en milieu-urbain, les possibilités sont beaucoup plus limitées que celles des garçons. Certaines (qui en ont les moyens) fréquentent les salons de thé sinon elles restent à la maison pour regarder la TV. Les sorties se réduisent généralement à des visites de la famille. Par ailleurs, elles vont chez des amies ou les invitent chez elles. Faire du shopping est aussi considéré, par certaines d'entre elles, comme un loisir, une distraction et un moyen de sortir de la maison et du quartier.

Outre le temps passé dans la rue ou dans les cafés, pour les garçons, et essentiellement à la maison pour les filles, force est de constater que la majorité des jeunes qui vivent en milieu urbain, mais aussi en milieu rural, passent beaucoup de temps *sur facebook* (4 heures en moyenne par jour) en se connectant essentiellement via leur téléphones (pour ceux qui en possèdent) et dans certains cas dans un Publinet ou chez eux à la maison (pour ceux qui possèdent un ordinateur et une connexion). C'est le cas de Achraf élève âgé de 16 ans (Midoun):

"Je me branche souvent sur internet (Facebook) ou j'ouvre mon blog je me mets à discuter avec les amis. Le reste du temps, je le passe à regarder la télévision. Je n'ai pas le choix ! Il est difficile de trouver un coin pour se divertir part les cafés et les salons de thé. Il n'y a pas un lieu spécifique où l'on peut à la fois effectuer des échanges culturels et pratiquer des sports ou des hobbies et réviser ses devoirs. Les clubs privés n'existent pas et les maisons de Jeunes sont peu attractives. On se débrouille donc comme on peut pour meubler notre temps libre sans trop s'ennuyer», dit-il.

L'accès aux réseaux sociaux est fréquent pour les deux sexes et dans les différents milieux, même si en milieu rural les problèmes de connexion à Internet limitent fortement cette activité. Compte tenu de l'importance que revêt l'accès aux TIC et réseaux sociaux pour les jeunes, l'absence de connexion, dans les MJ et CR, constitue un motif de vives critiques et de

désaffection. Les ordinateurs, neufs ou plus anciens ne semblent alors, guère utiles. Ce manque est particulièrement soulevé par tous les jeunes rencontrés en milieu rural comme à Dkhilya (Oued Mliz) où un des jeunes parlera du tiers monde et d'analphabétisme informatique pour exprimer cette impossibilité à s'ouvrir sur le monde.

« Vous entendez parler du Tiers Monde ? Nous on n'a pas de lycées, le club des jeunes est dans un état lamentable. On n'a pas de terrain de foot, bref on n'a rien. Le monde entier est connecté, tout le monde a Internet sauf nous.[...] Personne ne pense à nous, on est marginalisés »

Aymen, 17 ans, Lycéen, Dkhilya

Leur demande se tourne alors vers l'équipement des CR mais aussi des MJ en milieu péri-urbain pour pouvoir « être comme tous les jeunes du monde » et se connecter. En dehors de l'équipement même des localités ou des structures, certaines familles ne peuvent s'offrir le luxe d'un abonnement internet.

« A part réviser je n'ai rien à faire. Mon temps libre je le passe à la maison en famille. On regarde la TV ensemble. Aussi je ne peux pas me connecter car nous n'avons pas internet à la maison. Si non je viens à la maison de jeunes, une à deux fois par semaine, pour me divertir et rencontrer les copines »

Souad, 15 ans collégienne (Hamma-Tozeur)

En résumé, café, cartes, foot et réseaux sociaux, voilà ce que partagent les jeunes des différentes régions enquêtées et des différents milieux, avec plus ou moins d'accessibilité (milieu rural et jeunes filles).

Cette réalité a été déjà mise en évidence par les résultats d'enquêtes menées dans le cadre des consultations nationales sur la jeunesse qui montrent notamment que 80% des jeunes garçons tunisiens ont une réelle prédilection pour la fréquentation des cafés. Mais pour les deux sexes, regarder la télévision ou se connecter sur internet devance de loin la pratique d'une activité culturelle ou sportive au sein d'une association ou d'un club.

Mais nous verrons aussi qu'en dehors de ces activités largement partagées, les maisons des jeunes et les centres ruraux ne sont guère attractifs en raisons de défaillances qui leurs sont propres et que nous détaillerons plus loin (manque de matériel, encadrement peu spécialisé, horaires inappropriées, activités en décalage avec les centres d'intérêt des jeunes...)

Cette enquête menée dans différentes régions de la Tunisie nous a permis de mettre en lumière un certain nombre de tendances en matière de temps libre chez les jeunes tunisiens et de mieux saisir le rapport que ces derniers entretiennent avec les loisirs. Le constat général est que, malgré l'ennui qu'ils racontent avec force et de leurs journées particulièrement routières « pour tuer le temps » les jeunes ont tendance à bouder les activités proposées par les structures officielles en l'occurrence les maisons de jeunes en milieu urbain, les clubs ruraux en milieu rural ainsi que les structures de la société civile telles que les associations culturelles ou associations de jeunes au sein des lycées et des universités.

Pour ceux qui fréquentent les collèges, les lycées ou l'université et qui vivent en milieu urbain et beaucoup plus pour ceux qui vivent en milieu péri-urbain ou rural, l'ennui se ressent particulièrement pendant les vacances car pendant l'année scolaire, la fréquentation du collège et du lycée constitue une occasion pour sortir, rencontrer les copains et décompresser. Pendant les vacances, chacun se débrouille selon ses préférences pour meubler son temps libre. Là

encore les jeunes pointeront du doigt l'inadaptation du fonctionnement des MJ mais surtout des CR fermés ou en veilleuse durant la période estivale, renvoyant les jeunes à leur vacuité et à l'espace domestique pour les filles.

« Durant les vacances d'hiver et du printemps ou durant les jours fériés, il m'arrive souvent de m'ennuyer. Je meuble mon temps comme je peux. A part la révision, je me connecte sur internet et je joue, je regarde la TV et je discute avec des amis sur Facebook. »

AD jeune fille de 15 ans (SIDIBOUZID)

« L'été c'est fermé alors qu'on s'ennuie mortellement. On est enfermées à la maison. Pendant les vacances, ils ne viennent pas, ce n'est pas normal »

Aya (14 ans, Collégienne, Oudhna)

Cette enquête a bien mis en exergue la situation problématique des zones rurales, notamment pour les filles qui y vivent mais aussi celle des zones péri-urbaines qui doivent être des priorités en termes d'amélioration d'offre de services.

La situation est, en effet, beaucoup plus compliquée pour les jeunes qui vivent en milieu rural. Les moyens de loisir sont inexistantes et les jeunes n'ont aucune alternative pour meubler leur temps libre. Ils passent leur temps dans la rue ou dans le café s'il y en a.

" Je n'ai rien à faire ici dans le village..il n'y a rien. Même le stade de foot qui est à 1 KM d'ici est impraticable.... des cailloux partout c'est même dangereux de jouer sur ce terrain...donc voilà je reste dans le quartier (Batha)"

CY, 14 ans (Dghoumes - Tozeur)

« Bon quand on était petit, tu vois une balançoire, tu y vas. Mais en grandissant, on n'a plus rien à faire. Bon tu joues au ping pong et puis tu en as ras le bol. Il n'y a même pas de connexion. Il n'y a rien qui puisse te « tenir ».

Moi, par exemple, je suis à la maison toute la journée, je n'ai strictement rien à faire. C'est soit la maison, soit le café, soit le club, mais au club, il n'y a rien à faire alors c'est le café »

Abdessatar (22 ans, déscolarisé, Oudhna)

En milieu rural, les jeunes filles se sentent complètement exclues et le temps libre pèse beaucoup sur leur quotidien. Les sorties, en dehors du collège et du lycée, sont rares et contrairement aux garçons, elles sont largement confinées à la maison.

II.3. Les structures publiques de jeunesse : un moyen d'échapper à la marginalité et à la déviance ou d'occuper son temps intelligemment.

Les jeunes rencontrés, pour la plupart scolarisés ou travailleurs, évoquent la fréquentation des MJ et CR comme une manière de ne pas être « embarqués » dans des comportements déviants tels que le tabagisme, l'inhalation de colle, le cannabis, l'alcool ou encore les vols. Mais il convient de noter ici que c'est avant tout pour dire l'incapacité de ces institutions à les encourager dans cette voie qu'ils en parlent. Leurs propos sont alors accompagnés de deux réflexions : d'une part ils estiment que « cette bonne volonté » n'est pas récompensée en raison

de cette impuissance des structures à répondre favorablement à leurs attentes alors même qu'ils tournent le dos à la déviance - au cannabis diront certains, au Djihadisme diront d'autres et à la délinquance, et qu'ils tentent de se distinguer de ces jeunes qui posent problème. D'autre part, ils évoquent la situation des enfants qu'ils voient « désœuvrés » devant les écoles, dans la rue ou dans les cafés et qui, selon eux doivent être repris en main par l'intégration dans ces structures de loisirs et de culture.

« Les jeunes à Jendouba sont enterrés vivants. Les gamins ici pour tuer l'ennui et bien ils boivent, fument, consomment du cannabis, prennent des cachets pour se sentir mieux »

Mohamed Amin (19 ans, Jendouba)

« Si les maisons des jeunes travaillaient, les jeunes ne seraient pas en train de traîner dans la rue. Les enfants, c'est un projet, on doit commencer tôt pour leur donner envie, les accompagner. Si la base est vermoulue (Mssaoussa) tu ne peux rien construire de bon »

Mohamed Ali (Krarya (Kalaa Kobra), 22ans, Plombier)

II.3.1. Fréquentation des maisons de jeunes en milieu urbain et péri-urbain

En milieu urbain, pour la plupart des jeunes, ce qui est recherché dans la fréquentation des maisons de jeunes c'est essentiellement les rencontres entre copains. Beaucoup de jeunes fréquentent la maison de jeunes pour voir du monde, pour être ensemble avec les copains et copines, pour échanger, discuter des questions qui les préoccupent, « rigoler » dans un cadre convivial, et bien fréquenté. La fréquentation est aussi motivée par l'exercice d'activités sportives collectives ou d'activités de groupes initiées par les jeunes eux-mêmes.

Donc la maison de jeunes est perçue essentiellement comme un **lieu de rencontre moins risqué que les autres espaces**. C'est un lieu qui rassure les jeunes mais aussi leurs parents surtout pour les jeunes filles. A Bizerte, beaucoup de jeunes fréquentent la maison de jeunes malgré sa réputation « has been ». Le caractère « démodé » qui entache la réputation de la maison des jeunes ne décourage en rien les jeunes qui la fréquentent. Ils sont au contraire très actifs et animent parfois seuls des activités diversifiées, intellectuelles et sportives, de haut niveau.

Un jeune présent lors du FG à Khaznadar évoque cette représentation kitch, décalée voire suspecte des MJ chez beaucoup de jeunes de son quartier, surtout quand la dite MJ est particulièrement sous équipée et fonctionne à peine.

A Sidi Hassin, il y a une MJ mais elle est vide, c'est juste pour dire qu'il y en a une. En plus les jeunes du quartier quand tu leur dis je vais à la MJ, ils trouvent ça bizarre -tu laisse un match de foot pour la MJ ???!

Walid (27ans, techniciens supérieur, Khaznadar)

Dans certains cas, comme à Midoun (Djerba), nous avons constaté que malgré la qualité médiocre des infrastructures et des équipements sportifs et la non attractivité des activités offertes par les maisons de jeunes mais aussi la non disponibilité régulière des éducateurs et animateurs, les jeunes préfèrent passer du temps dans la maison de jeunes que dans d'autres espaces qui sont mal fréquentés (salle de jeu, cafés, etc..).

Les jours de fréquentation sont essentiellement les vendredis et samedis après-midi et un peu moins le dimanche. Les autres jours, les jeunes fréquentent beaucoup moins les maisons de jeunes étant donnée leur emplois du temps qui ne leur laisse pas la possibilité de fréquenter la maison de jeunes pendant les horaires d'ouverture (09H00 à 12H00 et de 14H00 à 18H00).

Précisons par ailleurs, que la fréquentation des maisons de jeunes en milieu urbain dépend de certaines spécificités en matière de localisation géographique de la maison de jeunes. En effet, les jeunes s'intéressent davantage à la Maison de jeunes lorsqu'elle est à proximité de chez eux ou à proximité du collège ou du lycée qu'ils fréquentent. C'est le cas de la maison de Jeunes Midoun, ou encore de Jendouba située sur une route principale en face d'un lycée et à côté du palais municipal. Les jeunes fréquentent presque quotidiennement la maison de jeunes même pendant les heures creuses. Les MJ se transforment alors en lieu de « permanences » durant les heures creuses, faute d'autres espaces disponibles.

En revanche, dans certains cas, la localisation pose un problème pour les jeunes pour le déplacement surtout lorsqu'elle se situe à la périphérie de la ville. C'est le cas du complexe de jeunesse de Sidi Bouzid qui se situe à la sortie de la ville même si pour certains jeunes le problème ne se pose pas vraiment.

Nous avons pu constater que les disparités en termes de fréquentation s'expliquent aussi par l'attractivité de certaines activités. C'est le cas de la Maison de jeunes de Midoun- qui dispose d'une grande salle de sport et qui offre toute une panoplie d'activités sportives pour les jeunes (Musculature, Karaté, King Fu, Aerobic, etc...) avec un bon encadrement. La MJ de Khaznadar fait aussi partie de ces MJ bien équipée, expérimenté et dont l'emplacement central ne peut manquer d'être attractif, notamment pour les jeunes du lycée tout proche.

Dans certaines zones péri-urbaines (Maison de jeunes Hamma-Tozeur), les jeunes fréquentent souvent la maison de jeunes car c'est le seul espace de "loisir" à part les cafés et les salles de jeux ou encore les rencontres entre copains "de sexe masculins" dans le quartier (Houma ou Batha) alors que les filles, n'ont aucune autre alternative à part rester à la maison ou visiter la famille.

Précisons enfin que la question de la fréquentation des filles se pose de manière spécifique et constitue dans certains cas un problème en matière d'équité dans l'accès et les activités. En effet, pour certaines jeunes filles dans des régions de l'intérieur, surtout en milieu péri-urbain (et rural), la permission accordée par les parents de fréquenter la maison de jeunes a dû être précédée par la mise en contact avec l'équipe de direction ou avec les éducateurs et animateurs souvent de sexe féminin.

Mais dans ces zones ce sont avant tout les filles scolarisées qui fréquentent ces espaces ; plus habituées à sortir de la maison et du quartier, plus inscrites dans l'espace public et dans la mixité, elles semblent faire l'objet d'un contrôle moins soutenu de la part de la famille, à la condition que, ont-elles insisté, il ait la garantie, pour les parents, que les jeunes à problème (« les clochards ») soient maintenus à l'extérieur (Jendouba, Sousse).

II.3.2. Fréquentation des clubs ruraux en milieu rural : Des clubs désertés par les jeunes car ils n'offrent rien de particulier

Pour la majorité des jeunes (majoritairement des garçons) rencontrés en milieu rural à l'occasion de réunions de Focus Group, les clubs ruraux sont des bâtiments fantômes !! Ce sont de vraies coquilles vides qui n'offrent rien de particulier et il n'y a aucun intérêt à les fréquenter.

Le club de Krarya (Kalaa Kobra) est fréquenté les week-ends essentiellement par des garçons qui s'organisent pour jouer au foot ; le club met à leur disposition des tenues et des ballons. C'est une activité soutenue et régulière, les jeunes rédigeant, eux-mêmes, les rapports d'activité qui disent-ils serviront de faire valoir à des responsables qui ne font preuve d'aucune initiative ou soutien.

Le club de Dghoumes situé dans la délégation de Déguech à 40 KM de Tozeur où les jeunes rencontrés (13 jeunes âgés de 13 à 18 ans dont 5 filles et 8 garçons) fréquentent de temps en

temps le club rural surtout le week-end (vendredi et samedi après-midi). Ces jeunes sont issus de familles pauvres qui vivent essentiellement de l'élevage, ou encore des revenus dérisoires reçus par les chefs de familles qui travaillent dans les chantiers loin du village. Au quotidien, ces jeunes, fréquentent le collège ou le lycée loin de chez eux. Ils n'ont pas de bons résultats scolaires. Ils prennent le bus le matin et ils rentrent chez eux vers 18H00 à l'heure de fermeture du CLUB.

Ainsi, selon les jeunes aller au club ne leur apporte rien de particulier à part le fait de se réunir et de rencontrer les copains, jouer au tennis de table ou regarder la TV de temps en temps!! Ces jeunes n'ont aucun autre moyen de loisir à part jouer au foot dans un terrain loin du village (à 1 KM) qui n'est pas du tout praticable sinon ils se baladent dans la rue, le café ou vont à la salle de jeux qui reste chère pour eux (500 millimes les 15 mn). Cette situation est celle de tous les CR visités.

Le CR de Dkhilya (Oued Mmliz - Jendouba), qui est en passe, de s'écrouler (carrelage défoncé, vitres cassés, murs décrépis, offre un bien triste spectacle) ; est lui aussi sous équipé et les locaux désertés par des jeunes qui voient dans ce délabrement l'image du peu d'intérêt qu'on leur accorde. Ils jouent au foot devant le CR et ont quelques activités mais en l'absence d'équipement ils ont de moins en moins d'intérêt à les poursuivre (absence de tapis, de ballons, de peinture...).

« Il n'y a pas d'espace, c'est vraiment trop petit et ça sent Mauvais. Les fenêtres sont cassées et l'eau de pluie coule du plafond. [...]

Le carrelage est plein de trous, on a peur de marcher et de s'enfoncer

Foued (15 ans, collégien, Dkhilya)

La situation est plus difficile encore pour les CR qui drainent les jeunes des zones rurales aux alentours ; de fait, comme c'est le cas à Krarya où de nombreux jeunes de la localité et les collégiens et lycéens de Ouled Solaani, qui sont obligés de s'y rendre pour le transport scolaire, fréquentent cette structure en attendant les transports ou les week-ends lorsqu'ils ont créé des liens d'amitiés avec les jeunes de la localité où que dans leur localité il n'y a rien à faire. Les autres jeunes, non scolarisés en particulier, sont alors confinés dans ces localités rurales qui ne disposent pas de CR.

« Dans les localités rurales proches, comme chez moi à Ouled Sollani, il n'y a rien alors les jeunes viennent ici ce qui fait qu'il y a surcharge sur le CR, les café, le publinet »

Sofiane (20 ans, lycéen, Krarya)

La fréquentation des Clubs ruraux est très limitée. La mixité n'est pas bien perçue par les populations et c'est généralement la présence d'un éducateur ou animateur de sexe féminin qui rassure les parents. Les filles en particulier, expriment une double souffrance car contrairement aux garçons qui eux peuvent aller au café, à la salle de jeu, jouer au foot, se balader dans le quartier (Batha), elles n'ont pas d'occasion de sortie à part les visites des voisins ou de la famille. Dans cette situation, le CR en particulier de par le peu d'activités offertes, reste tout juste un moyen de s'extraire de la maison et de rencontrer des amies, celles des études ou celles de la localité et du quartier.

Par exemple, le CR (Bourbaï - Oudhna (Mhamdia), est fermé la plupart du temps, ne dispose d'aucun équipement et reste, malgré tout pour les filles de la localité, la seule occasion de se réunir et de distraire en dehors des études. Les activités artistiques, danse, théâtre, peinture, qui

sont de moins en moins présentes, constituent pour ces jeunes filles, collégiennes et lycéennes essentiellement un moyen de se divertir, de se rencontrer et de développer leurs talents ou du moins d'y aspirer.

II.3.2.1. Club ruraux reconvertis en des clubs qui attirent des enfants de moins de 12 ans

Certains autres clubs ruraux situés à proximité d'écoles primaires, telle que le Club Rural de Sbayhia, de la délégation Souk Jedid (Sidi-Bouزيد) d'une superficie couverte de 45 m² n'attirent que les enfants de 7 à 12 ans !!! Il est fréquenté majoritairement par des enfants à la sortie de l'école et les horaires d'ouverture sont adaptés aux horaires scolaires (le club est ouvert de 9H00 à 12H00). Il est fermé les après-midi à part le weekend bien que deux animatrices soient affectées à ce club en plus du gardien !! Les jeunes de plus de 13 ans n'expriment aucun intérêt à fréquenter le club car selon eux il n'y a rien dans le club - local avec des cloisons - bureaux- pas d'ordinateur, pas d'activités, pas de moyens de loisir, aussi il n'y a aucun espace pour faire du sport à proximité du club.

En outre, la fréquentation de ces Clubs par les enfants est parfois, une raison avancée par les adolescents et jeunes adultes pour ne trouver aucun intérêt à y venir. En effet, les clubs ruraux, faiblement équipés et peu actifs(Oudhna - Mhamdia), Dkhilya- Oued Mliz, Sbayhia Sidi Bouزيد, par exemple) sont considérés par les jeunes comme adaptés aux enfants (balançoires, romans et jeux pour enfants). Plus encore, les jeunes évoquent leur enfance, ce moment où « un rien peut être amusant » pour expliquer l'inadaptation de l'existant pour des adolescents et jeunes adultes bien plus exigeants.

« On ne vient que le vendredi quand ils viennent. Dans la semaine ou le samedi, on viendrait pour faire quoi, jouer aux balançoires. Il n'y a rien, il n'y a pas de connexion »

Rahma (18 ans, lycéenne, Oudhna)

II.3.2.2. Clubs ruraux abandonnés !

Dans certaines autres localités dans le Sud, la situation est plus compliquée car le club est complètement abandonné. C'est le cas du Club Rural d'El Gosba à Sidi Makhlouf dans le gouvernorat de Médenine ;

CLUB RURAL ABANDONNE
Etude de cas : Jeunes d'El Gosba
Localité Rurale de la délégation Sidi-Makhlouf - Mednine

Dans le SUD, la vie en milieu rural est difficile et le climat est rude surtout en été. Dans la région de Gosba (Délégation de Sidi Makhlouf du gouvernorat de Mednine), le club rural est situé dans une Zone située à 30 KM de Mednine à proximité d'un centre de santé qui est, selon les jeunes, toujours fermé. Dans le petit village il y a aussi un café et une mosquée. La population en majorité noire de peau, vie dans la pauvreté extrême : des familles nombreuses, parents au chômage ou travaillant sur les chantiers loin de leur famille ou encore immigrés en Lybie. Certains jeunes (près de la moitié du groupe n'ont pas vu leurs pères depuis plus de 3 mois). Les mères ne travaillent pas ou elles pratiquent l'élevage du bétail et certaines travaillent sur les plages de Boughrara dans la cueillette des praires (coquillages).

Les 11 jeunes rencontrés sont tous des garçons (la présence des filles n'est pas du tout autorisée!! par les parents). Ceux qui fréquentent l'école ou le collège âgés de 12 à 15 ans n'ont pas de bons résultats scolaires (moyenne entre 9 et 11). Les jeunes sont mal vêtus, ne s'expriment pas facilement, sont méfiants. Parmi les jeunes, le plus âgé de 16 ans était dans un état d'ivresse!! Il semble que la consommation de liqueur de datte (Legumi) est une pratique habituelle chez les habitants d'El Gosba.

Certains autres jeunes âgés de 16 à 17 ans ont abandonné l'école pour travailler dans les chantiers loin du village à Gabes, Mednine- Jerba (plâtres, forgeron, aluminium). Ils habitent sur le lieu du travail dans des conditions difficiles. Ils rendent visite à leurs familles moins d'une fois par mois et ils sont très mal payés.

Selon les jeunes, le club est toujours fermé (peu de visites de la part du directeur)...une coquille vide abandonnée depuis plus d'un an. Ils ne voient aucun intérêt à le fréquenter. Même lorsqu'il était ouvert, rien d'intéressant n'était offert dans le club. Une salle vide (pas de jeux, pas d'ordinateur,...) et pas d'animateur ou éducateur pour faire le suivi. Ils étaient seulement en contact avec la personne chargée du club qui est lui-même instituteur à l'école primaire en face du club.

Ils passent leur temps libre dans la rue ou dans le café du coin. Ils n'ont pas de terrain de foot pour jouer. Ils s'ennuient et ils vivent une souffrance silencieuse. Ils ne s'expriment pas beaucoup mais cela se ressent dans leurs regards et sur leurs visages.

II.4. Des maisons de jeunes comme des coquilles vides (en dehors des espaces sportifs - lorsqu'ils existent- qui restent attractifs pour les jeunes)

II.4.1. Des infrastructures non adaptées en général et des équipements insuffisants sur le plan quantitatif et qualitatif

Les jeunes rencontrés expriment tous sans exception leur insatisfaction par rapport aux infrastructures, matériels et équipements fournis dans les structures publiques de jeunesse. Ils estiment que les contraintes matérielles représentent un frein sérieux à l'exercice de leurs activités sportives, artistiques ou culturelles. Ces problèmes sont ressentis par les jeunes selon des degrés divers.

II.4.1.1. Un manque d'espaces aménagés pour les activités sportives, artistiques et culturelles

Pour certains jeunes, le problème majeur est celui de la disponibilité et de l'aménagement d'espaces fonctionnels pour les activités sportives (terrain de foot, de basket, etc..) et de

certaines autres activités telles que le théâtre, la musique, la danse, l'aérobic, le tie kwan do ou encore la break dance etc.. Que ce soit à Dkhrilya ou encore à Oudhna ces manques constituent un motif important de revendications. Les salles sont souvent exigües, pas adaptées où utilisées pour de multiples activités.

C'est le cas à El Hamma (Tozeur), où les jeunes expriment leur mécontentement quant à la non disponibilité d'espaces pour faire du sport alors que pour les autres activités artistiques et culturelles ils se plaignent de l'exiguïté de la seule salle qui n'est pas du tout aménagée (une salle ordinaire, sans vestiaire, etc..) et qui sert pour faire toutes les activités (aérobic, théâtre, danse, chants, même des réunions etc..) d'où les problèmes fréquents d'encombrement!!! Les jeunes, ont fait remarquer, que récemment les travaux d'une nouvelle salle polyvalente ont été achevés mais elle n'est toujours pas fonctionnelle!!

Dans le même sens, la MJ de Sousse dispose d'une grande salle qui est mise aussi à la disposition de femmes du quartier pour du sport ce qui réduit, pour les jeunes la disponibilité du local pour leurs propres activités. L'absence d'un vestiaire est aussi considérée comme un handicap pour l'accès des filles.

Les jeunes relèvent aussi des aberrations comme pour le cas d'une salle construite pour le théâtre en plein air à côté de la maison de jeunes dans une région connue pour son climat rude (plus de 40°) surtout en période de vacance d'été et qui n'est pas accessible le soir qu'après la fermeture de la maison des jeunes à 18H00.

Dans d'autres maisons de jeunes, les espaces existent mais sont souvent inaccessibles. A Sidi Bouzid, malgré l'existence, dans le complexe, d'un terrain de basket, de tennis et de foot avec gazon synthétique, les jeunes ne peuvent pas y accéder - selon eux, les espaces sont réservés au sport de travail de différentes institutions publiques notamment pour les agents de la garde nationale et la police. L'accès est autorisé. Pour le terrain de basket, mais sans l'accompagnement d'un éducateur physique.

II.4.1.2. Un manque de matériels et d'équipements de qualité pour l'exercice des activités sportives, artistiques et culturelles

Nous avons noté dans toutes les réunions avec les jeunes un mécontentement quant à la disponibilité d'équipements sportifs, d'instruments de musique ou de matériels audio-visuels de qualité, d'ordinateurs puissants pour les jeux avec connexion internet, etc.

« On veut s'éclater, faire du rap, danser mais on se trouve confronté à des problèmes de disponibilité de matériel qui manquent terriblement ici dans le complexe. En plus des problèmes d'accès qui nous limite aux horaires administratives...Souvent les activités sont annulées pour des problèmes divers...On vient quand même pour rencontrer les copains, s'amuser, etc.»

ASJ, jeune de 17 ans (Sidi Bouzid)

Beaucoup de jeunes fréquentent aussi les MJ et CR à la recherche d'un local et de matériels pour s'adonner à des activités qu'ils réalisent entre amis. Les structures sont alors « utilisées » et lorsque le matériel ou les locaux sont difficiles à obtenir l'activité est freinée ou se déplace comme pour les jeunes de Jendouba qui s'entraînent alors dans des bâtiments en construction ou désertés.

Ainsi, outre le fait que les jeunes initient des activités qu'ils essaient de mener à bien au sein des institutions qui acceptent de les accueillir, sans encadrement spécialisé, ils sont confrontés aux difficultés d'accès au matériel (microphone, sono, etc..), c'est le cas des jeunes qui font du RAP et de la breakdance (Jendouba) du hip hop (Sousse) ou encore de la musique orientale (Khaznadar). Ceci constitue souvent un motif de tensions entre les jeunes et les animateurs accusés de faire de

rétenion et de mauvaise volonté. C'est aussi lorsque le matériel est mis sous la responsabilité d'un animateur qui s'absente, les privant le plus souvent d'une sono, d'un micro, d'une table de mixage que les critiques se font des plus acerbes. Certains animateurs sont d'ailleurs vivement critiqués et semblent être en conflit permanent avec ces jeunes.

« On veut apprendre des choses. Moi par exemple, je fais du RAP. Si l'animateur vient la salle est ouverte sinon, la salle est fermée et on ne peut pas répéter. [...] Nous sommes dans le groupe radio et si on utilise le matériel on se fait agresser et tout ça pour quoi ? Pour une table de mixage et des baffle qui sont très vieux »

Hédi (19 ans, Jendouba)

Pour la pratique du sport, les jeunes expriment aussi leur insatisfaction par rapport à la disponibilité du matériel le plus élémentaire (balles de tennis de table, ballon, etc...) et de bonne qualité. Les soucis des jeunes sont simples : avoir un ballon de qualité, des balles de tennis de table, etc... Pour certaines activités attractives telles que l'aérobic qui attirent majoritairement les filles, certaines jeunes se plaignent de la non disponibilité de matériel, même des tapis.

"On veut faire de l'aérobic, mais les conditions sont difficiles. Pas de matériel... même des tapis. On se débrouille pour apporter des couvertures, ou des tapis de chez nous mais ce n'est pas du tout adapté pour pratiquer correctement l'aérobic dans une salle avec carrelage et sans miroir et qui est souvent exploitée pour faire d'autres activités : réunions, théâtres, [...] ça nous arrive souvent d'annuler l'activité à cause de l'encombrement".

AB, jeune fille de 18 (Hamma - Tozeur)

Une exception a été relevée lors de la réunion avec les jeunes à Midoun qui apprécient les équipements et le matériel disponibles dans la grande salle de sport dans laquelle ils pratiquent le karaté, le kung fu, la musculation moyennant le paiement d'une cotisation mensuelle relativement modeste. Le matériel et l'aménagement de la salle sont réalisés par un exploitant privé en collaboration avec l'association du club sportif municipal de Midoun. Il s'agit donc d'un espace public exploité par un privé et les jeunes ainsi que leurs parents apprécient la formule tripartite : salle de sport publique, encadrement par une association et exploitation par un privé⁴.

II.4.1.3. En milieu rural, l'infrastructure est quasi-inexistante

Comme nous l'avons déjà signalé, dans le milieu rural les jeunes manquent de tout. Les clubs ne leur offrent rien de particulier. Les problèmes d'infrastructures, de matériel et d'équipements sont plus ressentis qu'en milieu péri-urbain ou urbain. Pas d'espaces pour faire du sport, pas d'ordinateur fonctionnel, pas d'internet, pas de jeux qui intéressent les jeunes, etc..Tous les jeunes que nous avons rencontrés dans les 6 localités rurales visitées (Sbayhia à Sidi Bouzid, Dghoumes à Tozeur et Gosba à Mednine, Teskrya à Bizerte et à Sousse) ont exprimé leur mécontentement quant au manque d'infrastructures et d'équipements et surtout de terrain de foot.

L'absence d'infrastructure ou l'existence d'un local complètement délabré est aujourd'hui difficilement justifiable. Le nombre de jeunes qui fréquentent les structures publiques de jeunesse en zones rurales justifie amplement un investissement minimal permettant de conduire un certain nombre d'activités. Dans certains cas, l'investissement peut être dérisoire et à forte valeur ajoutée s'il correspond aux besoins de la jeunesse de la région en question. Un

⁴Même si cette formule pose un problème réglementaire pour certains directeurs d'structures publiques de jeunesse ;

panneau de Basket-ball peut être d'une plus grande utilité que d'autres investissements plus lourd.

II.4.2. Des espaces occupés par des jeunes, sans véritables accompagnement

Il convient de relever, que tout au long des entretiens, il se dégage un réel manque de confiance dans les institutions, leurs gestionnaires et employés. Ainsi, quand les jeunes évoquent la question des horaires, inadaptés, c'est souvent en accusant le personnel, notamment dans les clubs ruraux (Dkhilya ou encore Oudhna) de gérer les institutions et les activités selon leur bon vouloir, comme si la structure leur appartenait.

Dans la semaine il n'ouvre pas du tout. Il ouvre quand ça lui dit, quand ça lui chante. Revenez dans une heure et bien il aura fermé. Des fois il ouvre, pendant le Ramadhan, par exemple pour ses copains, pour passer le temps. Voilà, c'est comme chez lui »

Abdessatar (22 ans, déscolarisé, Oudhna)

Cette critique vis-à-vis d'une gestion qui serait trop personnalisée et donc très aléatoire se conjugue avec un manque de confiance dans les institutions que le personnel (notamment dans le rural) se seraient « appropriées » alors, ajoutent les jeunes, qu'ils ne devraient n'en être que les employés au service des jeunes. Ainsi ces clubs ruraux sont caractérisés, par la présence d'un agent sans véritable qualification, avec plus ou moins de motivations conjuguée le plus souvent l'absence de matériels et d'animateurs compétents qui justifieraient l'ouverture à heures régulières des structures. Sans motivation et sans véritable raison, estiment ces agents, d'ouvrir, ces CR sont fermés la plupart du temps, malgré l'obligation qui leur est faite, d'ouvrir la structures selon les horaires arrêtés. Les critiques sont alors extrêmement vives sur ce point. C'est aussi parce que les jeunes se comparent à d'autres, mieux lotis en matière d'infrastructures dans les délégations proches ou les plus grandes villes visitées et qu'ils ignorent le véritable statut des CR, qu'ils sont parfois virulents dans leurs critiques.

Leurs griefs peuvent même prendre parfois la forme de véritables accusations relatives à la gestion du matériel qui serait, selon eux, détourné ou géré avec une telle parcimonie qu'ils s'en sentent privés tout comme ils se disent dépossédés de la structure.

« Les ballons qu'on lui ramène et bien il les emporte chez lui, tout comme la clé 3G ».

Abdessatar (22 ans, déscolarisé, Oudhna- Mhamdia)

« Il est où le matériel, empaqueté ; rangé dans une armoire. Pourquoi on ne nous le donne pas, il a peur qu'on le casse. Qu'il nous le donne et qu'il nous contrôle mais qu'on en profite. En fait on n'est même pas censés savoir qu'il y a du matériel, il ne le dit à personne mais on l'a vu par hasard »

Foued (15 ans, collégien, Dkhilya-Oued Mliz)

Nous avons aussi noté dans toutes les réunions, particulièrement celles dans le milieu rural, que les jeunes se plaignent beaucoup de la non disponibilité des animateurs et éducateurs. Ils estiment que les animateurs sont le plus souvent préoccupés par autres choses que leur travail auprès des jeunes qu'ils ignorent. Ils arrivent souvent en retard et rentrent tôt. Dans certains cas, ils s'absentent et il arrive même, dans certaines maisons de jeunes, que seul le directeur et le gardien soient présents!!

Lorsqu'un animateur, quel que soit le milieu considéré, échappe aux critiques c'est souvent parce qu'il est « compréhensif », « sait écouter » et contribue réellement par ses compétences et sa motivations à accompagner les jeunes dans leurs activités. Pour les jeunes filles en milieu rural, notamment, lorsque le lien est positif, il est fait d'attachement envers cet animateur ou cette animatrice qui est là pour elles quand, par ailleurs, elles se sentent oubliées et « enfermées » dans la localité, la maison et les études.

Les jeunes estiment, dans leur ensemble, que les activités proposées par les maisons de jeunes ne rentrent pas dans le cadre d'une programmation. Il n'y pas selon eux des projets structurés, une planification, une pérennité... Les récits sur des activités qui ont disparu en même temps que l'animateur ou l'animatrice qui en avait la charge sont souvent revenus lors des entretiens (Oudhna pour le Kung fu, Dkhilya pour le dessin, khaznadar...) Quand elles sont le fait d'animateurs qui sont mutés, de contractuels ou de bénévoles qui ne poursuivent pas l'activité, celle-ci est interrompue subitement créant, chez les jeunes une réelle frustration. Ceci est encore plus vrai lorsque cet animateur ou cette animatrice avait su créer ou renforcer un talent, une passion pour une activité.

« On ne peut pas faire des activités tous seuls, on a besoin d'être encadrés, d'être accompagnés par un professeur, un animateur. Ces tableaux que vous voyez au mur, on les fait parce qu'il y avait un professeur qui nous faisait travailler. On n'y connaissait rien. Il est parti tout c'est arrêté »

Mohamed Ali (22 ans, Plombier)

« Pour le Taekwondo, on a acheté les tenues et il est resté à peine 4 mois. Puis ça é té le Kick boxing. Le problème c'est qu'ils te donnent envie et puis, ils te laissent en plan »

Khalil (15 ans, Collégiens, Oudhna)

Parmi les nombreuses critiques adressées aux institutions de loisirs, il convient d'ajouter celle relative à la « non transparence ». Cette critique rejoint directement celles concernant la gestion trop personnalisée (en milieu rural) et le manque de confiance. Ainsi, les événements qui sont organisés par certains animateurs dans la ville ou dans le quartier sont communiqués dans certains cas à la dernière minute et n'attirant alors que peu de monde ou à quelques personnes sélectionnées. Les excursions ont été évoquées à ce propos.

Les jeunes ont aussi fait par du sentiment que les animateurs et éducateurs qui travaillent dans les maisons de jeunes ne saisissent pas vraiment les soucis des jeunes. Ils travaillent souvent sur des thèmes dans le cadre d'ateliers qui ne les intéressent pas sauf exception. Ainsi, pour les jeunes les activités d'animation et de loisirs que proposent aujourd'hui les maisons de jeunes ne correspondent tout simplement plus à leurs attentes: la nature des activités offertes dans les clubs d'animation est loin d'être adaptée aux nouvelles exigences des jeunes. D'ailleurs rares sont ceux qui apprécient certaines des activités organisées dans le cadre d'ateliers préparés et animés par un animateur dans une maison de jeunes⁵. D'après les entretiens menés auprès des jeunes, les activités proposées sont considérées comme obsolètes. A Tiskreya, les jeunes se sont plaints du programme proposé par le bus itinérant qui se limitait à une initiation sur un logiciel de dessin !

⁵ Ces ateliers figurent dans les rapports transmis au commissariat régional et au ministère.

La question des animateurs est ainsi clairement centrale pour les jeunes : qu'il s'agisse de questions relationnelles, de compétences, de pérennité des activités ou encore d'accès au matériel, les éducateurs sont au cœur des critiques. Les jeunes ont notamment souvent évoqué la « spécialisation » des animateurs, entendue comme leur capacité à encadrer réellement les jeunes, les motiver et les faire évoluer.

Cette question de la « spécialisation des animateurs » ou du moins de leur formation plus soutenue et d'un recyclage continu est, à notre sens cruciale. En effet, la seule visite des MJ et CR démontrent que les activités manuelles, notamment, sont « dépassées » et de faible valeur ajoutée pour des jeunes qui ont souvent envie d'apprendre et de se distinguer plus que de s'occuper.

II.4.2.1. Les activités sportives

Les activités qui réussissent sont celles qui sont initiées et animées par les jeunes eux-mêmes ou encore par une gestion privée dans le cadre d'une coopération avec une association

En ce qui concerne les activités sportives, force est de constater qu'elles attirent la majorité des jeunes et elles s'exercent généralement sans encadrement à part quelques exceptions. En effet, ce qui intéressent les jeunes dans les structures publiques de jeunesse ce sont essentiellement les espaces sportifs et non pas les animateurs ou les éducateurs physiques. Ils cherchent un terrain de foot, terrain de basket ou de volley-ball, un terrain de hand-ball, ou une salle de sports ce qui n'est offert dans toutes les maisons de jeunes. Pour les sports collectifs, les activités des jeunes, se limitent dans la plupart des cas à des matchs entre copains en majorité de sexe masculin. Les jeunes affirment qu'ils n'ont pas de contact régulier avec les animateurs ou les éducateurs sportifs et ils ne voient pas, réellement la nécessité étant donné que les activités qu'ils exercent à savoir principalement du sport collectif (un match de foot, de basket, de tennis de table...) ne nécessitent pas selon eux l'accompagnement d'un éducateur.

Le contact avec l'éducateur se limite dans certains cas à la récupération du ballon, de la raquette de tennis de table et des balles...!! Dans certains cas le matériel sportif est fourni par le gardien et « l'on a pas besoin d'avoir un éducateur pour ça » selon l'un des jeunes rencontré ! Par ailleurs, les jeunes sont assoiffés de tournois et de compétition mais rien n'est programmé bien qu'ils sollicitent souvent la direction et l'éducateur physique.

"Nous voulons participer à des tournois pour mieux évaluer notre niveau en « break dance ». Nous voulons organiser des rencontres avec des étrangers connus internationalement. Mais l'on n'a pas les moyens d'organiser cela. Il y a visiblement des blocages administratifs qui nous dépassent..."

CB, jeune fille de 21 ans (Bizerte)

Pour les activités qui s'exercent en salle, on note qu'elles sont très attractives pour les jeunes surtout lorsqu'il s'agit de sport de combat (Karaté, Kung Fu, etc..) ou encore de la musculation lorsqu'elles sont bien encadrées par des professionnels. C'est le cas de l'expérience que nous avons déjà citée à Midoun, où la salle est exploitée par un privé en coordination avec l'association du club sportif municipal de Midoun. Il s'agit donc d'un cas exceptionnel, où l'offre des prestations n'est pas assurée par les animateurs et les éducateurs de la maison de jeunes mais par des entraîneurs et éducateurs professionnels contre des frais d'adhésion symboliques moins chers que les d'autres salles de sport privées. Les jeunes sont satisfaits des activités qu'ils exercent et du relationnel avec les entraîneurs de haut niveau. Ils apprécient beaucoup les

déplacements dans d'autres villes à l'occasion de participation à des tournois sachant qu'ils sont pris en charge par l'association du club sportif municipal.

II.4.2.2. Les activités artistiques, culturelles et autres activités de loisir

Les activités qui réussissent sont celles qui sont initiées et animées par les jeunes eux-mêmes ou par des professionnels bénévoles

Dire que les structures « sont à la traîne » par rapport aux attentes et capacités des jeunes, n'est pas exagéré à notre sens. En effet, nous avons pu constater une véritable dissonance entre ce qui est proposé au sein de certaines structures (des activités considérées comme « démodées » et fortement sexuées) et ce que les jeunes pratiquent ou veulent pouvoir pratiquer. En fait ce sont les jeunes qui « ramènent » au sein des structures des activités qui les passionnent et dans lesquels, nous y reviendrons, ils veulent se distinguer (concours, tournois, développement des passions ancrées ou naissantes). Cette situation amène alors à deux constats : les structures (salles et matériels dans certain cas) sont utilisées par les jeunes sans que l'activité ne soit programmée, encadrée ou accompagnée (Hip Hop (Sousse), RAP et break dance (Jendouba, Sidi Bouzid)). Les jeunes ne viennent pas véritablement pour l'institution mais pour le local ou le matériel qu'ils peuvent utiliser, avec plus ou moins de difficultés.

Une telle situation modifie alors réellement à la fois la représentation de la structure, qui de pourvoyeuse de loisirs devient simplement un espace à occuper. Cet état de fait ne manque pas de se répercuter sur des tensions, voire des luttes de pouvoir et des incompréhensions entre les responsables, les animateurs et les jeunes.

Par conséquent, outre les activités sportives, les activités culturelles, artistiques ou autres qui réussissent bien sont celles qui sont l'œuvre des jeunes et qui sont souvent animées soit par un professionnel bénévole soit par un jeune doué. Le club Radio Web à Sidi Bouzid en est un bon exemple. Il est animé par un jeune journaliste qui a réussi à mobiliser un groupe de jeunes pour créer et animer des émissions radio malgré les problèmes d'ordre administratif (accès au studio pendant les horaires administratifs alors que la nature de l'activité nécessite une continuité dans l'enregistrement) et le manque de matériel d'enregistrement et de reportage en accès libre (dictaphone, caméra, etc.). Selon les jeunes membres du club, les procédures administratives handicapent les activités malgré les efforts déployés par la direction du complexe de jeunesse à Sidi-Bouzid.

Sans que les MJ ne deviennent de simples réceptacles d'activités organisés par les jeunes qui ne font qu'utiliser les salles et le matériel, il est sans doute essentiel d'instaurer une réelle concertation et une programmation avec les jeunes eux-mêmes. Ainsi la mission de ces structures serait renforcée, l'adhésion acquise en « collant » et en étant plus à l'écoute de la réalité des jeunes.

Concernant ces activités (musique, RAP, Break Dance, Hip Hop ou encore foot), nous avons pu relever une forme « d'instrumentalisation » ou plus exactement une volonté de mise à profit de ces activités artistiques ou sportives. De nombreux jeunes estiment qu'une des fonctions essentielles des MJ est d'être des "découvreurs" et des pépinières de talents. Sans soutien et sans les conseils d'animateurs permanents, contractuels ou bénévoles à même de les accompagner, leurs talents, estiment-ils, stagnent.

Nous avons entendu à maintes reprises le mot « mawahab » (Jendouba-Khaznadar, Krayria, Dkhilya...). Outre le fait que les potentialités doivent être cultivées comme l'on fait grandir un arbre, estiment les jeunes, se distinguer dans une activité sportive ou artistique est aussi

envisagé comme un moyen de s'en sortir socialement. Et c'est bien à travers ces critiques et ces attentes que nous pouvons réellement prendre la mesure de la mission essentielle des structures de loisirs et de cultures.

Le plus souvent, ce que reprochent les jeunes c'est le manque d'accompagnement, leurs activités ne pouvant alors bénéficier de compétences à même de renforcer leurs capacités, de les propulser sur le devant de la scène lors de concours inter-régions ou tout simplement de leur permettre de se réaliser. Cette idée de talents étouffés est revenue de manière redondante dans les entretiens de groupe.

« Dans cette MJ, le jeune est méprisé (mahgour). Personne ne s'occupe de nous ; pourtant qui dit que les jeunes n'ont pas des talents qui vont leur permettre d'évoluer, de se distinguer. Or, ici ils te méprisent et te découragent. [...] En plus, il n'y a pas d'entraîneur alors on se forme sur Youtube »

Ayoub (17 ans Lycéen, Jendouba)

« Quand tu as un talent et bien tu ne peux pas le développer, l'exprimer »

Rania (16 ans, lycéenne, Oudhna)

« Nous au moins on n'en a profité, mais les enfants font de la peine. A 6 an, ils ne savent pas tenir un stylo, dessiner. C'est quand ils sont petits qu'il faut détecter les talents et les encourager. Des fois il n'est pas bon à l'école mais il peut réussir sa vie grâce à son talent dans une activité

Habiba (22 ans Etudiante, Krarya)

« C'est la responsabilité de l'Etat. Il n'encourage pas les jeunes à développer leur talents, non il enterre ces talents »

Walid (27 ans, Diplômés au chômage, Khaznadar)

Ainsi, les jeunes membres du club de danse à Sidi Bouzid ou encore de Jendouba (break danse) font souvent des exercices de danses malgré le manque d'équipements (matériel sono en particulier). Toutefois, ces jeunes très dynamiques se sentent mal et trop peu accompagnés ; ils souhaitent s'exprimer à l'occasion d'évènements ce qui nécessite un encadrement, une organisation et une logistique. Ils sont nombreux à estimer que leur talents, leurs capacités peuvent leur permettre de concurrencer d'autres jeunes dans d'autres régions, souvent celles qui sont considérées comme plus favorisées au niveau des structures de loisirs (équipement et encadrement) ; ce sera Sfax pour Sidi Bouzid, Sousse ou Kandar pour Krarya, Mhamdia pour Oudhna... Certains se disent même prêts à intégrer les équipes de ces MJ pour pouvoir poursuivre leurs activités et améliorer leur niveau.

Le club de musique à Sidi Bouzid en est un autre exemple. C'est un petit groupe formé de quelques membres très motivés même si le club manque de tout. L'espace est très petit (20m2) et non aménagé (vitres cassées, alimentation électrique artisanale) et les instruments de musique ne sont pas à la hauteur des attentes des jeunes. Le groupe est mobilisé et encouragé par un musicien bénévole qui tient à ce que les jeunes viennent comme même pour faire de la musique. Toutefois, comme c'est le cas du groupe dedans, les jeunes du club de musique sentent la frustration car ils veulent s'exercer à l'occasion d'évènements ou manifestations culturelles (le festival à Sidi Bouzid par exemple, ou une fête de fin d'année), mais rien de cela.

A Bizerte, nous avons constaté les mêmes tendances ; les animateurs sont dépassés par le dynamisme des jeunes qui n'attendent rien de ces animateurs, peut-être qu'ils soient juste un peu à l'écoute. Le seul qui soit apprécié et "semble intègre" selon les jeunes est un contractuel. Il ne fait pas partie des cadres chargés de l'animation et il n'a jamais suivi une formation en la matière. Mais il est apprécié par les jeunes pour son efficacité, sa proximité et sa capacité d'écoute. Bref, on a l'impression que ce sont les jeunes qui se prennent en charge et qui gèrent seules les clubs. Les plus âgés aidant les plus jeunes. La nature même des activités dépassent complètement les animateurs : échecs à haut niveau, club radio, club japonais, club coréens (convention avec les ambassades), club skateboard, (sans piste skate park !), club de break dance, VTT : c'est un exemple intéressant où les jeunes n'ont pas attendu les animateurs. Certains autres jeunes ont même créé un club de spéléologie encadré par les jeunes eux-mêmes malgré les risques...

Ce dynamisme, bien qu'apprécié semble être contraint, malgré la bonne volonté des jeunes, par le manque de matériels comme c'est le cas du club radio qui ne dispose pas de micro, pas d'insonorisation alors que selon les membres du club, à Metline (Délégation de Ras Jebel) un club pareil a coûté 70 milles dinars tout en étant délaissé!

Dans d'autres régions de l'intérieur, les jeunes considèrent qu'ils sont mal encadrés et accompagnés et se débrouillent comme ils le peuvent mais toujours avec l'aide ou l'assistance de quelques jeunes leader très motivés généralement les plus âgés. C'est le cas à El Hamma, où certains jeunes diplômés du supérieur (ingénieur en électronique industrielle et un autre en mastère de recherche en électronique embarquée) sont motivés pour y créer un club d'électronique. Les jeunes apprécient la rencontre avec leurs amis dans la maison de jeunes même si l'espace n'est pas tout à fait à la hauteur de leurs attentes mais il reste le seul espace de loisir dans le village à part les cafés ou le souk. Les activités sont diverses (Musique, Chants, Dance, Aérobie (réservé aux jeunes filles et aux femmes), Radio-web (non encore fonctionnel), Théâtre, club informatique mais sans connexion internet (mixte) / café culturel. Les jeunes semblent très enthousiasmés malgré les moyens et l'encadrement qui manquent. Pour les clubs (musique, danse, chants, etc...), il n'y a pas d'animateurs spécialisés...Mais certains jeunes étudiants sont mobilisés pour assurer ces activités alors qu'ils manquent de tout. Les jeunes disent avoir de bonnes relations avec les animateurs mais, n'ont à leur égard aucune attente spécifique à part celle d'être à l'écoute car de toutes les façons ils n'ont rien à leur offrir. Pour les activités exclusivement féminines, notamment l'aérobie, les séances sont systématiquement animées par une animatrice qui n'a pas nécessairement le profil. Evidemment, les conditions dans lesquelles s'exercent ces activités ne sont pas du tout optimales pour les raisons que nous avons déjà citées plus haut (manque d'espace, de matériel, rigidité administrative, etc...)

Pour les activités des clubs informatiques qui sont pratiquement offertes dans toutes les maisons de jeunes dans des conditions pas tout à fait appropriées, il faut noter que les jeunes ne s'y intéressent plus car ces activités sont redondantes et dépassées par rapport à leurs enseignements dans les lycées (voir même obsolètes (PowerPoint, Photoshop, Word, Excel, etc...)) et les ordinateurs sont de faibles performances et souvent non fonctionnels. De plus, pour certains, ils ne fréquentent plus les clubs informatiques faute de connexion internet et alors qu'ils peuvent toujours se connecter de chez eux, dans le lycée ou via leurs téléphones portables (pour certains).

II.4.2.3. En milieu rural, les structures sont abandonnées et les animateurs démotivés voire même démissionnaires

En matière d'activités exercées par les jeunes dans les clubs ruraux, il faut préciser que dans 2 clubs ruraux visités (Tekrya (Bizerte), Gosba (Mednine) ou encore Oudhna (Mhamdia), et Dkhriya (Jendouba), aucune activité n'est possible car le club est souvent fermé : les jeunes se regroupent devant le club espérant la visite de l'animateur ou du Directeur qui ne passe pas souvent.

Dans certains autres clubs, outre les problèmes d'infrastructures, les jeunes se sentent abandonnés par les animateurs qui s'absentent beaucoup et qu'ils n'apportent rien au club. Selon ces jeunes, le seul intérêt qu'il y a à aller au club c'est de pouvoir se réunir et de rencontrer les copains, jouer au tennis de table!! Dans le club informatique, il y a des ordinateurs défectueux et pas de connexion internet. Le stade de volley-ball derrière le club n'est pas praticable : pas de filet, souvent pas de ballon, etc... Les jeunes disent qu'ils n'ont aucun contact avec les animateurs qui ne viennent pas souvent...Ils sont en relation avec le chargé administratif du club qui n'est pas un animateur.

Les filles en particulier, expriment une double souffrance car elles n'ont pas d'alternative. Selon certaines participantes au Focus Group à Dghoumes, les animatrices ne viennent pas souvent et lorsqu'elles viennent elles ne proposent rien à part jouer au lancement du poids!!

Au sujet de la participation aux excursions proposées par le club, selon les jeunes, la sélection de certains jeunes (toujours des garçons) chaque année est biaisé car ce sont toujours les mêmes qui partent pour les excursions. Selon l'un des jeunes de la localité rurale de Dghoumes (Tozeur) :

"On fait partir les jeunes discrètement loin du village à l'abri des regards et sans le dire à personne et on se rend compte à leurs retours lorsqu'ils viennent nous raconter leur excursion".

SH, jeune de 15 ans de Dghoumes-Tozeur

Les jeunes expriment un sentiment d'inégalité et de discrimination à leur rencontre et demandent à participer à ces excursions. D'ailleurs, aucun d'entre eux n'a quitté le village et la majorité ne connaît même pas Tozeur qui est à des dizaines de KM de chez eux!!

II.4.3. Une gestion administrative pas du tout adaptée aux attentes des jeunes

Les jeunes, en milieu rural, en particulier, se plaignent des horaires et des jours aléatoires d'ouverture des structures. Ils évoquent la fermeture des centres la plupart du temps, si ce n'est les week-ends. Dans d'autres clubs ruraux, la règle c'est que le club est tout le temps fermé. L'ouverture est exceptionnelle ! C'est ainsi, que les jeunes garçons d'Oudhna débiteront notre entrevue par cette réflexion :

« Le club est ouvert aujourd'hui parce que vous êtes venus, sinon il n'aurait jamais ouvert... On nous a contactés vendredi pour que l'on vienne. ..C'est toujours fermé et même si c'est ouvert de toute façon il n'y a strictement rien à faire »

Montassar (20 ans, Lycéen, Oudhna)

Par ailleurs, en milieu urbain il a été relevé dans toutes les réunions avec les jeunes que l'un des problèmes à surmonter est celui de l'accès à la maison de jeunes qui est limité aux horaires administratifs et aussi les modalités d'exploitation des espaces et du matériel qui, selon les jeunes, sont très rigides.

II.4.3.1. Modalités d'accès : des horaires rigides et non adaptés

En ce qui concerne les horaires d'ouverture, certains jeunes pensent qu'il faut absolument les revoir. La majorité d'entre eux estiment que la maison de jeunes devrait être ouverte toute la journée et même le soir. Ils ne comprennent pas pourquoi elle ferme le dimanche après-midi alors qu'ils ont besoin d'espaces pour exercer leurs activités. Selon A.R., lycéen, 16 ans à Midoun (Djerba) :

« Nous devrions avoir l'autorisation d'accéder au complexe à tout moment même le dimanche après-midi ou encre le soir. Nous avons juste besoin des espaces pour faire de la musique, théâtre, radio web, danse, etc... La présence des animateurs n'est pas indispensable. On peut toujours s'organiser seuls pour faire les activités. Nous sommes comme même majeurs et responsables. Et de toutes les façons, pendant la semaine rares sont les animateurs qui nous accompagnent »!!

Pour certains autres jeunes, l'interruption des activités entre 12H00 et 14H00 pose un sérieux problème pour beaucoup de jeunes qui viennent de loin et qui reste dans la rue ou à proximité de la maison de jeunes attendre la réouverture à 14H00.

Pour d'autres, cette interruption risque de perturber l'exercice de certaines activités qui nécessitent une continuité dans le temps à l'instar des activités du club Radio-web comme le remarque H.Ijeune fille de 23 ans membre du club radio-web:

"On souhaiterait accéder à la maison de jeunes à tout moment car nos activités ne se prêtent pas à l'interruption comme c'est le cas de la radio-web qui nécessite un travail en continu pour enregistrer quelques minutes...Il arrive souvent que l'administration nous interrompe à 12H00 alors que nous sommes en plein enregistrement. C'est frustrant et démotivant"

Par ailleurs, pour d'autres jeunes il est urgent d'adapter les horaires aux spécificités des régions. C'est le cas à Sidi Bouzid et à El Hamma (Tozeur) qui se caractérisent par un climat chaud où toute activité entre 12H00 et 18H00 est impossible en été ; Selon l'un des jeunes à El Hamma (Tozeur)

"Notre région est caractérisée par un climat chaud et en été les activités sont impossibles entre 11H00 et 19H00. Les températures dépassent les 40° et les jeunes sortent plutôt après 19H00 alors que les maisons de jeunes sont fermées. Il est préférable donc de repenser les horaires d'ouverture et même les jours d'ouverture car les maisons de jeunes en été sont complètement vides et non fréquentées alors qu'elles sont ouvertes!"

O.Z, 15 ans lycéen, Hamma-Tozeur

II.4.3.2. La gestion est rigide et l'utilisation du matériel et des équipements est très administrée

Tous les jeunes, ne comprennent pas que l'administration soit très vigilante sur l'utilisation du matériel de sport, de musique, etc... Ils disent que l'administration n'a toujours pas confiance en eux en avançant l'argument qu'auparavant certains de leurs collègues n'ont pas été à la hauteur : vol de matériel, mauvaise utilisation, etc...Cet argument n'est pas convaincant pour eux et ne justifie pas la rigidité extrême imposée par la plupart des administrations des maisons de jeunes.

II.5. La mixité : trouver un équilibre entre ses atouts et ses contraintes

La question de la mixité nous est apparue essentielle à relever dans la mesure où les institutions de loisirs et de culture se doivent de relever le défi de l'égalité entre les deux sexes. Même si certaines filles se disent plus à l'aise pour les activités lorsqu'elles sont entre elles, de jeunes garçons (notamment Oudhna) et filles (Sousse) laissent entendre que ce sont les responsables des structures ou encore les animatrices, en particulier, qui imposent de façon plus ou moins formelle (et conscience) une représentation sexuée des activités « filles » et « garçons ». La réalité est alors que ces comportements des animateurs ne font qu'entériner et renforcer les formes de socialisation fortement sexuées qui existe déjà au sein de la famille. Au lieu de gommer, dans un souci d'égalité, le facteur genre, lui-même souvent très intégré par les filles et les garçons, l'offre d'activité et l'organisation au sein des structures, notamment en milieu rural, renforce les stéréotypes. Certes, dans ces zones rurales ou dans des quartiers urbains, la non mixité peut rassurer les parents des filles qui sont alors pas exclues, mais il semble que cette réalité soit le résultat aussi d'un manque d'initiative et de « courage »

L'exemple des excursions est à ce titre parlant, les filles rencontrées, notamment en milieu rural mais pas seulement elles sont privées des excursions lorsqu'elles nécessitent une nuitée ou plusieurs à l'extérieur du domicile familial.

Le dessin, la danse, la musique ou encore la poterie seraient l'apanage des filles, les sports celui des garçons. Certaines filles qui tentent d'échapper à ces assignations et voudraient jouer « dans la cour des garçons » se trouvent confrontées, à une tentative de découragement de l'institution (Sousse). Les garçons se montrent moins réticents vis-à-vis de leurs pairs filles, surtout lorsqu'elles font déjà partie d'un groupe d'amis ou de jeunes fréquentant les mêmes établissements scolaires.

Marwa (Khazandar) a évoqué quant à elle le fait que le chant et la danse peuvent être mal vus par les familles en référence aux notions de Haram et Hallel

Alors, ne s'agirait-il pas plutôt de faire un travail auprès des familles pour permettre l'accès de leurs filles aux activités de loisirs, quelles qu'elles soient ?

II.5.1. La mixité en milieu urbain

En général, lors des réunions avec les jeunes en milieu urbain, nous n'avons pas relevé un problème lié à la mixité dans l'exercice de la plupart des activités culturelles ou artistiques (théâtre, musique, chants, break danse). Néanmoins, les jeunes de Sousse, nous ont dit, le sentiment d'être mis sous contrôle au sein même de la structure afin d'éviter les contacts entre garçons et filles, tout comme cela a été évoqué à Jendouba (le contrôle étant alors le fait de certains animateurs).

En ce qui concerne les activités sportives, force est de constater que peu de filles pratiquent le sport dans les maisons de jeunes. C'est le cas du foot ou encore le tennis de table qui sont pratiqués exclusivement par des garçons. En revanche, certaines autres activités telles que l'aérobic sont pratiquées exclusivement par des jeunes filles voire même des jeunes femmes encadrées par une animatrice. C'est le cas dans les régions de Hamma (Tozeur) et Midoun (Djerba). Les filles apprécient cette activité et ont une préférence pour la non mixité, intégrant, sans doute, aussi les exigences sociales:

« C'est un monde de filles selon l'expression de l'une des jeunes filles. On s'amuse beaucoup entre filles pendant les séances d'aérobic et on voit mal la participation de garçons ou de jeunes hommes »

AS jeune fille de 24 ans - Hamma - (Tozeur)

Pour certaines autres activités sportives telles que le basket-ball nous avons relevé, exceptionnellement dans certaines régions la participation de quelques jeunes filles aux matchs de basket ball avec les garçons (A Midoun par exemple). Par ailleurs, pour sports individuels ou de combats nous n'avons pas relevé de barrière genre. A Midoun, certains des jeunes rencontrés pratiquent le Karaté dans des groupes certes majoritairement composé de garçons mais où certaines filles y participent. Selon les jeunes, les filles représentent près de 20% de l'ensemble des jeunes pratiquant le Karaté dans la salle de sport de la Maison de jeunes de Midoun.

II.5.2. La mixité en milieu rural : entre freins culturels et coutumiers

En milieu rural et dans certaines localités la tendance est plutôt vers la spécialisation des programmes et des activités par genre car la mixité est moins acceptée, le contrôle de toute une communauté de voisinage et de famille s'y exerçant. La fréquentation de quelques filles dont l'âge ne dépasse pas 14 ans dans la plupart des cas, est conditionnée généralement par la présence d'un éducateur ou animateur de sexe féminin qui rassure les parents. C'est un contrat moral entre animatrice ou directeur et parents même si les animateurs et les directeurs font un effort pour briser ces barrières.

Dans d'autres localités comme à Teskreyra (Bizerte), Gosba (Mednine), l'absence même d'une éducatrice se répercute directement sur une fréquentation quasi nulle du CR par les filles.

Dans d'autres cas, Oudhna (Mhamdia) ou encore Krarya (Kalaa Kobra), la mixité ne pose pas de véritable problème. A Oudhna par exemple, les animatrices mobiles ont pu dans une certaine mesure attirer les jeunes filles.

Mais ce sont les garçons de cette petite localité qui se montrent extrêmement critiques vis-à-vis de la gestion des activités par les animatrices

« Pour le dessin, c'est juste les filles. Toi t'es un garçon et tu veux faire du dessin et bien tu n'as pas le droit. Quand les filles sont là dans le CR et bien les garçons doivent sortir, les portes et les fenêtres se ferment /.../ c'est à cause de S parce que les familles et bien ça ne leur pose pas de problèmes, ici on se connaît tous. En fait, c'est le cadre qui influe sur cette situation »

Oussama (20 ans, Etudiant, Oudhna)

II.6. Les catégories à besoins spécifiques non ciblées pas les institutions sauf dans le cadre de coopération avec le tissu associatif

Les catégories à besoins spécifiques (personnes porteuses d'handicaps, jeunes sans soutien familial, jeunes délinquants, etc...) ne sont pas ciblées par les programmes et les activités des structures publiques de jeunesse et les espaces ne sont pas du tout adaptés. Il n'était pas possible de faire participer des jeunes souffrant d'un handicap malgré les tentatives avec les directions des différentes maisons de jeunes. Toutefois, il semble que certaines maisons de jeunes, collaborent dans certains cas avec certaines associations ou encore avec les centres de santé pour faire des activités en dehors de la maison de jeunes, impliquant les jeunes ayant des besoins spécifiques (sourds, non-voyants, etc...)

II.7. Attentes des jeunes

A la lumière des réunions de groupe en milieu urbain et rural, nous résumons dans ce qui suit les principaux attentes et souhaits exprimés par les jeunes. Cinq grands axes ont été identifiés :

II.7.1. Horaires et accès aux maisons de jeunes

a. *En milieu urbain*

- Autoriser l'accès en dehors des horaires administratifs
- Autoriser l'accès dimanche après midi
- Autoriser l'accès le soir (surtout dans les régions à climat chaud)

b. *En milieu rural*

En milieu rural, il est tout simplement demandé à ce que le club soit ouvert en continu et non pas uniquement comme c'est le cas de certains clubs qui ouvrent seulement le week-end ou encore pour d'autres qui sont fermés depuis longtemps (Gosba ; Oudhna).

II.7.2. Infrastructures, équipement et matériel

a. *En milieu urbain*

- Disposer d'équipements sportifs de qualité et de terrains de sport praticables ;
- Disposer d'espaces aménagés et dédiés pour exercer les activités artistiques et culturelles ;
- Disposer du matériel nécessaire et de bonne qualité et en quantité suffisante pour exercer les activités culturelles et artistiques (danse, théâtre, musique, radio web, etc..) ;
- Connexion internet de qualité et des ordinateurs performants ;

b. *En milieu rural*

Vu l'absence d'activités et la carence en matériel, en milieu rural, les attentes matérielles se limitent à un terrain de foot, des balles de tennis de table, un ballon de foot - et dans certains cas - des ordinateurs performants avec connexion internet.

II.7.3. Activités sportives et tournois

a. *En milieu urbain*

- Les jeunes veulent exercer le foot et le basket-ball dans de bonnes conditions
- Ils souhaitent aussi participer à des tournois : ce point est important puisqu'il dénote un bond qualitatif émanant de jeunes qui se débrouillent avec une infrastructure minimale, qui n'ont pas attendu les animateurs et qui ont atteint un haut niveau de performance. Il est logique, dans ce cas, qu'ils veuillent se mesurer à d'autres jeunes de même niveau. Cette recherche de performance et de reconnaissance constitue un réel atout par rapport à des jeunes qui ne chercheraient qu'à se défouler.

b. *En milieu rural*

Les garçons veulent tout simplement jouer au foot ou au tennis de table alors que les filles n'ont pas exprimé une attente particulière.

II.7.4. Excursions

a. *En milieu urbain*

- Les jeunes apprécient beaucoup les excursions qui manquent beaucoup dans la programmation des maisons de jeunes.
- Pour eux, sortir en groupe avec les copains et copines est un vrai bonheur surtout lorsqu'il s'agit d'une région lointaine.

b. *En milieu rural*

Le désir de faire des excursions et passer quelques jours en dehors du village est un rêve pour tous les jeunes rencontrés en milieu rural. Pour les filles c'est plus qu'un rêve, ça

relève de l'utopie, car de toutes les façons leurs parents ne leur autorisent jamais de partir en excursion.

II.7.5. Accompagnement et encadrement avec plus de professionnalisme

Aussi bien en milieu urbain que rural et plus dans le rural, les jeunes ont fait part de leur insatisfaction concernant l'encadrement ; ils reprochent essentiellement aux animateurs leur manque de spécialisation et expriment les attentes suivantes :

- Plus de proximité des animateurs : des animateurs disponibles et à leur écoute ; Ces attentes se font ressentir plus de la part des filles en milieu rural. Elles le disent explicitement car cette proximité est importante pour elles afin qu'elles soient autorisées à fréquenter le club. Si l'animatrice ne vient pas, la jeune fille n'ira pas au club ! En outre, on peut noter, en milieu rural, compte tenu sans doute d'un « plus grand enfermement » des jeunes filles dans la localité et dans l'espace domestique, un réel attachement vis-à-vis d'animateurs et d'animatrices qui leur permettent de se « distraire, d'apprendre et ou de développer des compétences »
- Des animateurs plus spécialisés capables de faire de l'animation des clubs et d'encadrer les jeunes (musique, théâtre, danse, informatique, etc..) et des éducateurs physiques capables d'encadrer les activités sportives et organiser des tournois; Ces attentes sont exprimées plus par les jeunes en milieu urbain.
- Une présence continue des animateurs afin d'éviter que des activités soient brutalement interrompues en raison du départ d'un animateur. Ces arrêts inexplicables et soudains constituent de réelles sources de frustrations pour des jeunes qui s'étaient réellement engagés dans ces activités.

PARTIE 3: Résultats du diagnostic des institutions publiques de la jeunesse

Selon les statistiques du Ministère (2014), il existe près de 671 structures publiques de jeunesse réparties entre maisons de jeunes (300), maisons de jeunes avec centres d'hébergement (18), complexes de jeunesse plus vastes (24), maisons de jeunes itinérantes (44), unités d'animation de quartiers (30), Bus informatique itinérants (20), centre de camping (23) et clubs de jeunes ruraux (212) assurant des activités dans les milieux ruraux (Tableau 2). Ainsi, près de la moitié des structures sont des maisons de jeunes et près du tiers comprend les clubs de jeunes ruraux répartis sur les différentes régions du pays.

Tableau 2 : Répartition des structures publiques de jeunesse

Chiffres actualisés (juillet 2014)

REGION	MJ	CH	CJ	MIJ	UAQ	CC	BII	CJR	TOTAL	%
	Maison de Jeunes	Centres Hébergement	Complexe de Jeunesse	Maisons itinérantes des jeunes	Unités d'animation des quartiers	Centres de Camping	Bus d'informatique	Clubs de jeunes Ruraux		
GRAND TUNIS	44	0	3	4	9	2	3	8	73	10,9%
NORD EST	39	4	3	6	3	3	1	24	83	12,4%
NORD OUEST	39	4	3	7	4	7	4	27	95	14,2%
CENTRE OUEST	32	3	3	6	3	2	3	33	85	12,7%
CENTRE EST	79	1	5	9	5	5	3	56	163	24,3%
SUD EST	41	2	5	7	3	3	3	31	95	14,2%
SUD OUEST	26	4	2	5	3	1	3	33	77	11,5%
TOTAL	300	18	24	44	30	23	20	212	671	100,0%

Source : Traitement du consultant à partir des données du Ministère de la Jeunesse, du Sport de la Femme et de la Famille Direction de planification et d'évaluation (Juillet 2014)

La répartition régionale des structures publiques de jeunesse met en évidence une forte concentration sur le littoral (près de 70% des structures) où réside près de 80% de la population tunisienne. Précisons que la localisation géographique de ces structures au sein de chaque gouvernorat couvre aussi bien les délégations à dominance urbaine que celles à dominance périurbaine ou rurale.

Les statistiques officielles (Rapport de la Direction Générale de la Jeunesse 2013) indiquent que, ces structures attirent un nombre important de jeunes. Près de 60259 jeunes adhérents dans les maisons de jeunes; De même et en ce qui concerne le nombre de bénéficiaires des programmes et activités des structures concernées par l'animation en milieu urbain et rural telles que les unités d'animation de quartiers qui couvrent particulièrement les grandes agglomérations urbaines et les bus informatiques itinérants et les maisons itinérantes des jeunes qui couvrent essentiellement le milieu péri-urbain et surtout le milieu rural

Bénéficiaires et adhérents (2013)

Structure	Bénéficiaires et adhérents
Maisons de jeunes	60259 adhérents
Unités d'animation de quartier	216758 bénéficiaires
Bus Informatique Itinérant	55649 bénéficiaires
Maison Itinérante de Jeunes	432358 bénéficiaires
Total	765024

Source : rapport de la direction régionale de la jeunesse (2013)

Mais compte tenu du manque d'un système d'information intégré basé sur des indicateurs normalisés et d'un outil de contrôle de qualité sur le recueil de l'information au niveau régional, il est peu probable que ces chiffres reflètent le nombre réel de bénéficiaires.

Dans cette partie de l'étude, l'objectif est de faire un état des lieux du dispositif des structures de la jeunesse avec un intérêt particulier pour les structures intervenant en milieux suburbain et rural et ce en se basant sur un échantillon représentatif de la typologie des structures publiques de jeunesse et leur implantation dans les 7 grandes régions en Tunisie (Voir méthodologie de l'échantillonnage Annexe 4). Cet état des lieux a couvert les axes suivants:

- La programmation et les activités des structures publiques de jeunesse
- Les ressources humaines
- Les infrastructures et les équipements
- Les dispositions financières en relation avec l'exécution du budget

Ce diagnostic nous a permis de dresser un certain nombre de constats quant aux facteurs humains et matériels mis à la disposition de la structure publique de jeunesse en vue de remplir sa mission et atteindre des objectifs qui ne semblent pas être bien définis. D'où l'émergence d'une question essentielle : Quel est l'objectif d'une structure publique de jeunesse en Tunisie ? Les programmes sont-ils le résultat d'une stratégie nationale mûrement réfléchie ? Qui décide des programmes ? Les responsables sur le terrain disposent-ils des moyens matériels et des ressources humaines nécessaires et surtout d'un cadre réglementaire et institutionnel adéquat leur permettant d'appliquer ces programmes ? Ceux-ci sont-ils en adéquation avec les besoins et les demandes des jeunes ? Le cadre administratif et les heures d'ouvertures sont-ils en adéquation avec la réalité de la jeunesse en Tunisie ?

III.1. Programmation des activités des structures publiques de jeunesse et collaboration avec la société civile

III.1.1. Une improvisation souvent non réussie en l'absence d'une vision et d'une stratégie claire

Les entretiens menés auprès des responsables et du personnel chargé de l'animation ne nous ont pas permis de dégager un objectif clair en parlant des différents programmes qui guident les activités assurées au sein des différentes structures publiques de jeunesse. Certains inspecteurs ont clairement signalé l'absence d'une stratégie nationale sur la mise en place des programmes. Le grand nombre de clubs qui existent parfois dans une maison de jeunes ne s'organisent pas autour d'une vision globale, en témoigne la faible collaboration entre eux. De rares cas ont été observés où un club « informatique » collaborait par exemple avec un club « environnement ». Sur le terrain, chaque animateur est tenu de mettre en place en coordination avec la direction, un programme de travail semestriel composé de trois axes : un axe atelier, un axe événements & actions collectives et enfin un axe projet. Mais, la réalisation et la réussite de la programmation demeure toutefois tributaire du contenu des programmes et des moyens matériels et financiers mis à la disposition en temps voulu.

Or comme nous le démontrerons plus loin, de nombreuses institutions visitées souffrent du manque de financement et d'une infrastructure très faible notamment en zone rurale et cela malgré une affluence importante. De nombreux dysfonctionnements d'ordre financier limitent

fortement la programmation d'activités. Mais considérer que tous les problèmes en termes de programmation sont dus à des questions financières et à un manque de moyens matériels constitue un raccourci simpliste. Il n'en demeure pas moins que les questions financières et parfois même la mauvaise allocation des ressources impactent considérablement et négativement les programmes.

En définitif, la réussite de la programmation des activités dépend du degré d'engagement et de motivation des animateurs, et de leur capacité à évoluer dans des conditions de travail difficiles. En matière de contenu, les animateurs disposent de marges de manœuvre importantes en termes de programmation ce qui peut, selon les cas, conduire à des réussites ou des échecs complets. En effet, cette flexibilité donnée aux animateurs en termes de programmation, bien que souhaitée, a souvent eu un impact contre-productif dans la mesure où cela a généré des programmes vides ou obsolètes qui expliquent leur manque de succès du fait qu'ils ne correspondent pas réellement aux attentes des jeunes.

A ce niveau, force est de constater l'inadéquation entre les appellations des ateliers et les activités réellement exercées. Souvent, il a été relaté que les animateurs sont incapables de suivre des jeunes en évolution constante, notamment dans des domaines spécifiques (danse, théâtre, musique, sports individuels, ..). Les responsables ont souvent signalé l'impossibilité de répondre aux besoins des jeunes en raison de l'absence d'animateurs spécialisés. Ce point est essentiel dans la mesure où il conduit à un blocage en termes de programmation, et cela même si les financements existent. Ce ne sont donc pas toujours les moyens financiers qui limitent la programmation de certaines activités mais la disponibilité d'un capital humain qualifié.

A typologie identique et à infrastructure comparable, nous retrouvons les mêmes clubs au sein des structures publiques de jeunesse : Les clubs photo, radio web, musique, danse, théâtre, aérobic, informatique, en plus des activités sportives classiques les plus attractives pour les jeunes (tennis de table, le foot, le basket-ball, et dans certaines maisons de jeunes les sports de combat). Ce qui diffère en revanche c'est le contenu des programmes et le degré d'activité et d'attractivité des clubs. Que doit-on offrir aux jeunes qui fréquentent le club informatique ? Comment organiser et animer un club de théâtre ou de danse ? Comment faire pour réussir les activités du club de musique ? Quelle stratégie pour animer une radio-web ? Comment transmettre des valeurs nobles à travers les activités sportives individuelles et collectives ?

Outre les activités sportives et les activités exercées dans les clubs et ateliers au sein de la maison de jeunes, il ressort des entretiens que les jeunes soient particulièrement intéressés par les excursions qui sont une occasion de sortir entre amis, de faire la connaissance d'autres jeunes et de découvrir des endroits nouveaux. Ces attentes ont été davantage exprimées en milieu périurbain et surtout en milieu rural. Les jeunes qui sont souvent cloisonnés dans leur région demandent à découvrir de nouvelles régions en Tunisie. Certains portent un intérêt particulier aux grandes villes qu'ils ne connaissent pas, d'autres cherchent à voir la mer qu'ils n'ont jamais vue et d'autres cherchent à découvrir la nature. Quelques soient le type d'excursion, celles-ci bénéficient d'un grand succès. Malheureusement, l'offre n'est pas du tout au niveau des attentes des jeunes et plus particulièrement en zones rurales. De nombreuses difficultés limitent l'organisation des excursions : il s'agit en premier lieu de l'impossibilité de prendre en charge la totalité des frais de l'excursion pour tous les jeunes adhérents sur le budget de la maison de jeunes qui est déjà très faible (en moyenne 10000 DT/an) et dont la procédure de dépense est lourde comme nous le développerons plus loin. L'option d'un financement avec une contribution financière du jeune n'est pas toujours adaptée car elle exclut certains jeunes d'un niveau social modeste qui se trouvent dans l'incapacité de contribuer financièrement

(même un montant de 20 à 30 DT). Ceci est de nature à poser un problème au directeur de la structure publique de jeunesse à programmer ce genre d'activité, ce qui le pousse à éviter d'organiser ce type d'activité.

Les besoins des jeunes sont aujourd'hui multiples et s'inscrivent dans une grande dynamique qui nécessite une capacité d'adaptation importante. L'absence de flexibilité au sein des structures publiques de jeunesse ainsi que l'usage très limité d'une approche participative ont abouti à un grand décalage entre les demandes des jeunes et ce qui est disponible en termes d'activités et de projets. Un jeune qui trouve une activité inintéressante ne s'y investira pas. Cette conséquence est essentielle dans la mesure où elle met en danger l'un des principes essentiels de l'organisation d'une maison de jeunes, à savoir la cogestion adultes-jeunes. Ce principe est considéré comme central au niveau international et constitue la spécificité voir l'apport le plus important d'une structure publique de jeunesse.

III.1.2. Les activités attractives et réussies dans les maisons de jeunes sont le plus souvent animées par les jeunes eux-mêmes ou par des bénévoles ou en coordination avec le tissu associatif

Le diagnostic nous a permis d'identifier certains cas de réussite où des jeunes motivés et dynamiques contribuent à l'animation avec l'encadrement des animateurs ou le plus souvent par des bénévoles agissant de façon individuelle ou dans le cadre d'un travail associatif. Il n'est plus question, à ce niveau de programmes puisque les jeunes se prennent totalement en charge et utilisent la structure publique de jeunesse comme un local où ils se retrouvent pour pratiquer leurs activités. En effet, comment nous l'avons relevé lors des focus group avec les jeunes dans certaines institutions, la débrouillardise des animateurs ou de bénévoles a permis de créer des clubs originaux très actifs. C'est le cas dans le complexe de jeunesse à Sidi Bouzid et à Bizerte où des groupes de jeunes motivés et dynamiques réussissent à s'organiser pour faire des activités diverses (radio web, musique, danse, spéléologie, etc...) malgré la multitude des problèmes confrontés (absence d'encadrement, absence de matériel, horaires d'ouverture non adaptées, etc...).

Par ailleurs, l'approche participative commence aujourd'hui à prendre plus de place au sein de quelques structures publiques de jeunesse avec notamment la mise en place du programme « jeune leader » où certains jeunes sont choisis pour leur engagement, leur sérieux ainsi que l'influence qu'ils ont sur les autres jeunes au sein de la structure publique de jeunesse et en dehors de celle-ci pour animer des clubs et donner leur avis sur le fonctionnement de la structure publique de jeunesse. L'expérience de jeunes leaders initiée par le commissariat régional de la Manouba en la matière est exemplaire. Cette expérience devrait être généralisée tout en l'appuyant sur le plan encadrement et accompagnement logistique et financier.

Outre ces expériences, il a été constaté que dans certaines structures publiques de jeunesse, les activités phares et attractives ne sont pas assurées par les animateurs mais par des associations comme c'est le cas à Midoun pour les activités sportives en salle (Karaté, Kung Fu, etc...) qui sont encadrées par l'association du club sportif municipal de Midoun en coordination avec la maison de jeunes et un exploitant privé de la salle de sport louée par la maison de jeunes. Les parents et les jeunes semblent apprécier cette formule tripartite : salle de sport publique, encadrement par

une association et exploitation par un privé⁶ même si l'adhésion et la participation aux activités sont payantes.

Encadré 1:

Cas d'un animateur motivé et engagé à la maison de jeunes de Kalaa Kebira:

Le club video et musique de la maison de jeunes de Kalaa kbira est une expérience intéressante à relever dans la mesure où l'engagement de l'animateur a permis de découvrir certain dons chez certains jeunes notamment en percussions et piano ce qui leur permet de travailler davantage leurs passions dans un environnement agréable, respectueux basé sur les capacités de l'animateur et non sur des moyens financiers importants.

Cas d'un bénévole motivé et engagé à la maison de jeunes de Bizerte

A la maison de jeunes de Bizerte, les jeunes sont beaucoup plus proches d'un jeune bénévole qu'ils respectent en raison de sa disponibilité et de ses capacités à leur trouver des solutions pour combler le manque d'infrastructure. Cela leur a permis de créer un club de spéléologie malgré les risques liés à une telle activité.

III.1.3. Unités d'animation des quartiers (UAQ) : quelles missions avec quels moyens ?

Les unités d'animation de quartiers souffrent sévèrement de l'absence de stratégie puisqu'ils ont été créés dans la précipitation et ne disposent pas des commodités nécessaires. En effet, les UAQ sont des unités chargées de faire des projets d'événementiel et d'animation dans les quartiers à forte concentration urbaine en vue de toucher un spectre large de la population (enfants, jeunes, adultes, etc.): campagnes de sensibilisation, formation de leaders dans les quartiers, organisation d'évènements dans des endroits agréables en pleine nature et animation de masse en collaboration avec les associations et les établissements d'éducation, etc... Ces unités, comme nous le développerons plus loin sont confrontées à des problèmes sérieux en matière de ressources humaines et de logistique mais aussi en matière de programmation (à titre d'exemple, les UAQ n'ont pas besoin de voitures « 10CV » qui soumises à des taxes élevées et qui consomment beaucoup d'essence!) . Malgré cela, certaines d'entre elles réussissent à programmer des activités périodiques dans les quartiers avec une attractivité relativement importante. Toutefois, l'identification et le ciblage des quartiers à animer, les programmes à adapter, l'approche en termes de programmation et d'animation ainsi que le contenu, etc... ne sont pas toujours bien argumentés par les directeurs rencontrés. Il n'y a pas de protocole clair et unifié qui guide le directeur et son staff à proposer des actions en relation avec la spécificité de l'animation dans les quartiers. Généralement, ces unités ciblent des quartiers où ils ont identifié au préalable certains jeunes leaders sur lesquels ils peuvent compter et ils évitent les quartiers

⁶Même si cette formule pose un problème réglementaire pour certains directeurs d'structures publiques de jeunesse ;

qui posent problèmes. Dans certains cas, le choix du quartier ou de l'emplacement est guidé par des soucis logistiques et matériels (stationnement, autorisation municipale, alimentation électrique, etc..) qui, selon les directeurs, limitent leurs activités.

A cet effet, le manque de moyens financiers, qui s'est fait surtout ressentir au cours des dernières années, a conduit à l'émergence de l'idée de programmes à « zéro millime ». Cette idée est ressortie des entretiens au niveau des responsables des UAQ.

III.1.4. L'animation en milieu rural - Clubs ruraux et Bus informatiques itinérants (BII)

Les exemples d'activités inadaptées sont nombreux aussi bien en milieu urbain que rural, la situation en milieu rural étant plus préoccupante. Les bus informatiques en milieu rural ne disposent pas d'internet et limitent parfois leur activité à des logiciels de dessin obsolètes qui n'intéressent nullement les jeunes. Les programmes sont dans ce cas en complète inadéquation avec les demandes des jeunes qui cherchent des activités à plus forte valeur ajoutée. Ce décalage s'explique soit par l'absence d'infrastructure soit par les capacités limitées de l'animateur qui devient ainsi le maillon faible du programme. Au-delà des difficultés techniques, les responsables de ces bus se sentent souvent perdus, ne sachant pas quoi faire pour couvrir de vastes zones rurales. Le choix des établissements qu'ils visitent dépend finalement du réseau de connaissance du responsable et son jugement subjectif en termes de priorités et ne résulte nullement d'une stratégie conçue à l'avance.

Pour les clubs ruraux, la conjonction de deux éléments préoccupants a conduit à une situation de vide total en termes de programmation et d'animation dans certaines zones rurales. L'absence d'infrastructure même minimale et l'absence d'animateurs spécialisé conduit les jeunes à se regrouper simplement devant le local qui est censé les aider à occuper intelligemment leur temps de loisirs. Dans certaines régions visitées, les jeunes ont exprimé leur insatisfaction totale par rapport au club rural et ne voient plus l'intérêt de le fréquenter.

Les clubs ruraux visités manquent sans aucun doute de fonds pour améliorer l'infrastructure et les équipements qui leur permettraient de mener des activités à forte valeur ajoutée pour les jeunes. Les MJ doivent également faire avec les moyens de bord pour mener certaines activités. L'insonorisation des clubs radio par les emballages d'œufs et les panneaux de basket-ball fait maison sont choses courantes !

De leur côté, les bus itinérants voient une grande partie de leur budget disparaître dans des dépenses de fonctionnement non justifiables. Les bus itinérants n'ont pas réellement besoin d'un bus qui coûte trop cher pour un budget initialement limité. Toutes ces situations inexplicables génèrent des dépenses oisives et ne laissent plus grand-chose à la programmation d'activités d'animations.

L'absence de salles polyvalentes avec des normes précises permettant d'assurer un grand nombre d'activités constitue également une grande faiblesse. Ce type de salles présente l'avantage de la pratique de plusieurs activités durant toute l'année sans dépendre des conditions climatiques. Malheureusement, même certaines salles récemment construites ne présentent pas les caractéristiques techniques nécessaires à un usage polyvalent puisque les responsables n'ont pas été associés aux projets. Elles serviront finalement à l'organisation de mariage, ce qui semble être un des objectifs d'une structure publique de jeunesse !

Le manque de stratégie globale et l'absence du souci de la qualité au niveau des programmes ne permettent pas de se prononcer sur l'objectif de la politique de jeunesse.

Est-ce une simple distraction amenant la société à se protéger contre les menaces de sa propre jeunesse (délinquants et extrémistes de tout bord) ou voulons-nous intégrer les jeunes dans un esprit de progrès permettant leur épanouissement et le renouvellement harmonieux de la société basée sur l'engagement citoyen ?

III.1.5. Coopérations avec acteurs institutionnels et société civile

L'isolement d'une structure publique de jeunesse ne peut que limiter son efficacité dans l'atteinte de ses objectifs. En effet, l'ouverture d'une structure publique de jeunesse aux différents acteurs qui évoluent dans le secteur de la jeunesse ne peut apporter, sous certaines conditions, que des aspects positifs. L'ouverture doit également se faire de façon organisée afin de créer des complémentarités où chacun trouvera son compte pour le bien des jeunes. Cette approche fait malheureusement défaut dans la plupart des structures publiques de jeunesse visitées. Les différentes expériences étrangères ont mis en évidence une tendance généralisée au regroupement des Maisons de Jeunes en « fédérations de Maisons de Jeunes » ce qui permet des échanges d'expériences et des échanges de jeunes.

En Tunisie, les expériences réussies de collaborations demeurent tributaires du relationnel et du bon vouloir des responsables. Il n'existe pas de cadre institutionnel permettant de sortir de cette dépendance à caractère aléatoire où personne ne peut prévoir à l'avance le résultat. Les collaborations entre institutions de jeunes elles-mêmes sont très limitées en raison des problèmes de transport.

Le collège et le lycée constituent également des acteurs importants où une relation de complémentarité doit être établie. Il ressort de nos entretiens que la relation est souvent appréhendée sous l'angle de la concurrence, ce qui aboutit rapidement à un blocage conduisant à l'absence de relation entre les MJ et les institutions éducatives. Les responsables de celles-ci demandent souvent l'organisation d'activités au sein même de leurs institutions (dans le cadre des activités culturelles de l'école) ce qui déplaît forcément aux responsables des structures publiques de jeunesse qui préfèrent organiser leurs activités dans leurs locaux.

Le manque de collaboration a souvent été évoqué par les responsables des structures publiques de jeunesse notamment en zones urbaines et périurbaines. Cela peut se matérialiser par un refus catégorique à la participation à certaines activités ou bien le conditionnement de la participation par un droit de regard sur l'activité et le contenu de l'activité. L'absence d'un cadre de collaboration clair laisse ainsi libre cours à toutes les visions subjectives en termes de programmation et au risque d'absence de collaboration si les visions des responsables ne convergent pas.

Les relations avec la société civile évoluant dans le secteur de la jeunesse ou traitant de sujets pouvant intéresser les jeunes n'est pas non plus idéale. Malgré un certain nombre d'expériences réussies avec des associations telles que « ma ville ; citoyenneté, enfant et citoyen » un certain nombre de faiblesses ont été signalées : il existe parfois une redondance d'activités tel que les activités de sensibilisation (ex. Sousse) où les jeunes se sentent matraqués parfois par les mêmes campagnes de sensibilisation qui risquent d'avoir un impact contre-productif. Par ailleurs, certaines associations ont tendance à utiliser la structure publique de jeunesse comme un local sans réelle collaboration avec les responsables. Où est dans ce cas l'intérêt des jeunes ?

Enfin, une relation d'intérêt s'établit parfois pour financer certaines activités et gagner en flexibilité financière. L'association est ainsi utilisée pour collecter des fonds ou apporter elle-

même des fonds pour financer certaines activités comme les excursions. Il n'existe donc pas de collaboration sur le long terme avec une stratégie et des objectifs bien définis.

Ce manque de collaborations institutionnalisées peut parfois priver les jeunes d'un grand nombre d'activités. Des situations paradoxales ont été observées où le manque d'infrastructure au sein de la structure publique de jeunesse aurait pu être largement compensé par le complexe sportif à proximité. Mais il n'en est rien en raison de l'absence de collaboration et problèmes de transport (Ain Draham).

Il est également à noter que les maisons de jeunes et les UAQ semblent avoir plus de relations avec le tissu associatif que les autres structures notamment les MIJ et les bus itinérants. Enfin, la collaboration avec des institutions et associations étrangères est quasiment absente pour des raisons financières, le budget ne permettant pas de financer le déplacement et les échanges de jeunes.

Tableau 3 : Programmation des activités des structures publiques de jeunesse
Synthèse des problèmes constatés

Maisons de jeunes et complexes de jeunesse	Pas de cadre institutionnel et absence d'une stratégie nationale avec une programmation claire
	Dysfonctionnements d'ordre financier limitent fortement la programmation d'activités.
	L'impossibilité de répondre aux besoins des jeunes en raison de l'absence d'animateurs spécialisés
	Fonctionnement administratif non adapté au secteur de la jeunesse - un secteur mouvant et dynamique -les jours et horaires administratifs d'ouverture et de fermeture posent un problème sérieux quant à l'utilité
	Usage très limité de l'approche participative
	Faible collaboration entre les structures publiques de jeunesse en raison de la lourdeur des procédures
	Une spécialisation par milieu/ Interfaçage urbain rural souvent inexistant
	Collaboration embryonnaire avec le tissu associatif mais problématique - problème de partage des compétences
BII + UAQ	Programmes souvent improvisés - pas de protocole clair et unifié qui guide le directeur et son staff à proposer des actions en relation avec la spécificité de l'animation dans les quartiers Pour les BII, les activités sont très sommaires et souvent non appropriées aux attentes des jeunes
	Moyens matériels limités entravant la réalisation d'activités -
MIJ- Clubs ruraux	Absence de programmes et d'activités dans la plupart des CR visités
	Problème sérieux de disponibilité du personnel chargé de l'animation
	Infrastructures et équipements manquants à tous les niveaux

III.2. La question des Ressources Humaines

Comme mentionné plus haut, l'un des problèmes majeurs que nous avons recueilli lors des entretiens aussi bien avec les jeunes qu'avec les directeurs des structures publiques de jeunesse

et les inspecteurs est celui des ressources humaines. En effet le capital humain est l'élément le plus important pour la bonne marche d'une structure publique de jeunesse à tous les niveaux. Les animateurs sont en effet un maillon essentiel de toute une stratégie permettant d'attirer les jeunes, de les écouter, d'établir un climat de confiance, de les fidéliser et enfin d'en faire des acteurs actifs au sein de la structure publique de jeunesse. Les entretiens menés auprès des différents responsables ont permis de relever un grand nombre d'insuffisances au niveau des ressources humaines qui participent officiellement au déroulement des activités au sein des différentes structures visitées. Nous distinguons à ce niveau les insuffisances et les problèmes liés aux cadres chargés de l'animation et ceux qui concernent les ouvriers spécialisés, les premiers seront bien évidemment plus difficiles à résoudre sur le court terme.

III.2.1. Une inadéquation entre la qualification des animateurs et les besoins de la jeunesse : quelle politique de formation et pour quel profil ?

III.2.1.1. Une formation unique et généraliste et une sélection ad-hoc à l'entrée en formation et à l'étape de recrutement

L'un des premiers constats qui interpelle toute personne qui tente d'analyser la situation des structures publiques de jeunesse en Tunisie est lié à la question de l'unicité de la formation des animateurs (ou éducateurs). Toutes les personnes intervenant au niveau des structures publiques de jeunesse sont issues de l'Institut Supérieur de l'Animation pour la Jeunesse et la Culture de Bir El Bey. Pourquoi cette unicité ? Pourquoi une seule voie pour l'animation dans les maisons des jeunes ? Cette stratégie ne risque-t-elle pas de limiter fortement la diversité des profils des intervenants ? Cette question est d'autant plus importante que la formation assurée au niveau de cette institution ne semble pas correspondre aux besoins des jeunes. Tous les directeurs sont en effet unanimes : la formation de l'école de Bir El Bey est aux antipodes des besoins du terrain. Il s'agit, d'après eux, d'une formation trop théorique qui ne permet pas à un animateur d'encadrer une jeunesse en dynamique constante. De plus, la formation à Bir el Bey ne prévoit visiblement pas de spécialité notamment dans les arts, la musique ou le sport. Pour le sport en particulier, nous avons constaté un manque dans tous les établissements alors que ce sont les activités les plus attractives pour les jeunes. De même en ce qui concerne la musique et le théâtre où dans plusieurs maisons de jeunes visités, les jeunes ont exprimé un besoin d'encadrement.

Cela constitue une grande faiblesse. D'une part, les animateurs se retrouvent souvent dépassés et incapables de répondre aux besoins des jeunes, les trouvant peu intéressants. D'autre part, cette inadéquation se traduit dans certains cas par une mauvaise ou sous-utilisation des équipements dédiés⁷ étant donné le manque de spécialisation des animateurs ;

Les directeurs et certains animateurs considèrent que les formations assurées par l'école de Bir El Bey étaient plus adaptées aux besoins du secteur de la jeunesse lorsqu'elle était sous la tutelle du Ministère de la Jeunesse. En effet, la formation était beaucoup plus tournée vers la pratique

⁷La maison de jeunes de Hamem Bourguiba dispose par exemple d'un matériel de musique valant 15MD et qui n'a pas quitté les cartons faute d'animateur spécialisé.

avec des stages obligatoires et une alternance formation/travail terrain ainsi que certaines spécialités.

De plus, en quoi bénéficier d'une telle formation généraliste sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur donne-t-il le droit d'accéder à l'animation dans les MJ. Cette animation n'est-elle pas tout d'abord une vocation que l'on doit compléter par une formation adéquate ? Les entrants à Bir el Bey sont-ils sélectionnés en fonction de leurs aptitudes intrinsèques afin d'exercer un métier aussi important au sein des structures publiques de jeunesse ? Les expériences observées dans les pays les plus avancés en la matière montrent que l'animateur doit disposer de certaines qualités humaines bien déterminées pour réussir une mission parfaitement balisée. Plusieurs directeurs structures publiques de jeunesse ont confirmé que l'animation dirigée vers les jeunes est tout d'abord une vocation. Par ailleurs, la procédure de sélection des animateurs est beaucoup plus proche d'une action sociale que d'un processus de recrutement digne de ce nom. Un recrutement sans mérite et selon l'ancienneté n'incite aucunement les étudiants de l'école de Bir El Bey à se spécialiser et à disposer d'avantages comparatifs par rapport à leurs camarades. Cette procédure débouche sur le recrutement d'animateurs ou directeurs (pour BII, MIJ, UAQ) ayant passé de longue période de chômage (entre 4 et 6 ans) ce qui réduit leur motivation (si on considère qu'ils étaient initialement motivés) et ne facilitera sûrement pas leur intégration dans une structure publique de jeunesse. Toutes ces procédures sont à l'opposé des meilleures pratiques à l'échelle internationale où l'animateur constitue l'une des pierres angulaires de la réussite d'une structure publique de jeunesse.

III.2.1.2. La mission du personnel chargé de l'animation : un engagement réel ou un service minimum ?

Le manque d'engagement des animateurs qui se considèrent comme fonctionnaires administratifs se présentant à des heures précises à la maison des jeunes et en la quittant également à des heures fixes voire même avant l'heure a été signalé. Certains directeurs des structures publiques de jeunesse rappellent que la philosophie même de l'animateur engagé, à l'écoute et rassembleur est loin d'être respectée. Cette situation s'explique par plusieurs considérations dont notamment la prédisposition des animateurs à exercer le métier et leur formation mais aussi par les conditions de travail et les exigences du contexte administratif dans lequel ils évoluent comme nous le détaillerons plus loin.

En ce qui concerne les pré-requis pour l'animation, et face à la situation relativement statique des animateurs, la question de la formation continue et le recyclage des animateurs a été évoquée. Tous les responsables (directeurs et animateurs) sont unanimes et considèrent que des formations ciblées pour les animateurs ne peuvent qu'encourager les plus actifs d'entre eux et inciter ceux qui le sont moins à le devenir. Cela leur permettrait en définitive de proposer de nouvelles activités nécessitant un savoir-faire particulier et qui soient plus en adéquation avec les besoins des jeunes. Ceci est particulièrement nécessaire dans les activités faisant intervenir de la technologie.

Les expériences réussies d'animation que nous avons rencontrées se basent souvent sur des animateurs passionnés par une activité particulière (club photo, club cinéma et musique à Kalaa Kobra) qui se sont formés seuls en investissant parfois leur propre argent (achat d'appareil photo) et qui transmettent cela à des jeunes aussi passionnés qu'eux. Nous avons à ce niveau observé des relations de complicité et de respect entre les jeunes et l'animateur, ce qui contribue à la bonne marche du club malgré des conditions de travail souvent difficiles. Celles-ci sont

compensées par la bonne volonté, la débrouillardise et la passion d'un animateur capable de motiver un groupe de jeunes.

III.2.2. Une inadéquation quantitative dans l'affectation des ressources humaines : ?

III.2.2.1. Affectation des ressources humaines au niveau national

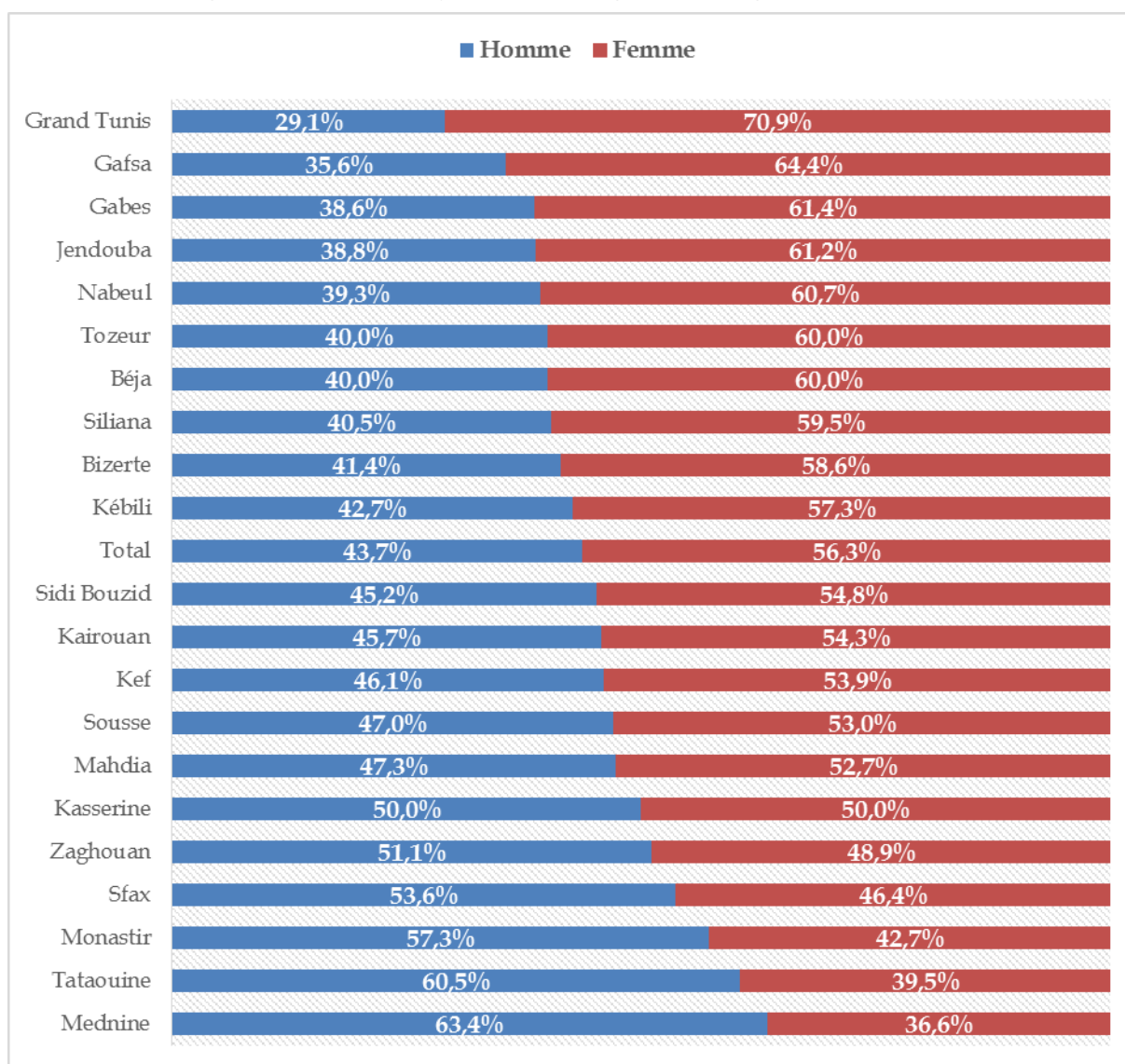
Les structures publiques de jeunesse emploient près de 2040 cadres de jeunesse répartis sur l'ensemble des régions dont plus de la moitié sont des femmes (Tableau 4) :

Tableau 4 : Cadres par gouvernorat et par grande région selon le genre

Régions	Total Cadres		Hommes		Femmes	
	Effectif	%	Effectif	% Homme	Effectif	% Femme
Grand Tunis	323	15,8%	94	29,1%	229	70,9%
Bizerte	70	3,4%	29	41,4%	41	58,6%
Zaghouan	47	2,3%	24	51,1%	23	48,9%
Nabeul	135	6,6%	53	39,3%	82	60,7%
Nord Est	252	12%	106	42,1%	146	57,9%
Béja	55	2,7%	22	40,0%	33	60,0%
Jendouba	67	3,3%	26	38,8%	41	61,2%
Kef	76	3,7%	35	46,1%	41	53,9%
Siliana	42	2,1%	17	40,5%	25	59,5%
Nord-Ouest	240	12%	100	41,7%	140	58,3%
Sousse	117	5,7%	55	47,0%	62	53,0%
Monastir	117	5,7%	67	57,3%	50	42,7%
Mahdia	91	4,5%	43	47,3%	48	52,7%
Sfax	151	7,4%	81	53,6%	70	46,4%
Centre Est	476	23%	246	51,7%	230	48,3%
Kairouan	94	4,6%	43	45,7%	51	54,3%
Sidi Bouzid	126	6,2%	57	45,2%	69	54,8%
Kasserine	64	3,1%	32	50,0%	32	50,0%
Centre Ouest	284	14%	132	46,5%	152	53,5%
Gabes	88	4,3%	34	38,6%	54	61,4%
Mednine	93	4,6%	59	63,4%	34	36,6%
Tataouine	38	1,9%	23	60,5%	15	39,5%
Sud Est	219	11%	116	53,0%	103	47,0%
Gafsa	90	4,4%	32	35,6%	58	64,4%
Tozeur	60	2,9%	24	40,0%	36	60,0%
Kébili	96	4,7%	41	42,7%	55	57,3%
Sud-Ouest	246	12%	97	39,4%	149	60,6%
Total	2040	100%	891	43,7%	1149	56,3%

Précisons que dans tous les gouvernorats la proportion des femmes est relativement plus importante que celle des hommes sauf à Mednine, Tataouine, Sfax, Monastir et Zaghouan (Figure 1). Particulièrement à Mednine, les cadres de jeunesse de sexe féminin ne représentent que 37% du total. En revanche, ces disparités genre sont en faveur des femmes particulièrement dans le Grand Tunis où près de 70% des cadres sont de sexe féminin.

Figure 1 : Cadres de la jeunesse selon genre et par gouvernorat (2014)



Par ailleurs, la répartition par grade montre que plus de 90% ont un grade de professeur. Toutefois, les cadres ayant le grade de "professeur au-dessus du grade" sont relativement plus nombreux dans la population des cadres de sexe masculin. En effet, les professeurs au-dessus du grade représente près de 4,5% de tous les cadres de sexe masculin contre seulement 1,5% des cadres de sexe féminin.

Tableau 5 : Cadres selon le grade et le genre (2014)

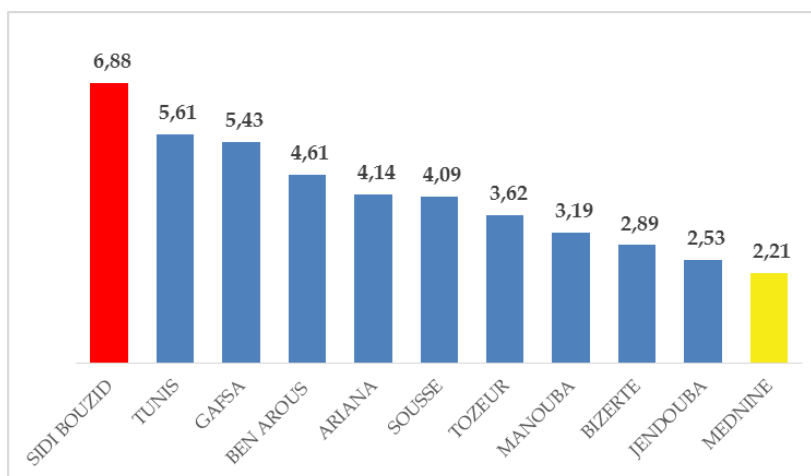
GRADE	HOMMES		FEMMES		TOTAL	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Educateur	84	9,4%	35	3,0%	119	5,8%
Professeur	763	85,6%	1095	95,3%	1858	91,1%
Professeur de niveau 1	1	0,1%	1	0,1%	2	0,1%
Professeur au-dessus de grade	40	4,5%	16	1,4%	56	2,7%
Autre	3	0,3%	2	0,2%	5	0,2%
TOTAL	891	100,0%	1149	100,0%	2040	100,0%

Source : traitement de l'auteur à partir des données du ministère de la jeunesse (2014)

III.2.2.2. Déséquilibre dans l'allocation des ressources humaines entre les régions et au sein de la même région

En matière de répartition des effectifs entre structures publiques de jeunesse dans les régions cibles de l'étude, nous avons constaté des déséquilibres préoccupants entre les régions et au sein de la même région qui laissent planer un doute sur l'existence d'une équité en termes de ressources humaines entre les différentes structures publiques de jeunesse. Ces problèmes de répartition se sont aggravés suite à la vague de recrutement massif après la révolution du 14 janvier et plusieurs cas d'inadéquation, entre l'effectif employé et les besoins réels ont été exprimés par plusieurs directeurs que ce soit en termes de sureffectif ou de sous-effectif. Dans certaines régions, l'effectif employé dans les structures publiques de jeunesse et dans les délégations régionales ont doublé à l'instar de Sidi Bouzid et Gafsa. De plus, selon certains délégués, certaines recrues après la révolution n'ont pas les diplômes appropriés (philosophie, arabe, géographie, etc...) et leur affectation aux structures publiques de jeunesse a posé un problème sérieux qui s'est traduit par une affectation arbitraire pour effectuer des tâches administratives en majorité dans les délégations ou dans les complexes de jeunesse même si cela ne répond à aucun besoin réel de ces structures. D'ailleurs, même pour ces tâches administratives, ces recrues n'ont pas réellement les compétences et les qualifications adéquates étant donnée leur formation d'origine.

Figure 2 : Nombre moyen de cadres (hors directeurs) par gouvernorat toute institution confondue (2014)



Comme le montre la Figure 2, les écarts importants entre les effectifs moyens employés par région mettent en évidence une politique de recrutement et d'affectation non équilibrée. Ces écarts sont encore plus importants si l'on désagrège les résultats par type d'institution comme en témoigne le Tableau 6 :

Tableau 6 : Nombre moyen d'animateurs par type de structure et par gouvernorat

Région	Maison de jeunes			Maison itinérante de jeunes	Unité d'animation de quartier	Bus informatique itinérant
	Moyenne	Min	Max	Moyenne	Moyenne	Moyenne
GRAND TUNIS	5,1	2	9	1,75	2,2	2
BIZERTE	3,6	1	7	0,5	2,0	2
JENDOUBA	3,2	2	6	2	2,0	0
SOUSSE	4,6	2	8	1	1,0	1
SIDI BOUZID	6,5	2	10	10,5	1,0	3
GAFSA	5,5	2	8	4	5,0	3
TOZEUR	4,3	2	11	2,5	1,0	2
MEDENINE	3,6	1	6	3	1,0	1

Source : Traitement de l'auteur à partir des données des rapports des délégations régionales de la jeunesse

En effet, la comparaison entre les régions met en évidence des disparités importantes. En particulier, pour les maisons de jeunes et les maisons de jeunes itinérantes, les moyennes par gouvernorat sont comprises entre 3,2 à Jendouba et 6,5 à Sidi Bouzid alors que pour les maisons itinérantes des jeunes, l'effectif moyen est compris entre 0,5 à Bizerte et 10,5 à Sidi Bouzid.

Précisons aussi que ces disparités sont constatées au niveau intra-régional par type d'institution. Ces disparités sont mises en évidence en comparant le minimum et le maximum de l'effectif par type d'institution au sein de chaque gouvernorat. Pour les maisons de jeunes par exemple, des écarts importants ont été constatés dans certains gouvernorats à l'instar du Grand Tunis, Gafsa, Sidi-Bouzid et Tozeur. En effet à Sidi Bouzid, certaines maisons de jeunes n'ont que deux animateurs alors que d'autres en ont 10. Ces disparités ne s'expliquent pas toujours par la dimension et par la nature des activités de ces institutions. En effet, lors de nos entretiens, certains directeurs se plaignaient du manque d'animateurs alors que d'autres estiment qu'ils sont en sureffectif. C'est le cas à Sidi Bouzid par exemple, où dans certaines maisons de jeunes en milieu péri-urbain proche de Sidi Bouzid (Souk Jedid), le nombre d'animateurs de 8 dépasse les besoins de la maison de jeunes alors que la maison de jeunes de Sebballa qui est loin du chef-lieu manque d'animateurs ; elle ne fonctionne qu'avec deux animateurs. Les mêmes constats ont également été relevés à Gafsa où on se plaint d'un sureffectif à Mdhilla et Oum Larayess alors que d'autres maisons de jeunes sont en sous-effectif (maisons de jeunes de Belkhir et Maison de jeune Sened).

Par ailleurs, les mêmes déséquilibres sont constatés entre les maisons de jeunes itinérantes (MIJ) qui sont chargées de l'animation dans les clubs ruraux et les Bus Informatiques Itinérants (BII) qui couvrent le milieu rural (

Tableau 7). Les disparités sont très visibles d'une région à une autre et entre les structures publiques de jeunesse au sein d'un même gouvernorat. En effet, le nombre de MIJ par gouvernorat est variable. Il varie d'une MIJ à Jendouba qui est une région principalement non communale, à 3 MIJ à Sousse et 4 dans le grand Tunis qui sont plus urbanisés avec une population communale relativement importante par rapport aux régions de l'intérieur.

De plus, le nombre de clubs ruraux affectés à une MIJ est très variable d'une région à une autre comme le montre le

Tableau 7. A titre d'exemple, la MIJ1 à Bizerte est chargé de l'animation de 2 clubs ruraux alors que la MIJ1 à Sidi Bouzid s'en charge de 8 clubs ruraux.

Tableau 7 : Nombre d'institutions et cadres employés permanents pour l'animation en milieu rural

Région	Maisons Itinérantes de Jeunes				Bus Informatique Itinérant		Total effectif
	Nombre de MIJ	Total de cadres employés	Min cadres employés	Max cadres employés	Nombre de BII	Total de cadres employés	
Grand Tunis	4	11	2	3	1	3	14
Bizerte	2	3	1	3	1	3	6
Jendouba	1	3	3	3	1	1	4
Sousse	3	7	2	3	1	2	9
Sidi Bouzid	2	28	8	20	1	4	32
Gafsa	2	10	5	5	1	4	14
Tozeur	2	7	3	4	1	3	10
Mednine	2	8	2	6	1	2	10

Tableau 8 : Clubs ruraux à charge et effectif employé dans les maisons itinérantes des jeunes des régions cibles

Gouvernorat	Maison itinérante des jeunes	Nombre de Clubs Ruraux (à charge)	Nombre d'animateurs			Nombre d'ouvriers
			Contractuels	Permanents	TOTAL	
BEN AROUS	MIJ	5	5	3	8	2
BIZERTE	MIJ 1	2	0	1	1	0
	MIJ 2	2	0	0	0	1
JENDOUBA	MIJ	3	4	2	6	4
SOUSSE	MIJ 1	3	3	1	4	0
	MIJ 2	5	0	1	1	5
SIDI BOUZID	MIJ 1	8	1	19	20	17
	MIJ 2	7	8	7	15	19
TOZEUR	MIJ 1	3	0	2	2	5
	MIJ 2	3	0	4	4	12
MEDNINE	MIJ 1	3	3	1	4	0
	MIJ 2	3	3	0	3	0

Outre le nombre de MIJ, des disparités sont aussi constatées dans les effectifs employés. En effet dans certains gouvernorats, la MIJ est tout simplement une structure ad hoc représentée en la personne du Directeur sans autres ressources humaines d'animation et d'encadrement à part la personne en charge du fonctionnement du club (souvent un contractuel avec une prime dérisoire). C'est le cas dans une MIJ à Bizerte où le Directeur fait tout et doit assurer l'animation dans 2 clubs ruraux (Tableau 8) alors que dans d'autres régions, les MIJ sont dotées de plus de ressources en animateurs et en nombre d'ouvriers comme c'est le cas à Sidi-Bouzid où l'effectif employé atteint 28 cadres y compris les directeurs en plus des 36 ouvriers.

Le personnel en charge de l'ouverture et la fermeture du club et dans certains cas en charge des affaires administratives du club est en réalité la personne clé qui est toujours en contact avec les jeunes en milieu rural surtout dans les clubs où les visites des animateurs sont rares. En se référant aux données du Ministère, ces personnes, dont l'effectif global s'élève à 186 employés sont en majorité des hommes (91%). La majorité d'entre eux sont des contractuels (près de 90%) touchant une prime dérisoire variable selon le statut (variant entre 50 et 250 DT/mois). Précisions aussi que près de 70% des personnes chargés du club ont au plus un niveau secondaire et seulement 30% d'entre eux ont un niveau supérieur. Aussi il faut noter que seulement près de 20% d'entre eux sont issus de secteur en relation avec l'éducation (instituteur, professeur, directeur d'école, animation). Les autres ont des profils divers : 55% sont des chômeurs et les autres (près de 25%) sont soit des ouvriers soit des travailleurs du secteur agricole ou employés administratifs. Cette situation témoigne de la précarité des conditions de travail en milieu rural où le plus gros de l'effectif chargé du club n'est pas permanent et il n'est pas spécialisé alors même que, pour les jeunes en milieu rural, c'est cette personne qui représente pour eux le club car les directeurs et dans certains cas les animateurs ne viennent pas quotidiennement au club.

Remarquons aussi que ces disparités sont aussi constatées au sein de la même région entre les MIJ où certains directeurs ont exprimé une incompréhension de la clé de répartition du personnel chargé de l'animation. Les cas de Sidi Bouzid et Médenine sont particulièrement représentatifs de ce déséquilibre entre les MIJ.

Le même constat est valable pour les Bus Informatiques Itinérants où l'effectif varie entre un seul cadre qui est le Directeur du BII à Jendouba à 4 cadres à Sidi Bouzid et Gafsa.

Ainsi, en comparant les effectifs totaux employés pour l'animation en milieu rural par les structures dédiées (MIJ et BII), on constate des disparités inexplicables : seulement 4 cadres à Jendouba qui est principalement rurale et 9 à Sousse qui est principalement communale ou encore 14 dans le Grand Tunis où le taux d'urbanisation dépasse 90%. Outre ces disparités liées au milieu, la répartition entre les régions et au sein de la même région ne semble pas respecter des critères de rationalité et d'optimisation de l'allocation des ressources humaines. Ceci explique en partie les résultats du diagnostic de la situation des clubs ruraux qui ressemblent beaucoup plus à des coquilles vides qu'à de vrais espaces d'animation pour la jeunesse en milieu rural.

Tous ces constats amènent à se demander s'il existe réellement une stratégie de l'affectation des animateurs à l'échelle nationale. En effet, le lieu d'affectation semble être biaisé par les considérations sociales (mutations, rapprochement des conjoints, etc...) et n'obéit pas souvent à une logique de rationalisation et optimisation selon les besoins. Quant aux animateurs et animatrices, ils préfèrent souvent évoluer dans des structures proches de leur lieu d'habitation qui a débouché sur des déséquilibres en termes d'effectifs entre les différentes structures publiques de jeunesse et un « turnover » élevé ne permettant pas d'établir des relations solides et pérennes entre les animateurs et les jeunes.

III.2.3. Gestion des ressources humaines :

Nous présentons dans ce qui suit un diagnostic sommaire des conditions de travail des ressources humaines chargées de la gestion et de l'animation au sein des structures publiques

de jeunesse en distinguant les animateurs et les directeurs tout en mettant en évidence la particularité et la spécificité des différentes structures dans les régions visitées. Nous insisterons aussi sur la pénurie d'ouvriers spécialisés dans certaines structures publiques de jeunesse.

III.2.3.1. La charge horaire du personnel chargé de l'animation

Précisons tout d'abord que la charge horaire de 18 heures de travail hebdomadaire est jugée par la plupart des directeurs des structures publiques de jeunesse comme une charge confortable pour l'animateur. Toutefois, pour certains directeurs des structures publiques de jeunesse, cette charge réduite pose souvent des problèmes d'allocation des ressources humaines au sein de la structure publique de jeunesse surtout pour les maisons de jeunes qui fonctionnent avec un effectif réduit d'animateurs (2 ou 3 animateurs) et qui se caractérisent par un taux de fréquentation de jeunes relativement important. C'est notamment le cas dans la maison de jeunes de Midoun où seulement 3 animateurs sont affectés alors que le nombre de jeunes qui fréquentent l'établissement est très important étant donné sa situation stratégique centrale et sa proximité d'un lycée. Dans ce cas, la gestion des ressources humaines, leur jours de congé, leur affectation sur les jours de la semaine devient problématique et représente un défi de taille pour le Directeur car il faut assurer le service au quotidien sauf le lundi et le dimanche après-midi tout en veillant à respecter la charge horaire de l'animateur. Certains directeurs trouvent des difficultés dans la gestion des jours de congés car la plupart des animateurs veulent se reposer Dimanche ou mardi en plus du jour de fermeture (le Lundi) car ça leur fait deux jours de repos successifs (Dimanche et Lundi ou Lundi et Mardi). Pour certains directeurs, il est souvent difficile de mobiliser les animateurs dimanche et mardi.

III.2.3.2. Les obstacles rencontrés par le personnel chargé de l'animation

Outre les problèmes de disparités non justifiées dans l'allocation des ressources humaines, force est de constater que les animateurs rencontrent souvent des problèmes dans l'exercice de leurs fonctions étant donné les conditions de travail jugés défavorables par les responsables des structures publiques de jeunesse. Ces obstacles sont de différentes natures et sont généralement plus préoccupants en milieu périurbain et rural. Nous présentons ci-après les obstacles en distinguant ceux liés aux conditions de travail et ceux en relation avec la formation, la supervision et l'inspection.

a. Conditions de travail démotivantes surtout en milieu périurbain et rural

En ce qui concerne les conditions de travail, les obstacles suivants ont été relevés lors de nos entretiens dans la majorité des structures publiques de jeunesse:

- Comme précisé plus haut, le manque de matériel et d'équipements adaptés surtout en milieu rural freine les activités et démotivent les animateurs ;
- Impossibilité de répondre rapidement aux attentes des jeunes vu la lourdeur des procédures de la dépense publique qui accablent et freinent toute initiative de la direction et des animateurs ;
- Pénibilité du travail en milieu rural et dans certains cas en milieu périurbain où on manque de tout. Aussi, le problème de la distance séparant le lieu du travail de l'animateur en milieu rural lointain à son lieu d'habitation pose un problème sérieux pour se rendre jusqu'au club rural et surtout pour s'assurer du retour sachant qu'en milieu rural il n'y a pas de transport public. Ces problèmes génèrent des absences et des retards fréquents dont souffrent la majorité des jeunes que nous avons rencontrés

lors des focus group. Selon certains responsables des maisons Itinérantes des jeunes, cette question est accentuée par la dimension genre où les femmes doivent souvent rentrer tôt pour des conditions de sécurité.

b. Obstacles liés à la formation du personnel chargé de l'animation

- Manque d'encadrement des animateurs qui souhaitent en général suivre des formations spécialisées et spécifiques; En particulier pour l'animation en milieu rural, nous avons constaté, dans certaines régions une démotivation des animateurs qui ont exprimé un besoin en matière de formation spécifique dans le domaine de l'animation en milieu rural étant donné les spécificités de la jeunesse et les infrastructures très faibles. Ils déplorent par ailleurs la réputation péjorative du travail d'animation en milieu rural dans la mesure où ce sont les nouveaux animateurs qui y sont affectés. Ces derniers, estimant que leur affectation relève plus d'une nécessité de combler des vacances d'emplois désertés par d'autres plutôt que d'une affectation relevant d'une stratégie réfléchie.
- Pour l'animation des quartiers : comme pour l'animation en milieu rural, celle-ci exige en principe une formation précise, un programme clair et des moyens pour le réaliser. Or, il semblerait que les directeurs et animateurs ne bénéficient pas de qualifications spécifiques pour réussir une telle mission. Certains parmi eux ont exprimé des attentes en termes de formation ciblée tout en adaptant les moyens logistiques et matériels nécessaires.
- Pour les bus itinérants : des connaissances en informatique sont nécessaires. Or, plusieurs directeurs et/ou animateurs ne semblent pas avoir la formation adéquate ce qui les pousse parfois à improviser ou dans le meilleur des cas à s'auto-former.

c. Obstacles liés à la supervision, l'inspection et l'évolution dans la carrière

- Une supervision jugée non bénéfique et une inspection entravant dans certains cas le travail du personnel chargé de l'animation :

Certains animateurs dans certaines régions semblent être obnubilés par les nombreux rapports à rendre à l'inspecteur. Ces lourdes tâches administratives liées aux ateliers, activités d'animation collectives & événements ainsi que les projets occupent une grande partie de leur temps. La relation avec l'inspecteur est parfois conflictuelle, l'animateur se sentant surveillé dans l'attente du premier faux pas. Aussi certains estiment que certains inspecteurs n'ont pas les qualifications requises pour faire correctement la supervision.

- Quand l'absence d'inspection entrave l'évolution dans la carrière :

En revanche, certains animateurs dans certaines régions du sud (voire même certains directeurs de BIL, UAQ, MIJ) se plaignent de l'impossibilité pour eux d'évoluer dans leurs carrières, comme leurs collègues dans d'autres régions, faute d'inspection. En effet, dans certaines régions, la non disponibilité de l'inspecteur pour la supervision et l'inspection de façon régulière pose un sérieux problème. C'est notamment le cas à Tozeur et Gafsa où un seul inspecteur couvre les deux gouvernorats ! Cela ne peut que

démotiver certains cadres qui n'ont pas reçu la visite de l'inspecteur alors voient d'autres collègues dans d'autres régions évoluer plus rapidement en raison d'une plus grande disponibilité de l'inspecteur. Ces cadres expriment un sentiment de frustration et se considèrent comme victime d'une discrimination.

III.2.3.3. Les obstacles rencontrés par les directeurs des structures publiques de jeunesse

- Les directeurs des maisons de jeunes

Outre ces problèmes de gestion des ressources humaines au quotidien, le directeur au-delà de ses engagements administratifs notamment les correspondances avec la tutelle, les achats et le suivi des activités, doit assurer une présence quotidienne et régulière dans l'établissement ce qui représente une charge de travail lourde dépassant souvent les 35 heures de travail hebdomadaire pour une prime dérisoire (récemment doublée pour passer à 100 DT/mois) à comparer avec l'animateur qui n'assure que 18H de travail hebdomadaire. Bien que la prime soit dérisoire, les directeurs semblent motivés pour assurer leurs fonctions mais demandent surtout à ce que les obstacles en matière de dépense soient levés, que les problèmes d'équipement et d'infrastructures soient réglés et surtout que les ressources humaines soient plus motivées pour le travail dans le secteur de la jeunesse et les effectifs employés des animateurs et des ouvriers spécialisés soient adaptés aux besoins.

- Les directeurs des maisons de jeunes avec centre d'hébergement - centre de camping -

Précisons que les tâches de la direction sont encore plus compliquées dans les complexes de jeunesse ou encore dans les maisons de jeunes avec centre d'hébergement, où le directeur est amené à assurer - en plus de ses tâches habituelles d'un directeur d'une maison de jeunes - une mission de gestion spécifique pour laquelle il n'est ni formé ni préparé (approvisionnement pour la restauration et la gestion de la cuisine, le gestion de l'hébergement, etc.), d'autant plus que ces structures manquent des ressources humaines spécialisées comme nous le précisons plus loin (chef de cuisine, garde-manger, cuisinier, agent de maintenance, commis de cuisine, femmes de chambre, gouvernante, gardiens, etc...).

- Les Directeurs des Maisons de jeunes itinérantes, des bus informatique itinérant et des unités d'animation de quartier

Les directeurs des structures publiques de jeunesse chargées de l'animation dans les quartiers et en milieu rural rencontrent eux aussi un certain nombre de problèmes liés notamment aux insuffisances matérielles comme nous l'avons mentionné plus haut mais aussi à l'insuffisance des ressources humaines. Ce problème se pose particulièrement pour les MIJ qui couvrent plusieurs clubs ruraux et qui ne disposent pas des ressources humaines suffisantes. Elles ne peuvent pas alors assurer leur fonction de façon continue dans tous les clubs ruraux. Les contractuels qui compensaient ce manque n'étant plus désormais reconduit (politique du 1^{er} Ministère sur les emplois précaires) et un certain nombre de club ruraux ont dû être fermés.

Aussi, pour les UAQ, outre les problèmes logistiques et d'équipements, le manque de ressources humaines spécialisées dans l'animation des quartiers pose un problème sérieux surtout lorsqu'il s'agit d'activités ou d'évènements importants.

- Le manque d'ouvriers spécialisés réduit souvent l'activité
Précisons qu'après la révolution, beaucoup de travailleurs et ouvriers ont été recrutés pour travailler dans les institutions de jeunesse dans certaines régions, ce qui constitue pour certains responsables régionaux une charge salariale en plus sans aucun rendement pour les établissements de jeunesse, car ces affectations ne correspondent pas à un besoin réel (Cas de la MJ Sidi Bouzid- Cité Khadhra où plus de 30 ouvriers y travaillent !), alors que dans d'autres il y a un manque flagrant et n'ont même pas de gardiens. Certains directeurs ont en effet souvent signalé avec regret l'absence de gardiens dans les maisons de jeunes ce qui favorise le vol, et l'occupation des lieux par des délinquants pendant la nuit. Des seringues usées et des bouteilles d'alcool sont régulièrement retrouvées dans le jardin de l'une des maisons de jeunes visitées à Sousse. Inutile de rappeler les risques que cela représente. Cette situation est incompréhensible quand on voit que d'autres maisons de jeunes sont bondées d'ouvriers n'ayant pas de tâches précises. Par ailleurs, certaines maisons de jeunes avec centre d'hébergement (Midoun, Sidi Bouzid) et certains centres de camping (Selloum, Hergla, Ain Soltan, Douz) souffrent de l'absence de plusieurs profils nécessaires au bon fonctionnement de l'établissement: femme de ménage, cuisinier, commis de cuisine, jardinier, gardien etc... L'absence de ces personnes-ressources génère encore une fois un gaspillage financier flagrant : du matériel valant des dizaines de milliers de dinars dans les cartons faute de personnel pour l'utiliser et des institutions qui refusent les demandes d'hébergement par manque de logistique. Par ailleurs, force est de constater que l'accueil est une fonction généralement inexistante au sein des maisons des jeunes en général et dans les maisons de jeunes avec centre d'hébergement et dans les centres de camping. Cela peut s'expliquer par un manque de personnel qualifié mais également par la sous-estimation de l'importance de cette fonction indispensable dans le secteur de l'hébergement. Souvent, les directeurs comptent sur les gardiens qui ne sont pas qualifiés pour assurer cette fonction et beaucoup de problèmes ont été soulevés.

Tableau 9 : Ressources Humaines : Synthèse des problèmes constatés

Maisons de jeunes et CJ	Une formation trop théorique qui ne permet pas à un animateur d'encadrer une jeunesse en dynamique constante
	La formation à Bir el Bey ne prévoit visiblement pas de spécialité notamment dans les arts, la musique, le théâtre, etc.. d'où le manque d'encadrement dans plusieurs maisons de jeunes
	Manque d'éducateur sportifs dans tous les établissements alors que ce sont les activités les plus attractives pour les jeunes
	Procédure de recrutement à revoir
	Manque d'engagement de certains animateurs qui se considèrent comme fonctionnaires administratifs plutôt que des animateurs
	Charge d'horaire réduite des animateurs qui pose des problèmes d'allocation des ressources humaines au sein de l'institution - Difficultés dans la gestion des jours de congés surtout dans les maisons de jeunes à faible effectif d'animateurs
	Déséquilibre dans l'allocation des ressources humaines entre les régions et au sein de la même région et des problèmes de disparités non justifiées dans l'allocation des ressources humaines
	Les tâches lourdes du Directeur contre une prime dérisoire.
	Absence de supervision et d'inspection dans certaines régions bloquant l'avancement dans la carrière de certains animateurs.
	La relation avec l'inspecteur est parfois conflictuelle
	Manque d'ouvriers spécialisés notamment des gardiens et des agents d'entretien

BII/UAQ	Plusieurs directeurs et/ou animateurs ne semblent pas avoir la formation adéquate spécifique / Les directeurs et animateurs ne bénéficient pas de qualifications spécifiques pour l'animation des quartiers ou encore en milieu rural
	Le manque de ressources humaines spécialisées dans l'animation des quartiers
MIJ-Clubs ruraux	Des disparités dans les effectifs employés
	La précarité des conditions de travail en milieu rural où le plus gros de l'effectif chargé du club n'est pas permanente
	Une incompréhension de la clé de répartition du personnel chargé de l'animation
	Conditions du travail démotivantes surtout en milieu périurbain et rural
	Le manque de matériel et d'équipements adaptés surtout en milieu rural freine les activités et démotivent les animateurs
	Une démotivation des animateurs qui ont exprimé un besoin en matière de formation spécifique dans le domaine de l'animation en milieu rural
CC et centre d'hébergement	Le problème de la distance séparant le lieu du travail de l'animateur en milieu rural
	L'absence de plusieurs profils nécessaires au bon fonctionnement de l'institution (femme de ménage, cuisinier, commis de cuisine, jardinier, gardien etc)
	Charge lourde pour faire la double gestion (Maison de jeune et centre d'hébergement) Manque de formation dans le domaine de l'hébergement pour les directeurs qui gèrent les mains de jeunes avec centre d'hébergement

III.3. Problèmes d'infrastructures et d'équipements

Lors des visites effectuées dans les différentes régions, nous avons relevé plusieurs problèmes liés à l'infrastructure et aux équipements. Nous présentons dans ce qui suit un diagnostic synthétique de la situation en mettant en évidence les disparités entre les structures publiques de jeunesse entre les régions et au sein de la même région.

III.3.1. Problèmes fonciers, localisation, proximité et architecture

Nous avons tout d'abord constaté que l'emplacement de certaines structures publiques de jeunesse n'est pas toujours adapté à la mission de l'établissement (proximité des zones industrielles, sortie de la ville et loin du centre, etc...) alors que d'autres (Jendouba, Ain Draham et Bizerte) sont caractérisées par un emplacement stratégique (centre-ville, proximité d'un lycée ou collège, zone d'attractivité, etc...). L'emplacement est important et influe beaucoup sur la fréquentation de l'espace. Les expériences étrangères rappellent à ce niveau que l'emplacement géographique n'a pas que des conséquences d'ordre pratique mais influence également la réputation de l'institution. D'où l'importance de la prise en compte de ce facteur. Cela est d'ailleurs confirmé par certains directeurs qui considèrent ce facteur comme déterminant dans l'attractivité à l'instar de la maison de jeunes de Midoun située à proximité du palais Municipal et en face du lycée et qui connaît un taux de fréquentation élevé.

Selon certains responsables au sein des délégations régionales de la jeunesse, l'emplacement géographique non adapté de certaines structures publiques de jeunesse s'explique dans certains cas par la pénurie du foncier dans certaines villes. Pour d'autres, même si le foncier existe, les conseils régionaux et municipaux estiment qu'une maison de jeune n'est pas une priorité pour leur région ou commune. Le "stock" foncier est alloué à d'autres investissements jugés plus rentables et plus utiles pour les populations. Il est d'ailleurs urgent de revoir à ce niveau le dispositif de responsabilité commune des structures publiques de jeunesse entre Municipalité et Conseil régional d'une part et le Ministère de la jeunesse d'autre part. En effet, la responsabilité partagée pose de sérieux problèmes pour le fonctionnement, l'entretien et la maintenance des

infrastructures, En témoigne la réaction des municipalités et conseils régionaux qui ont connu, après le 14 Janvier, des difficultés financières et qui ont réduit voire même annuler leur engagement en matière de paiement d'électricité, d'eau, de travaux d'entretien et de rénovation des bâtiments. Cela a bien évidemment posé de vrais problèmes pour certaines structures publiques de jeunesse dans certaines régions qui se sont trouvées dans l'obligation de prendre en charge le paiement de ces frais ce qui a érodé leur budget initialement faible.

Concernant l'architecture, certaines maisons de jeunes bénéficient d'une architecture innovante à l'instar de la maison de jeunes de Bizerte qui est relativement bien conçue puisqu'il n'y a pas d'espaces perdus, tous les bâtiments sont ouverts les uns sur les autres et l'usage du verre est de mise pour une plus grande transparence. Toutefois, force est de constater que certains autres établissements visités sont construites selon un modèle non fonctionnel et non attractif surtout pour les structures publiques de jeunesse de petite taille dans les zones périurbaines comme c'est le cas à Souk Jedid à Sidi Bouzid ou à Hamma - Tozeur. Le bâtiment construit selon un modèle classique non innovant et sans aucune créativité ressemble davantage à un local administratif qu'à une structure publique de jeunesse.

D'autres problèmes ont été observés comme l'absence des vestiaires ou des vestiaires accessibles par le jardin, des toilettes communes filles/garçons, des espaces perdus ne pouvant être exploités. Des erreurs architecturales aberrantes ont été observées dans plusieurs structures publiques de jeunesse.

Précisons par ailleurs, que dans la plupart des cas les UAQ, BII et MIJ n'ont pas de locaux dédiés sauf à Médenine où ces institutions sont hébergées dans un bâtiment loué par la délégation (Mednine). Dans la plupart des cas, ces institutions sont hébergées soit dans la délégation de jeunesse, soit dans une maison de jeunes comme c'est le cas à Bizerte et Jendouba ou dans le complexe de jeunesse à Tozeur. Bien que ces structures soient plus concernées par l'animation dans les quartiers et en milieu rural, l'absence d'un local propre pose souvent un problème pour le Directeur et les animateurs dans l'organisation efficace de leur programmation et activités. De plus l'absence d'un local dédié et approprié pose le problème du stockage du matériel que ces unités utilisent à l'occasion de l'animation dans les quartiers ou en milieu rural.

III.3.2. Etat et dimensionnement des bâtiments - un souci sérieux quant à la qualité de l'exécution et du suivi des chantiers!!

Les établissements que nous avons visités en milieu urbain et périurbain sont de différentes tailles. Certains sont spacieux à l'instar des complexes de jeunesse de Sidi Bouzid et de Tozeur alors que d'autres sont étroits comme la maison de jeunes de Souk Jedid (300 m²) à Sidi-Bouzid ou Hamma à Tozeur, Ras jbel. D'autres établissements ont des superficies acceptables (Maison de jeunes Cité El Khadhra à Sidi Bouzid - Maison de Jeunes Mhamdia à Ben Arous). De plus, force est de constater que certains bâtiments sont dans un état plus ou moins neuf alors que d'autres sont vétustes. Certains bâtiments viennent d'être rénovés comme c'est le cas de la maison de jeunes Cité Khadhra à Sidi Bouzid alors que d'autres bâtiments sont dans un état vétuste (Midoun - Djerba). Précisons aussi que pour certains établissements visités, la façade et la clôture sont dans un état dégradé (peinture décapée, portail rouillé, fissures dans la clôture, etc..) nécessitant une rénovation.

Précisons par ailleurs, que beaucoup d'établissements, ne disposent pas d'espaces non couverts suffisants ni de terrains de sport. Dans ces conditions, la pratique des activités culturelles et sportives en groupe est impossible. Les directeurs se trouvent alors obligés d'adapter leurs activités, ce qui n'est pas évident car ce qui intéressent le plus les jeunes, c'est le sport, la danse

en groupe, l'aérobic, etc... Aussi, même quand les établissements disposent de grandes salles, celles-ci ne sont généralement pas bien aménagées. Les terrains de sport sont souvent dangereux et inadaptés nécessitant un entretien voire des travaux de plus grande envergure. Or, comme nous l'avons déjà mentionné, il semble que pour l'entretien des bâtiments et des espaces collectifs, certaines municipalités et conseil régionaux ont révisé à la baisse leur budget et ce en raison de leurs difficultés financières.

Pour les maisons de jeunes avec centre d'hébergement et les centres de camping nous avons noté des disparités entre les établissements. A titre d'exemple, nous avons noté une dégradation totale du centre d'hébergement de la maison de jeunes de Midoun et le centre de Camping de Selloum et cela sur tous les plans (hébergement, hygiène, évacuation, aération, etc...) Ces structures sont pourtant toujours fonctionnelles. La construction d'un nouveau bâtiment pour l'hébergement est visiblement en cours à Midoun malgré l'arrêt des travaux depuis plusieurs mois !! En revanche, dans le centre de camping de Douz, les bâtiments sont dans un bon état mais le centre souffre d'autres problèmes de fond : il ne dispose pas d'un espace dédié à l'accueil, et l'espace cuisine n'est pas fonctionnel (bien que relativement bien équipé) faute de ressources humaines spécialisées. Le centre de camping de Ghardimaou ainsi que la maison de jeunes avec hébergement de Hergla bénéficient également d'une bonne infrastructure mais sont fortement limités dans leurs activités par l'absence de ressources humaines spécialisées. Ce qui est encore plus frustrant !

Nous avons par ailleurs constaté que certains établissements ont bénéficié de travaux d'infrastructures importants à l'instar de la Maison de jeune Souk-Jedid (Sidi-Bouزيد) alors que pour d'autres des chantiers sont en cours mais semblent être arrêtés depuis plusieurs mois. Dans d'autres structures les chantiers sont finalisés mais non encore réceptionnés pour des raisons diverses.

Pour les maisons de jeunes où les travaux sont finalisés et réceptionnés, force est de constater que les responsables ne sont généralement pas satisfaits de la qualité de l'exécution surtout en ce qui concerne l'aménagement des terrains ou la construction de bâtiments. Certaines œuvres réceptionnés manquent de finition ou présentent des défauts apparents. Pour d'autres travaux, l'architecture ne semble pas être fonctionnelle à l'instar des bâtiments dédiés à la restauration dans les centres de camping. Ceci s'explique par la non-participation des responsables des MJ dans les premières phases de conception.

Par ailleurs, pour d'autres œuvres, non encore réceptionnées pourtant finalisées, les directeurs sont en situation d'attente et se posent la question du retard qui s'allonge dans l'exploitation de ces nouvelles infrastructures même s'ils ne sont pas satisfaits de la qualité. Lors de notre visite, nous avons constaté beaucoup de défauts dans la réalisation des travaux alors même que l'infrastructure n'est pas encore fonctionnelle. Enfin, pour certaines structures, nous avons constaté l'arrêt du chantier depuis plusieurs mois ce qui entrave la bonne réalisation des activités pour les jeunes.

Certains directeurs des structures publiques de jeunesse pensent que généralement ils n'ont aucune idée sur le cahier de charges, le plan architectural, etc.... du projet qui s'exécute dans leur institution alors qu'ils représentent le seul contact avec le maître d'œuvre tout au long de l'exécution du projet. En effet, les visites de l'ingénieur contrôle du ministère de l'équipement sont rares et, on se rend compte souvent après coup de la mauvaise exécution et pourtant dans la plupart des cas les marchés sont réceptionnés et c'est le Directeur et les jeunes qui subissent les conséquences sans compter le gaspillage financier généré.

Pour toutes ces raisons, certains responsables des structures publiques de jeunesse estiment que la tutelle devrait les consulter à l'étape de la conception du projet avant d'entamer les travaux. Ils pensent que leur connaissance du terrain et du lieu peut contribuer à la bonne conception de l'œuvre en l'adaptant aux besoins spécifiques de l'institution. De plus, ils appellent à une meilleure gouvernance dans la passation des marchés pour s'assurer de la bonne exécution ce qui évite de dépenser ultérieurement de l'argent pour la réparation des défauts!!

En ce qui concerne les clubs ruraux, souvent non clôturés, ressemblent plus à un bâtiment administratif qu'à un club pour les jeunes (club Rural Sbayhia (Souk Jedid - Sidi Bouzid)/ club rural Gosba - (Sidi Makhlouf), club rural Tiskreya (Bizerte), club rural Dkhailia (Jendouba))). Ces clubs ont des surfaces couvertes variables (45m² à 312m²) et pour certains il n'est pas possible de faire des extensions pour des problèmes fonciers (Tableau 10).

Tableau 10 : Superficies de certains clubs ruraux visités

Clubs rural	Gouvernorat	Surface totale	Surface couverte
Msabhya à Souk Jedid	Sidi Bouzid	240m ²	45 m ²
Teskraya à Bizerte Sud	Bizerte	400m ²	80 m ²
Bourbaili à Mhamdia	Ben Arous	150m ²	120 m ²
Dghoumes à Deguech	Tozeur	832 m ²	164 m ²
Dkhaylya à Oued Mliz	Jendouba	500m ²	312 m ²

L'état de certains clubs est vétuste nécessitant des travaux de rénovation. Dans certains clubs ruraux, les unités sanitaires ne sont pas en état de marche, etc. ce qui nécessite un travail d'entretien et de maintenance. Le club de Dkhilia date de 1967 et se trouve dans une situation de vétusté extrême (humidité, sol usé, absence de fer forgé etc...). L'infrastructure au niveau des clubs ruraux limite fortement l'organisation de toutes activités artistiques ou culturelles. Cela est d'autant plus grave que le nombre de jeunes fréquentant l'institution est souvent important.

III.3.3. Manque d'équipements et équipements non adaptés notamment en milieu rural

En ce qui concerne le niveau d'équipement des structures publiques de jeunesse, il ressort de notre diagnostic une insatisfaction généralisée quoi que à des degrés divers selon l'institution. Le manque de matériel sur le plan quantitatif et qualitatif a été signalé par la majorité des responsables des structures publiques de jeunesse rencontrés et ce pour tous les types d'institutions. Pour les maisons de jeunes, les besoins sont divers allant du matériel audio-visuel performant aux instruments de musique - équipements sportifs, ordinateurs fonctionnels, connexion internet, etc... De plus, certains responsables de maisons de jeunes ont exprimé leur insatisfaction par rapport à la qualité du matériel et des équipements fournis par le ministère et par les délégations régionales.

Pour les UAQ et BII, le problème majeur est celui du véhicule qui assure le transport. Pour les UAQ, le véhicule n'est pas adapté car il est impossible de se déplacer à plus de 2 y compris le chauffeur vu le manque de place à l'avant. De plus, nous avons noté le manque de matériel adapté pour l'animation dans les quartiers (Matériel sono, câbles électriques, problème de branchement électrique dans les quartiers, etc...). Pour le BII, le constat est le même : le véhicule non adapté à la fonction : pour certains BII, le BUS n'est pas aménagé pour accueillir les jeunes, de plus pas de connexion internet et pas d'autonomie d'alimentation électrique d'où

l'impossibilité d'assurer les activités. Les directeurs se débrouillent pour faire une connexion moyennant un câble au réseau d'un lycée, collège alors que les élèves, collégiens et lycéens le font déjà et n'ont pas besoin du bus. Il y a là une incompatibilité entre la mission qu'est de faire l'animation en milieu rural et les moyens élémentaires indispensables pour assurer cette fonction. Par ailleurs, il semble que les ordinateurs ne comportent pas d'application et de logiciels qui intéressent les jeunes.

En milieu rural, les clubs manquent de tout. Outre le fait qu'il n'y pas de terrains pour faire du sport, ces clubs ne disposent pas de connexion internet, d'équipement pour l'animation, etc...En fait, dans ces clubs le problème majeur est celui des ressources humaines qui manquent et les espaces non fonctionnels.

Tableau 11 : Infrastructure et équipements : Synthèse des problèmes constatés

Maisons de jeunes et complexes de jeunesse	Localisation de l'institution pas toujours appropriée
	Problème foncier de certains bâtiments
	Architecture des bâtiments non adaptée
	Façade et clôtures dans un état vétuste pour certains bâtiments
	Etroitesse de certains bâtiments
	Etat vétuste de certains bâtiments et problème de la maintenance et de l'entretien
	Espaces non fonctionnels et manque de salles spacieuses
	Pas d'espaces et de terrains pour les activités sportives pour certaines institutions
	Certains chantiers finalisés non encore en exploitation présentent des défauts témoignant de la mauvaise qualité de l'exécution.
	Chantiers en arrêt depuis plusieurs mois handicapant l'activité de l'institution
	Manque quantitatif et qualitatif de matériels et d'équipements sportifs et d'animation (instruments de musique, audio-visuel, jeux, etc..)
	Equipements informatiques non performants sans connexion internet
BII	Pas de local dédié
	BUS non fonctionnel
	Pas de connexion internet pour les BII
	Pas d'autonomie pour l'alimentation électrique
UAQ	Pas de local dédié
	Véhicule non fonctionnel
	Manque de matériels divers pour les UAQ
	Pas d'autonomie pour l'alimentation électrique
MIJ- Clubs ruraux	Certains clubs dans un état vétuste
	Pas de clôture pour certains clubs
	Etroitesse de certains clubs
	Pas d'espaces et de terrains pour les activités sportives
	Manque d'équipements pour l'animation
CC et centre d'hébergement	Pas de réception
	Certains centres d'hébergement sont dans un état complètement détérioré (bâtiment d'hébergement et espaces collectifs, buanderie, unités sanitaires et douches, etc...)
	Certains centres de camping ne disposent pas de matériel nécessaire pour la restauration

III.4. Dispositions financières et problème de l'exécution du budget

III.4.1. Gestion et affectation des ressources budgétaires au niveau du commissariat régional

L'analyse du budget des délégations de la jeunesse au niveau régional montre que le budget est réparti en deux composantes: celle pour le sport et celle affectée aux structures publiques de jeunesse (Maisons de jeunes, complexe de jeunesse, maisons itinérantes de jeunes qui couvrent les clubs ruraux, unités d'animation de quartiers, bus informatique et internet, centres de camping, ...). Ce budget est variable d'une délégation de jeunesse à une autre, allant de 150000 DT à plus de 600000 DT pour certaines délégations se caractérise par un taux d'exécution allant de 80% à Sidi Bouzid à plus de 95% à l'Ariana. Ce résultat est paradoxal compte tenu du taux de satisfaction des responsables par rapport à leurs besoins. Certains directeurs ont signalé qu'ils n'ont reçu que 30 ou 40% de leur besoin, jugeant ce taux comme un taux d'exécution. Or, une MJ n'a pas de budget de par la loi. Parler de taux d'exécution au niveau de la MJ paraît donc déplacé.

Le budget du commissariat régional provient essentiellement des subventions de l'Etat qui représente plus de 90% des ressources dans certaines délégations (Ariana, Sousse, etc...) et près de 3/4 des ressources dans d'autres (Jendouba et Sidi Bouzid). Le reste représente essentiellement les ressources propres.

Précisons que les subventions de l'Etat ne sont pas gérées de façon autonome par les directeurs des structures publiques de jeunesse. En effet, le budget est exclusivement géré par la délégation. Les structures publiques de jeunesse n'ont aucune autonomie en la matière même si le commissariat régional consulte les structures publiques de jeunesse sur leurs besoins. Par ailleurs, les ressources propres de certaines institutions à l'instar des maisons de jeunes avec centre d'hébergement ou encore les centres de camping et qui proviennent du paiement des nuitées passées par les jeunes et les visiteurs dans les centres ne sont pas gérées de façon autonome à l'instar du centre de Aghir à Djerba ou les maisons de jeunes de Ain Draham ou Bizerte où ces ressources sont conséquentes. Celles-ci ne peuvent donc pas être utilisées par l'institution pour ses propres besoins (entretiens, rénovation, etc...). Ces ressources alimentent le budget du commissariat régional et sont réaffectées à l'ensemble des institutions de la région. Selon certains directeurs, cette gestion n'incite pas les directeurs à déployer plus d'efforts pour améliorer la rentabilité des institutions qu'ils dirigent. Ces pratiques n'existent d'ailleurs pas dans les pays où les structures publiques de jeunesse sont particulièrement actives. Une certaine flexibilité est permise allant jusqu'à permettre à l'institution de chercher elles-mêmes les fonds qui lui sont nécessaires.

De même, il est à noter qu'il n'existe aucune procédure normalisée pour la gestion du budget au sein du commissariat régional. Les pratiques sont différentes en ce qui concerne la préparation du budget, l'allocation du budget, l'affectation des rubriques entre achat groupés et non groupés, le suivi et le contrôle de la dépense et le reporting, etc...De même et en ce qui concerne la communication entre la délégation et les structures publiques de jeunesse sur leurs budgets, nous avons constaté selon la région, des disparités importantes notamment en matière d'allocation du budget restant de l'année dernière et de communication avec les structures publiques de jeunesse sur leur consommation de budget, etc..

La comparaison entre les délégations de jeunesse visitées, sur la base des rapports d'activités annuels montre qu'il n'existe pas de modèle de programmation dans la répartition du budget entre les structures publiques de jeunesse. Pour les maisons de jeunes, le budget s'élève en moyenne à 10 000 DT/an avec de faibles disparités entre les institutions alors que ces maisons

de jeunes ont des réalités différentes, ne couvrent pas le même nombre de jeunes, ne disposent pas toutes d'espaces dédiés aux activités sportives (salle de sport, terrain, etc...).

Pour les maisons itinérantes de jeunes, le budget dépend de la couverture des clubs ruraux par la MIJ. Globalement, le budget par club est de l'ordre de 2000 à 3000 d et une inadéquation entre budget et charge de la MIJ en matière de couverture rurale a été relevée dans certaines régions. Pour les BII ,le budget moyen est de 10000 DT avec de faibles disparités entre les régions. En revanche, pour les UAQ, les budgets sont très variables d'une région à une autre allant de 11000 à plus de 20000, ce qui s'explique à priori par la variabilité et la fréquence des activités d'une région à une autre. Ces budgets ne sont pas suffisants mais en plus sont souvent dépensés dans des coûts de fonctionnement qui n'ont rien à voir avec les activités programmées.

Enfin, pour les complexes de jeunesse, les centres de camping et les maisons de jeunes avec centre d'hébergement, le budget s'élève en moyenne à 25000 DT/an alors que leurs réalités sont différentes (gestion de l'hébergement, localisation, avec ou sans espace de restauration, etc...).

III.4.2. Problèmes et obstacles à l'exécution du budget par les structures publiques de jeunesse

Précisons que le budget est exécuté en deux grands chapitres selon une pondération réglementaire.

- Frais de fonctionnement / équipements divers et rémunérations (hors cadres de l'animation et administration) s'élevant à 70% du budget alloué.
- Activités d'animation plafonnées à 30% du budget alloué

En effet, le budget alloué aux dépenses pour les activités d'animation qui ciblent les jeunes ne dépasse pas le tiers du budget global avec des disparités d'une région à une autre et des disparités entre les institutions d'une même région. Cette répartition est réglementée et appliquée dans toutes les structures publiques de jeunesse visitées.

Les subventions accordées couvrent diverses dépenses : téléphone, internet, assurance, équipements, entretiens, achats de fournitures, etc., ainsi que les dépenses consacrées aux activités des ateliers, des évènements et des projets assurés par les animateurs au bénéfice des jeunes et qui sont, comme mentionné plus haut, plafonnées au tiers du budget global. La faiblesse du budget semble contraindre les activités des animateurs et son processus de dépense est lourd entravant les activités des structures publiques de jeunesse. En effet, les directeurs estiment que les budgets alloués sont faibles et leurs modes de gestion sont rigides et ne leur permettent pas d'assurer convenablement leurs missions.

III.4.2.1. Un budget faible en général et une affectation disproportionnée par rapport aux besoins des activités et de l'animation

Un budget moyen de 10 000 dinars par an pour une maison de jeune, un BII et de près de 25000 DT/an pour les maisons de jeunes avec centre d'hébergement, les complexes de jeunesse et les centres de camping est insuffisant et ne répond en aucun cas aux besoins de ces institutions d'autant plus que seulement moins du tiers du budget est réellement alloué aux activités (ateliers, évènement , etc..), ce qui représente en moyenne près de 3000 DT par an pour une maison de jeunes avec un budget de 10000 DT et près de 6000 DT pour une maison itinérante de jeunes d'un budget de 18000 DT couvrant 4 clubs ruraux soit en moyenne 1500 DT/an par club rural par an pour l'activité d'animation!!

Le reste du budget est affecté aux dépenses d'entretien, achats d'équipements, frais de communications téléphoniques, etc. Précisons ici qu'il a été constaté dans certaines régions (Sidi Bouzid - Tozeur - Jendouba - Bizerte) qu'après la révolution, certaines municipalités et conseils régionaux ne prennent plus en charge le paiement de certains frais comme les frais d'électricité et d'eau, l'entretien, les salaires des ouvriers, etc., étant donné la dégradation de leurs situations financières. Ceci s'est traduit par un fardeau supplémentaire sur le budget de certains établissements de jeunesse. Pour certaines institutions, les frais d'électricité et d'eau représentent près du tiers de leur budget.

III.4.2.2. Une procédure de programmation du budget non adaptée

La programmation et l'affectation du budget n'est pas adaptée à la réalité du secteur de la jeunesse - un secteur mouvant et dynamique

Les directeurs des structures publiques de jeunesse sont unanimes au sujet de la lourdeur de la dépense publique. Ils considèrent que les modalités de gestion administratives très strictes ne sont pas du tout adaptées à la réalité des attentes de la jeunesse : un secteur mouvant qui nécessite une flexibilité et une réactivité à temps. Il est impossible de faire une programmation détaillée une année à l'avance!! Il y a toujours des imprévus car la jeunesse est dynamique, les idées jaillissent des réunions et des rencontres entre les jeunes et avec les animateurs. Souvent, il n'est pas possible de satisfaire les attentes, car le projet (excursion, tournoi, etc...) ne figure pas dans la programmation initiale. Il n'est même pas possible d'effectuer certaines petites dépenses indispensables et qui sont imprévisibles (réparation ou entretien en urgence, etc...) pour lesquels il faut toujours passer par le cycle des procédures lourdes de la dépense publique⁸ ou alors "prendre en charge la dépense sur son budget personnel " pour débloquer le problème, comme l'ont fait remarqué plusieurs directeurs rencontrés. Les montants consacrés à la régie sont faibles (100 DT) et les procédures sont également lourdes et poussent parfois les directeurs à dépenser de leurs propres poches pour certaines réparations.

III.4.2.3. Le problème des achats groupés

Les achats groupés : bien qu'ils visent la rationalisation de la dépense, ils ne semblent pas être adaptés ni quantitativement ni qualitativement aux besoins des structures publiques de jeunesse -

Dans la pratique, le plus gros des dépenses des structures publiques de jeunesse (près de 75%) est géré par le commissariat régional à travers une consolidation des besoins et des achats groupés tout en essayant d'optimiser les dépenses en fonction de ses ressources et ce en suivant les procédures de passation des marchés. Pour certains achats, il est indispensable de passer par le Ministère (Mobilier de bureaux, matériels informatiques, etc..). Il arrive souvent que les besoins ne soient pas satisfaits aussi bien sur le plan quantitatif que qualitatif et dans certains cas les besoins ne sont pas satisfaits à temps surtout pour la période de fin d'année jusqu'au mois de mars de l'année d'après et ce en raison du retard dans le déblocage du budget par la tutelle. Beaucoup de retard dans l'exécution du budget due à la lourdeur administrative et au contrôle des dépenses qui, dans certains cas sont exagérés. Selon les directeurs des structures

⁸ Il a été reporté lors des entretiens que le système de régie pour les petites dépenses est une solution qui n'est pas tout à fait adaptée étant donné les soucis en termes de gestion et de responsabilité.

publiques de jeunesse, ces retards posent un sérieux problème pour la direction concernant ses engagements envers les animateurs et surtout envers les jeunes.

De plus, il a parfois été mentionné que les équipements fournis par le commissariat régional ne sont pas de bonne qualité même s'ils correspondent aux caractéristiques techniques exigées alors que les montants alloués sont correctes (Matériel audiovisuel de mauvaise qualité, des instruments de musique et équipement sportifs bas de gamme, des cadeaux pour les jeunes bas de gammes, etc...). La plupart des directeurs rencontrés se posent d'ailleurs la question de l'efficience et de l'efficacité voire même dans certains cas de la transparence des procédures de passation des marchés vu l'inadéquation entre les montants et la qualité des équipements fournis!!

Ces problèmes (manque de matériel, retard dans la livraison, qualité et performance du matériel fourni, etc...) mettent en cause la crédibilité de la direction des structures publiques de jeunesse aussi bien par les animateurs et éducateurs que par les jeunes. Selon certains directeurs rencontrés, la direction est souvent perçue par les jeunes comme une direction fragile incapable de tenir ses promesses, et explique en partie la tendance qu'ont les jeunes à bouder les activités offertes par les structures publiques de jeunesse. Les directeurs, malgré leur motivation et leur bonne volonté, ont un sentiment de frustration car ils se trouvent obligés de gérer des situations qui les dépassent.

III.4.2.4. Lourdeur de la dépense même pour les achats non groupés

Des procédures lourdes pour les dépenses même pour les achats non groupés représentant moins du tiers du budget soit en moyenne près de 3000 DT/an par maison de jeune !!)

Outre les problèmes des achats groupés non adaptés sur le plan qualitatif et quantitatif dont souffrent la majorité des institutions visitées, il est à noter que même le budget alloué aux activités d'animation, aux clubs, aux événements et aux ateliers, qui est très faible comme mentionné plus haut (moins du tiers - soit en moyenne entre 2 et 3 milles dinars par an pour une maison de jeune), et pour lequel le Directeur a une marge de manœuvre pour les achats, la dépense même pour les petits achats (accessoires pour l'animation, petites fournitures, banderole pour un événement, etc...) doit systématiquement passer par le commissariat régional (contrôleur des dépenses) et ce selon les procédures strictes de la dépense publique qui s'appliquent à toutes les institutions publiques:

Ainsi, pour faire de petits achats indispensables aux activités, le Directeur doit parcourir les étapes suivantes :

1. **Etape 1** : Trouver au moins 3 fournisseurs ce qui n'est pas évident surtout dans les localités périurbaines lointaines qui nécessitent des frais de déplacement pour le directeur (sans aucune prise en charge).
2. **Etape 2** : Présenter 3 devis et envoyer les propositions au commissariat régional,
3. **Etape 3** : Attendre la réponse et les bons de commande sans contrôle sur les délais (selon certains directeurs, il a fallu attendre plus de 2 mois pour recevoir les bons de commande...). Précisons que pour les maisons de jeunes qui se trouvent à proximité de la délégation (dans le chef-lieu du gouvernorat), le problème se pose moins. Ils peuvent se déplacer à la délégation pour accélérer le traitement de leurs dossiers, ce qui n'est pas le cas des maisons de jeunes localisées dans des régions lointaines.

4. **Etape 4 :** Une fois les bons de commande reçus, le Directeur se déplace, souvent en personne pour faire les achats en présentant le bon de commande au fournisseur (tout en subissant le même problème de déplacement et de sa prise en charge). Il se trouve que le fournisseur aussi subit dans certains cas d'importants retards de paiements. C'est pour cette raison que certains fournisseurs évitent de renouveler l'expérience avec les structures publiques de jeunesse ce qui complique la tâche pour le directeur

Ainsi pour résumer, les directeurs se trouvent souvent confrontés à un triple problème :

- Trouver des fournisseurs et se déplacer pour avoir les devis
- Accélérer l'obtention des bons de commande pour accomplir les activités au sein de leurs établissements
- Veiller à ce que les fournisseurs soient payés dans les délais.

Ces tâches font-elle réellement partie des prérogatives d'un directeur de maison de jeunes ? Il mérite de s'attarder sur cette question.

Toutes ces contraintes font que les Directeurs évitent souvent des dépenses pour lesquelles ils savent à l'avance qu'ils sont susceptibles de rencontrer des problèmes en matière d'exécution à cause de la lourdeur de la dépense publique, ce qui explique des taux d'exécution variables d'une région à une autre comme mentionné plus haut.

Tableau 12 : Dispositions financières et exécution du budget :

Synthèse des problèmes constatés

Les délégations régionales	Les subventions de l'Etat ne sont pas gérées de façon autonome par les directeurs des structures publiques de jeunesse
	Pas de procédure normalisée pour la gestion du budget au sein du commissariat régional/ Le modes de gestion différent d'une institution à une autre (définition des achats groupés, procédure de la dépense pour les achats non groupés, l'utilisation du reliquat, la communication avec les structures publique de jeunesse au niveau régional, la lenteur du circuit de la dépense, etc..)
	Pas de modèle de programmation dans la répartition du budget entre les structures publiques de jeunesse - la clé de répartition entre institution à revoir: Pas de discrimination entre institutions évoluant dans des conditions différentes (localisation, fréquentation, dimensionnement, infrastructure, personnel d'animation, etc..) et dont les besoins sont différents
Maisons de jeunes et complexes de jeunesse BII UAQ MIJ	Les budgets alloués sont faibles et leurs modes de gestion sont rigides et ne permettent pas d'assurer convenablement leurs missions; Les frais d'électricité et d'eau représentent près du tiers du budget dans certaines institutions!! Le budget alloué aux activités d'animation, aux clubs, aux événements et aux ateliers, est très faible moins du tiers du budget soit en moyenne 3000 dinars / an!! pour une maison de jeunes ayant un budget de 10000 DT/ an.
	La programmation et l'affectation du budget n'est pas adaptée à la réalité du secteur de la jeunesse et les modalités de gestion administrative très strictes ne sont pas du tout adaptées à la réalité des attentes de la jeunesse
	Les achats groupés ne sont adaptés ni quantitativement ni qualitativement aux besoins des structures publiques de jeunesse.
	Beaucoup de retard dans l'allocation du budget surtout en début d'année
	Faibles disparités du budget entre les régions
	Pour BII et UAQ les budgets ne sont pas suffisants et ils sont dépensés souvent dans des coûts de fonctionnement qui n'ont rien à voir avec les activités programmées (entretiens des véhicules, carburants, etc..)

PARTIE 4 : Recommandations

Cette étude de diagnostic nous a permis de dresser un constat précis des faiblesses des institutions de jeunesse et parfois de leurs points forts et cela à partir d'un recueil et d'une analyse de l'avis des jeunes sur leur relation avec les institutions de jeunesse mais également la position des responsables de ces institutions sur les difficultés qu'ils rencontrent dans l'exercice de leur fonction. En se basant sur ces résultats ainsi que les approches et les pratiques identifiées à l'échelle internationale, nous présentons dans ce qui suit un certain nombre de recommandations visant à améliorer la relation « jeunes-institutions de jeunesse ».

Tout en distinguant les mesures applicables sur le court terme de celles qui nécessitent davantage de temps, les recommandations sont déclinées en cinq thèmes, à savoir :

1. La Réglementation et la structure organisationnelle du dispositif des institutions de jeunesse;
2. Les activités, les programmes et l'organisation interne;
3. Les dispositions financières et l'exécution du budget;
4. Les infrastructures et les équipements;
5. Les ressources humaines;

La Réglementation et la structure organisationnelle du dispositif des institutions de jeunesse

Le rôle du commissariat régional à la jeunesse

La réglementation est absolument nécessaire dans un état de droit cependant elle peut parfois constituer une entrave importante au fonctionnement des institutions lorsqu'elle ne facilite pas la tâche des différents acteurs. Il est ainsi important de réviser le Décret-loi n°2062 du 2 juin 2008 qui définit le rôle du commissariat régional à la jeunesse et revoir ainsi les textes régissant son rôle, sa mission, l'organigramme, la gestion, l'autonomisation, l'ancrage régional ainsi que la mise en place généralisée de la gestion du budget par objectif (GBO).

La gestion des Institutions de jeunesse (Décret 119 du 5 novembre 2011):

De nombreux points en termes de réglementation sont également à revoir au niveau des institutions de jeunesse elles-mêmes. Il s'agit d'une part de clarifier la situation de double tutelle: Conseil Municipal (conseil régional) et Ministère de la Jeunesse qui peut mener à des situations d'iniquité puisque certaines institutions profitent plus que d'autres de leur conseil municipal. D'autre part, les réglementations concernant le rôle et la mission d'une institution de jeunesse doivent être clairement définies ainsi le fonctionnement à travers une optique participative basé sur un Conseil d'Administration Participatif, une Assemblée Générale, des Comités de jeunes. Par ailleurs, l'institution avoir les moyens de ses objectifs à travers une autonomisation administrative et financière graduelle et transparente.

La nouvelle réglementation quant aux horaires d'ouverture doit introduire davantage de flexibilité avec une prise en compte des spécificités régionales (question climatique entre autre).

Nous recommandons également de fusionner les institutions intervenant en mobilité (UAQ, BII, MIJ) pour plus de synergie tout en définissant leurs missions, rôle, etc.. et leur assurant une gestion plus souple leur permettant de réaliser des économies d'échelle et améliorer par conséquent leur rendement.

Il est également essentiel d'élaborer les textes réglementaires portant sur le fonctionnement des clubs ruraux qui ont aujourd'hui une importance capitale sans pour autant bénéficier de l'intérêt qu'ils méritent.

Enfin, certaines institutions spécifiques méritent (CC, CH, CJ) doivent bénéficier d'une réglementation qui prennent en compte leurs spécificités et qui les encourage à mener leur mission dans de bonnes conditions.

Le rapprochement Maison des Jeunes/Maison de la Culture

La dernière recommandation au niveau réglementation concerne un rapprochement à court terme entre les maisons de jeunes et les maisons de culture. Il serait intéressant d'amorcer ce rapprochement par une coordination plus rapprochée entre les deux ministères moyennant des conventions portant sur la programmation conjointe d'activités dans les régions. Il serait ensuite nécessaire de mener des études approfondies sur la pertinence et la faisabilité de la fusion des deux types de structures à moyen terme.

Cela pourrait aboutir à terme à la création de « super structure » au niveau de chaque gouvernorat exploitable par les jeunes des milieux urbains et ruraux permettant ainsi de profiter de rendements d'échelles, de proposer un plus grand nombre d'activités et de favoriser la mobilité des jeunes ainsi que les échanges entre eux sachant qu'aujourd'hui un grand sentiment de discrimination domine en milieu rural.

Les activités, les programmes et l'organisation interne

Les grandes orientations stratégiques suppose à ce niveau d'initier les changements à court terme et se compose des éléments suivants :

Faire l'apprentissage de la démocratie

Il s'agit de faire l'apprentissage de la démocratie et de ses mécanismes par l'implication des jeunes dans le processus de décision et de gestion de la maison de jeunes. Cela doit naturellement aboutir à l'émergence d'un mode d'organisation et de fonctionnement participatif (Assemblée générale, conseil d'administration et comités de jeunes) avec une implication des jeunes.

Il est important que chaque jeune ait la chance de s'exprimer lorsqu'une décision doit être prise. Les jeunes devraient pouvoir participer au conseil d'administration et à une assemblée générale annuelle comme cela est le cas dans de nombreux pays.

Renforcer les liens entre l'animateur et les jeunes et favoriser l'approche participative et la responsabilisation

En étant membre d'un comité de jeunes, les jeunes ont la possibilité de s'impliquer dans l'organisation d'une foule d'activités avec l'appui d'un animateur, ce qui développe leur sens des responsabilités et les valorise. Ils sont donc motivés pour s'impliquer davantage et ils sont plus actifs. Ils apprennent par le fait même à bien utiliser leurs temps libres dans une relation de confiance avec l'animateur.

Favoriser l'engagement des jeunes dans leur communauté

Les maisons des jeunes devraient amener les jeunes à se manifester et à se faire connaître pour ce qu'ils sont. Elles devraient aussi démontrer que les jeunes ne font pas que recevoir et consommer, ils peuvent aussi donner et s'impliquer. Cela passe par la valorisation des efforts de ces jeunes.

Les rencontres et associations avec d'autres organismes, les échanges de services, le bénévolat, les activités de financement, la médiatisation et la visibilité sont des moyens à utiliser pour atteindre cet objectif.

Permettre aux jeunes d'être mieux outillés pour diriger leur vie (prévention)

Les jeunes adolescents doivent faire face à plusieurs problématiques entre l'âge de 12 à 17 ans : conflits, ruptures amoureuses, problèmes de consommation, harcèlement, lavage de cerveau (terrorisme...)...

Les animateurs doivent mener des activités diverses à ce niveau afin de favoriser les discussions pour sensibiliser les jeunes avec la présence d'experts et spécialistes (sociologues, psychologue, médecin, etc...). Il faut à ce niveau se méfier de la surabondance de telles activités, ce qui mène à un résultat contre-productif.

Les animateurs doivent également accompagner et guider les jeunes vers les démarches à adopter. De plus, ils doivent les diriger vers les bonnes ressources sans toutefois faire les choses à leur place.

Favoriser le réseautage entre institutions de jeunesse en milieu urbain et rapprochement entre jeunes issus des milieux urbain et rural.

Enfin, les programmes et activités doivent favoriser l'échange et la collaboration entre MJ dans les différentes régions (programmes et projets conjoints, excursions, tournois, etc..). au-delà du côté purement réglementaire, les activités doivent être tournées vers l'échange entre jeunes. Il est important d'aboutir à des groupements de maisons de jeunes permettant de décroiser les jeunes en milieu rural (excursions, participations aux événements, formation de jeunes leaders et établissement de comités de jeunes en milieu rural) et d'encourager l'implication des jeunes de sexe féminin.

Tous les programmes et activités doivent être suivis par un système d'évaluation basé sur des critères quantitatifs et qualitatifs précis.

Les infrastructures et les équipements

Tous les programmes et activités sont conditionnés en partie par l'existence d'une infrastructure et d'équipements au niveau. Dans la plupart des cas, ces derniers font malheureusement défaut.

Pour cela il est tout d'abord essentiel de faire un état des lieux quantitatif et qualitatif de la situation des équipements et des infrastructures dans toutes les institutions de jeunesse et dans les délégations régionales et hiérarchiser les priorités en matière de rénovation et d'équipements particulièrement en milieu rural (Clubs ruraux);

Il serait ensuite important de revoir les cahiers des charges lors de la rénovation ou extension des institutions de jeunesse en impliquant les premiers responsables de ces institutions à savoir les Directeurs d'institutions.

De plus, la révision des procédures d'appels d'offre et de passation des marchés pour la commande publique est nécessaire (transparence, critères qualitatifs, autonomisation graduelle des commissariats régionaux et des institutions de jeunesse, etc..)

Par ailleurs, la conception d'une stratégie d'implantation de nouvelles institutions doit être précédée par le lancement d'études approfondies sur les jeunes et le réseau des institutions de jeunesse, les associations et les clubs qui existent déjà dans chaque gouvernorat.

Les différentes erreurs architecturale et stratégiques relevées justifie également une étude de faisabilité sur la mise en place de normes standards lors de la création de toute nouvelle institution de jeunesse (localisation géographique, dimensionnement, proximité, etc..) tout en tenant compte des particularités régionales et locales et la nature des activités à promouvoir.

Les dispositions financières et l'exécution du budget

Révision urgente des budgets et de leurs allocations

L'une des recommandations à mettre en place le plus rapidement consiste en l'élaboration d'une procédure normalisée pour la gestion du budget au sein du commissariat régional (identification des besoins, achats groupés, nomenclatures etc.);

Il est également nécessaire de réviser dans le même sens la règle de partage du budget entre fonctionnement et frais divers (70%) et animation (plafonné à 30%) en faveur des activités d'animation et tolérer une marge de réaffectation (marge à préciser);

L'insuffisance flagrante du budget rencontrée dans de nombreuses institutions nécessite une révision à la hausse des budgets alloués en tenant compte de la spécificité de chaque institution (optimisation du budget);

Au-delà d'une augmentation des budgets, il est absolument nécessaire de mettre en place une certaine flexibilité dans la gestion financière des différentes institutions en révisant la procédure des achats groupés au sein de la DRJ (depuis la programmation, jusqu'à la passation des marchés) ainsi qu'un allègement des procédures de dépenses pour les achats non groupés assurés par les directeurs des institutions (en imposant un contrôle stricte à posteriori);

Comme nous l'avons déjà évoqué au niveau des questions réglementaires il est important, par souci d'équité, de clarifier la procédure de prise en charge de certains frais (électricité, paie ouvrier, téléphone, entretiens, etc..) des institutions de jeunesse par les conseils municipaux (règle unique pour toutes les institutions).

Renforcement des capacités en matière de programmation et de gestion de budget

La Sensibilisation et la formation à ce niveau des contrôleurs de dépenses sur la spécificité des activités des institutions de jeunesse devrait aboutir à une plus grande souplesse dans l'exécution du budget;

Cela doit bien évidemment être accompagné d'une formation du personnel du commissariat régional en matière de programmation participative, allocation et suivi des budgets allouées aux institutions de jeunesse;

Enfin, les directeurs des institutions de jeunesse doivent également bénéficier de Formation en matière de programmation, de budgétisation de leurs activités et de suivi du budget.

Les ressources humaines

Les ressources humaines constituent un maillon essentiel à ne surtout pas négliger dans l'atteinte des objectifs assignés aux institutions de jeunesse. Toutes les expériences étrangères évoquent l'engagement des hommes comme facteur de réussite des institutions de jeunesse.

Réaffectation des effectifs pour une meilleure adéquation:

La réaffectation nécessite un diagnostic quantitatif et qualitatif des RH au sein des commissariats régionaux en vue de préparer la révision des textes réglementant leur fonctionnement.

Il importe par ailleurs, d'élaborer une étude quantitative et qualitative approfondie sur les RH (animateurs et ouvriers) dans les institutions de jeunesse. Cela permettra de revoir leurs affectation au niveau régional et local (adéquation quantitative et qualitative entre les effectifs et les besoins) avec un intérêt particulier à l'animation en milieu rural.

Contractualisation et formation continue

Il ressort des différents entretiens menés une nécessité d'élaborer un programme de formation continue ciblant particulièrement les nouvelles recrues après la révolution - (animation, communication, sociologie, etc..)

Etant donnée la particularité de leurs interventions, les directeurs et les animateurs qui travaillent en mobilité (UAQ, BII) et en milieu rural (animateurs des MIJ intervenant dans les CR) doivent bénéficier de programmes de formation spécifiques.

Enfin, le souci de l'efficacité et la conduite d'activités à forte valeur requiert la possibilité de contractualisation avec des spécialistes dans différents domaines et selon la spécificité de l'institution et les préoccupations des jeunes qui la fréquentent (sociologue, psychologue, arts (théâtre, peinture, cinéma, etc..). L'intervention doit se faire en binôme ou trinôme avec les animateurs permanents et les jeunes leaders avec une obligation de transfert de connaissances ou savoir faire à évaluer impérativement en fin de mission.

Programme spécifiques pour les centres de camping et les MJ avec centres d'hébergement

Les directeurs de centre de camping et centre avec hébergement doivent bénéficier de programmes de formation dans le domaine de la gestion de l'hébergement et des espaces de restauration chose à laquelle ils ne sont forcément habitué.

La lourdeur de la tâche nécessite également de seconder le directeur des maisons de jeunes avec centre d'hébergement d'un directeur adjoint étant donné que ces institutions assurent aussi bien les tâches habituelles de l'animation que les tâches de gestion de l'hébergement et de la restauration.

A court terme, il serait absolument bénéfique de recruter le personnel spécialisé dans les centres d'hébergement et les centres de camping (chef de cuisine, commis, plongeur, gouvernante, femmes de ménage, etc..)

Une formation supérieure plus adaptée aux attentes de la jeunesse

L'inadéquation souvent évoquée entre la formation théorique et la pratique sur le terrain justifie un certain nombre de réformes.

Il est urgent de revoir les programmes de formation au sein de l'Institut de Bir El Bey en favorisant le côté pratique (initiative entamée en 2014-2015 pour l'évaluation des étudiants) et l'alternance;

La Conception de modules de formation dans certains domaines spécifiques de l'animation (animation dans les quartiers, animation itinérante, animation en milieu rural, etc..) devrait palier à l'absence récurrente d'animateurs spécialisés.

La Conception des modules de formation complémentaires dans le domaine de la gestion des institutions de jeunesse (gestion administrative et financière, gestion de l'hébergement et de la restauration, etc..) serait également d'une grande utilité.

Afin de doter l'institut de Bir el bey d'un rôle plus actif, il serait intéressant d'impliquer les enseignants intervenant au sein de l'Institut de Bir El Bey dans la formation continue et le recyclage destinés aux animateurs et directeurs des institutions de jeunesse. Cela peut également prendre la forme de programmes de formation des formateurs dans les thèmes spécifiques (sociologie, psychologie, arts, etc..) ainsi que la création de licences et masters co-construits avec les institutions de jeunesse.

CONCLUSION GENERALE

Ce travail s'est attaché, à travers une analyse de la situation actuelle, à relever les principales faiblesses des institutions de jeunesse en Tunisie. Celles-ci sont nombreuses et portent sur différents aspects relatifs au fonctionnement d'une institution de jeunesse.

D'une part, cette étude a permis de mettre en évidence des insuffisances en termes de réglementation au niveau régional. La législation portant sur le fonctionnement des institutions de jeunesse et le rôle du commissariat régional de la jeunesse n'est pas toujours clair ce qui constitue une entrave au bon fonctionnement des institutions. La législation ne permet pas de regroupement entre institutions de jeunesse, ce qui est à notre sens, une erreur stratégique importante.

D'autre part, les institutions ne disposent pas des moyens financiers nécessaires pour la bonne conduite de leur mission. La rigidité financière et le manque de moyen notamment en milieu rural constitue un frein sérieux à tout encadrement digne de ce nom.

Par ailleurs, les programmes et les activités ne semblent pas correspondre aux attentes des jeunes et cela pour différentes raisons. Le manque de moyens et d'infrastructure expliquent en partie cette situation. L'absence d'animateurs spécialisés et parfois le manque d'engagement de certains animateurs crée un gap entre ces derniers et les jeunes qu'ils sont censés encadrer. La politique de recrutement des animateurs, unique en son genre, est à revoir.

Ainsi, il ressort de ce rapport un sentiment d'absence d'encadrement efficace aggravée par une absence d'objectifs clairs et d'une organisation participative au sein des institutions de jeunesse elles-mêmes. Ce constat est particulièrement observé en milieu rural où l'on est en droit de se demander s'il est judicieux dans certains cas de parler « d'institutions de jeunesse ».

L'évaluation de la politique de jeunesse est souvent basée sur une approche statistique simpliste qui ne se soucie nullement ni des aspects qualitatifs ni des attentes des jeunes, qui sont en réalité les principaux concernés. Les bonnes expériences relevées émanent la plupart du temps, soit de personnes bénévoles, soit de jeunes qui se sont eux-mêmes pris en charge.

Des efforts importants doivent donc être consentis afin de répondre aux besoins d'une jeunesse désemparée mais qui a montré de nombreux signes de bonne volonté.

ANNEXES

Annexe 1 : Composition des FOCUS GROUP en milieu urbain et rural

ANNEXE 1.1 : FOCUS GROUP DANS LE GRAND TUNIS -MILIEU URBAIN

Date : Samedi 14-02-2015 -15H20 à 16H50

Lieu : Maison de jeunes KHAZNADAR

Composition par genre : 5 filles et 7 garçons

Participants		Sexe	Age	Délégation	Niveau de scolarité	Situation Professionnelle
1	N.F	Fille	16	BARDO	Élève	
2	I.K	Garçon	17	BARDO	Élève	
3	A.B	Garçon	18		Élève	
4	M.H	Garçon	17	BARDO	Élève	
5	D.E.R	Fille	13	BARDO	Élève	
6	A.B	Fille	11	BARDO	Élève	
7	H.E.S	Garçon	24	SIDI HASSINE		Décorateur
8	S.T	Garçon	32	SIDI HASSINE		Enseignant en sciences naturelles
9	W.T	Garçon	27	EZZOUHOUR		Prothésiste
10	M.B	Fille	28	SIDI HASSINE		Méthodiste
11	B.E	Garçon	27	BAB SOUIKA		Professeur de théâtre
12	W.H	Fille	27	SIDI HASSINE		Technicien supérieur

ANNEXE 1.2 : FOCUS GROUP DANS LE GRAND TUNIS - MILIEU RURAL

Date : Dimanche 15-02-2015 -10H30 à 13H10

Lieu : Local du Club BOURABII

Composition par genre : 12 filles et 11garçons

Participants		Sexe	Age	Délégation	Niveau de scolarité	Situation Professionnelle
1	K.I.T	Garçon	15	MHAMEDIA	Élève en 8 ^{ème} année secondaire	
2	H.B.A	Garçon	21	MHAMEDIA		Technicien de maintenance
3	O.A	Garçon	21	MHAMEDIA	Étudiant	
4	M	Garçon	20	MHAMEDIA	Élève en BAC	
5	R.H	Garçon	20	MHAMEDIA		Mécanicien
6	S.A	Garçon	19	MHAMEDIA		Vendeur des pièces de rechange
7	A.J	Garçon	19	MHAMEDIA	Élève	
8	B.H	Garçon	13	MHAMEDIA	Élève	
9	Y.B	Garçon	20	MHAMEDIA	Élève en BAC	
10	M.A.B	Garçon	14	MHAMEDIA	En rupture scolaire	
11	A.A	Garçon	22	MHAMEDIA	En rupture scolaire	
12	S.E.A	Fille	16	MHAMEDIA	En rupture scolaire	
13	M.E.A	Fille	16	MHAMEDIA	Élève	
14	M.E.S	Fille	17	MHAMEDIA	Élève	
15	Y.E.H	Fille	15	MHAMEDIA	En rupture scolaire	
16	S.A.A	Fille	15	MHAMEDIA	Élève	
17	O.E.H	Fille	15	MHAMEDIA	Élève	
18	R.H	Fille	16	MHAMEDIA	En rupture scolaire	
19	S.	Fille	15	MHAMEDIA	Élève	
20	A.A.T	Fille	14	MHAMEDIA	Élève	
21	K.J.A	Fille	15	MHAMEDIA	Élève	
22	N.T	Fille	18	MHAMEDIA	Élève	
23	R.H	Fille	18	MHAMEDIA	Élève	

ANNEXE 1 .3 : FOCUS GROUP BIZERTE - MILIEU URBAIN

Date : Samedi 11-04-2015 -15H30 à 17H00

Lieu : Maison de jeunes BIZERTE

Composition par genre : 7 filles et 5 garçons

Participants		Sexe	Age	Délégation	Niveau de scolarité	Situation Professionnelle
1	K.A.	Fille	17	BIZERTE NORD	Élève en 3 ^{ème} année secondaire	
2	K.M.	Garçon	21	BIZERTE NORD	Élève en BAC	
3	O.F.	Fille	21	BIZERTE NORD	Élève en 2 ^{ème} année secondaire	
4	B.A.A.	Garçon	28	BIZERTE NORD	Ingénieur à l'esprit	
5	J.A.	Garçon	18	BIZERTE NORD	Formation Pro.	
6	O.A.	Garçon	20	BIZERTE NORD	Élève en BAC	
7	J.O.	Fille	18	BIZERTE NORD	Élève en BAC	
8	M.R.	Fille	25	BIZERTE NORD	Élève en 2 ^{ème} année Master	
9	B.N.	Fille	17	BIZERTE NORD	Élève en 3 ^{ème} année secondaire	
10	H.S.	Fille	16	BIZERTE NORD	Élève en 1 ^{ère} année secondaire	
11	B.M.A	Garçon	25	BIZERTE NORD	Technicien supérieur	
12	B.S.	Fille	17	BIZERTE NORD	Élève en 2 ^{ème} année secondaire	

ANNEXE 1.4 : FOCUS GROUP BIZERTE - MILIEU RURAL

Date : Samedi 21-02-2015 -15H30 à 17H00

Lieu : Local du Club TESKRAYA

Composition par genre : 0 filles et 17 garçons

Participants		Sexe	Age	Délégation	Niveau de scolarité	Situation Professionnelle
1	S.A	Garçon	15	TESKRAYA	Élève en 9 ^{ème} année secondaire	
2	S.A	Garçon	18	TESKRAYA	En rupture scolaire	
3	M.	Garçon	19	TESKRAYA	En rupture scolaire	
4	S.H	Garçon	14	TESKRAYA	Élève en 8 ^{ème} année secondaire	
5	S.A	Garçon	18	TESKRAYA	Élève en 7 ^{ème} année secondaire	
6	S.H	Garçon	19	TESKRAYA	Étudiant en 1 ^{er} année	
7	S.H	Garçon	20	TESKRAYA	Niveau secondaire	Coiffeur
8	S.F	Garçon	20	TESKRAYA	Formation Soudure	Au chômage
9	A.H	Garçon	16	TESKRAYA	En rupture scolaire	
10	S.A	Garçon	13	TESKRAYA	Élève en 7 ^{ème} année secondaire	En cours
11	S.G	Garçon	15	TESKRAYA	Élève en 7 ^{ème} année secondaire	En cours dans un internat
12	S.M.A	Garçon	18	TESKRAYA	Élève en 2 ^{ème} année secondaire	En cours
13	S.D	Garçon	21	TESKRAYA	Élève en BAC	
14	F.H	Garçon	17	TESKRAYA	Formation en aluminium	Au chômage
15	S.K	Garçon	17	TESKRAYA	Élève en 6 ^{ème} année primaire	
16	S.H	Garçon	18	TESKRAYA	Élève en 1 ^{er} année secondaire	En cours dans un internat
17	S.M.A	Garçon	19	TESKRAYA	Élève en 2 ^{ème} année secondaire	

ANNEXE 1.5 : FOCUS GROUP JENDOUBA - MILIEU URBAIN

Date : Samedi 07-03-2015 -10H45 à 12H10

Lieu : Maison de jeunes JENDOUBA

Composition par genre : 6 filles et 11 garçons

Participants		Sexe	Age	Délégation	Niveau de scolarité	Situation Professionnelle
1	W.H	Fille	14	JENDOUBA	Élève en 9 ^{ème} année secondaire	
2	C.S	Fille	15	JENDOUBA	Élève en 9 ^{ème} année secondaire	
3	S.S	Garçon	15	JENDOUBA	Élève en 1 ^{ère} année secondaire	
4	N.M	Fille	14	JENDOUBA	Élève en 9 ^{ème} année secondaire	
5	E.G	Fille	18	JENDOUBA	Élève en 2 ^{ème} année secondaire	
6	G.S	Fille	17	JENDOUBA	Élève en 2 ^{ème} année secondaire	
7	E.M	Fille	17	JENDOUBA	Élève en 2 ^{ème} année secondaire	
8	S.A	Garçon	17	JENDOUBA	Formation Pro.	
9	A.M	Garçon	17	JENDOUBA	Élève en 3 ^{ème} année secondaire	
10	H.A	Garçon	17	JENDOUBA	Élève en 2 ^{ème} année secondaire	
11	M.A.S	Garçon	20	JENDOUBA		Au chômage
12	G.M	Garçon	16	JENDOUBA	Élève en 1 ^{ère} année secondaire	
13	T.D	Garçon	18	JENDOUBA	Élève en 1 ^{ère} année secondaire	
14	A.C	Garçon	19	JENDOUBA		Au chômage
15	A.A	Garçon	17	JENDOUBA		Au chômage
16	B.M	Garçon	17	JENDOUBA	Formation Pro.	
17	T.W	Garçon	18	JENDOUBA		Au chômage

ANNEXE 1.6: FOCUS GROUP JENDOUBA - MILIEU RURAL

Date : Dimanche 08-03-2015 -15H00 à 15H45

Lieu : Local du Club DKHAYLIYA

Composition par genre : 7 filles et 11 garçons

Participants		Sexe	Age	Délégation	Niveau de scolarité	Situation Professionnelle
1	C.A	Garçon	18	OUED MLIZ	Formation Pro.	
2	A.A	Garçon	18	OUED MLIZ	Élève en 3 ^{ème} année secondaire	
3	F.K	Garçon	15	OUED MLIZ	Élève en 9 ^{ème} année secondaire	
4	N.K	Garçon	16	OUED MLIZ	Élève en 1 ^{er} année secondaire	
5	R.K	Garçon	15	OUED MLIZ	Élève en 9 ^{ème} année secondaire	
6	M.A	Garçon	19	OUED MLIZ	Élève en 3 ^{ème} année secondaire	
7	F.M	Garçon	15	OUED MLIZ	Élève en 9 ^{ème} année secondaire	
8	S.F	Garçon	18	OUED MLIZ	Élève en 3 ^{ème} année secondaire	
9	Z.M	Garçon	17	OUED MLIZ	Élève en 2 ^{ème} année secondaire	
10	A.F	Garçon	17	OUED MLIZ	Élève en 3 ^{ème} année secondaire	
11	F.K	Fille	12	OUED MLIZ	Élève en 6 ^{ème} année Primaire	
12	S.K	Fille	10	OUED MLIZ	Élève en 5 ^{ème} année Primaire	
13	C.	Fille	14	OUED MLIZ	En rupture scolaire	
14	A.	Fille	13	OUED MLIZ	Élève en 5 ^{ème} année Primaire	
15	H.	Garçon	15	OUED MLIZ	Élève en 7 ^{ème} année secondaire	
16	G.	Fille	15	OUED MLIZ	Élève en 1 ^{er} année secondaire	
17	O.	Fille	14	OUED MLIZ	Élève en 9 ^{ème} année secondaire	
18	F.	Fille	13	OUED MLIZ	Élève en 7 ^{ème} année secondaire	

ANNEXE 1.7 : FOCUS GROUP SOUSSE - MILIEU URBAIN

Date : Dimanche 12-04-2015-11H00 à 12H00

Lieu : Maison de jeunes SIDI ABDEL HAMID

Composition par genre : 4 filles et 7 garçons

Participants		Sexe	Age	Délégation	Niveau de scolarité	Situation Professionnelle
1	A.M.	Fille	15	Sousse Sidi Abdelhamid	Élève en 1 ^{er} année secondaire	
2	E.Z.	Garçon	16	Sousse Sidi Abdelhamid	Élève en 1 ^{er} année secondaire	
3	M.	Garçon	17	Sousse Sidi Abdelhamid	Élève en 1 ^{eme} année secondaire	
4	J.	Garçon	18	Sousse Sidi Abdelhamid	Élève en 2 ^{eme} année secondaire	
5	Kh.	Fille	16	Sousse Sidi Abdelhamid	Élève en 2 ^{eme} année secondaire	
6	Os.	Garçon	19	Sousse Sidi Abdelhamid		Contrôleur informatique
7	R.	Fille	17	Sousse Sidi Abdelhamid	Élève en 2 ^{eme} année secondaire	
8	Th.	Garçon	19	Sousse Sidi Abdelhamid	En rupture scolaire	
9	H.	Garçon	19	Sousse Sidi Abdelhamid	Formation en pâtisserie	
10	At.	Garçon	19	Sousse Sidi Abdelhamid		Soudeur dans une entreprise
11	I. K	Fille	18	Sousse Sidi Abdelhamid	Élève en informatique	

ANNEXE 1.8 : FOCUS GROUP SOUSSE - MILIEU RURAL

Date : Dimanche 15-03-2015-11H00 à 12H30

Lieu : Local du Club KRARYA

Composition par genre : 2 filles et 7 garçons

Participants		Sexe	Age	Délégation	Niveau de scolarité	Situation Professionnelle
1	M.	Garçon	30	KALAA KOBRA		
2	M.	Garçon	24	KALAA KOBRA	CAP en électro mécanique	Opérateur dans une entreprise de bicyclettes
3	M.A	Garçon	22	KALAA KOBRA	Formation en maintenance industrielle	Plombier
4	A.	Garçon	33	KALAA KOBRA		Monteur de bicyclettes
5	S.	Garçon	20	KALAA KOBRA	Élève en BAC	
6	H.	Garçon	19	KALAA KOBRA	Élève	
7	M.	Garçon	19	KALAA KOBRA		Au chômage
8	H.B.H.	Fille	22	KALAA KOBRA	Etudiante en 2 ^{eme} année	
9	H.D.	Fille	21		Etudiante en 2 ^{eme} année	

ANNEXE 1.9 : FOCUS GROUP SIDI BOUZID - MILIEU URBAIN

Date : Mercredi 18-03-2015 -15H00 à 16H30

Lieu : Centre de la jeunesse SIDI BOUZID

Composition par genre : 5 filles et 12 garçons

Participants		Sexe	Age	Délégation	Niveau de scolarité	Situation Professionnelle
1	M.N.H	Garçon	32	SIDI BOUZID		Journaliste
2	R.I	Fille	25	SIDI BOUZID	Étudiant en Master audiovisuel	
3	H.I	Fille	23	SIDI BOUZID	Licence en automatisme	
4	N.R	Garçon	26	SIDI BOUZID		Universitaire
5	A.N.	Fille	28	JELMA		
6	A.A.	Garçon	23	SIDI BOUZID		
7	R.I.	Fille	26	SIDI BOUZID		
8	K.D.	Garçon	26	SIDI BOUZID	Étudiant	
9	H.S.	Garçon	17	SIDI BOUZID	Étudiant	
10	A.S.	Garçon	17	SIDI BOUZID		
11	W.D	Garçon	17	SIDI BOUZID		
12	H.H.	Garçon	14	SIDI BOUZID		
13	A.D.	Fille	17	SIDI BOUZID	Élève en 3 ^{ème} année secondaire	
14	M.R.	Garçon	24	SIDI BOUZID		
15	L.H.	Garçon	17	SIDI BOUZID	Élève en 2 ^{ème} année secondaire	
16	A.M.	Garçon	28	SIDI BOUZID	Diplômé BAC + 5	Professeur
17	S.G.	Garçon	26	SIDI BOUZID		Au chômage

ANNEXE 1.10: FOCUS GROUP SIDI BOUZID - MILIEU RURAL

Date : Jeudi 19-03-2015 -09H30 à 10H30

Lieu : Local du Club MSABHIYA

Composition par genre : 2 filles et 5 garçons

Participants		Sexe	Age	Délégation	Niveau de scolarité	Situation Professionnelle
1	K.M.	Garçon	14	SOUK JEDIDE		
2	O.M.	Garçon	16	SOUK JEDIDE		
3	K.M.	Garçon	14	SOUK JEDIDE		
4	N.M.	Fille	14	SOUK JEDIDE		
5	R.M.	Fille	14	SOUK JEDIDE		
6	N.M.	Garçon	14	SOUK JEDIDE		
7	A.M.	Garçon	12	SOUK JEDIDE		

ANNEXE 1.11 : FOCUS GROUP TOZEUR - MILIEU - URBAIN

Date : Vendredi 10-04-2015 -11H00 à 13H00

Lieu : Maison de jeunes HAMMA DJERID

Composition par genre : 7 filles et 7 garçons

Participants		Sexe	Age	Délégation	Niveau de scolarité	Situation Professionnelle
1	A.S	Fille	24	DEGUECHCHE	Diplômée : Gestion de projets	Au chômage
2	A.R	Fille	24	DEGUECHCHE	Élève en BAC	
3	S.Z	Fille	23	DEGUECHCHE	Élève en BAC	
4	O.Z	Garçon	15	DEGUECHCHE	Élève en 1 ^{er} année Primaire	
5	K.K	Garçon	25	DEGUECHCHE	Étudiant en master	
6	G.N	Garçon	17	DEGUECHCHE	Élève en 1 ^{er} année Primaire	
7	M.K	Garçon	17	DEGUECHCHE	Élève en 1 ^{er} année Primaire	
8	A.S	Garçon	25	DEGUECHCHE	Ingénieur électromécanique	Ingénieur
9	I.R	Garçon	13	DEGUECHCHE	Élève	
10	S.S	Fille	15	DEGUECHCHE	Élève en 9 ^{ème} année secondaire	
11	S.Z	Fille	14	DEGUECHCHE	Élève en 8 ^{ème} année secondaire	
12	L.S	Fille	14	DEGUECHCHE	Élève en 8 ^{ème} année secondaire	
13	Y.B	Fille	14	DEGUECHCHE	Élève en 9 ^{ème} année secondaire	
14	S.N	Garçon	23	DEGUECHCHE		

ANNEXE 1.12: FOCUS GROUP TOZEUR - MILIEURURAL

Date : Vendredi 10-04-2015 - 15H30 à 17H00

Lieu : Local du Club DGHOUMIS

Composition par genre : 5 filles et 10 garçons

Participants		Sexe	Age	Délégation	Niveau de scolarité	Situation Professionnelle
1	R.K	Fille	13	DEGUECHCHE	Élève en 8 ^{ème} année secondaire	
2	S.T	Fille	15	DEGUECHCHE	Élève en 8 ^{ème} année secondaire	
3	CH.Y	Garçon	14	DEGUECHCHE	Élève en 9 ^{ème} année secondaire	
4	T.Y	Garçon	14	DEGUECHCHE	Élève en 8 ^{ème} année secondaire	
5	A.T	Garçon	15	DEGUECHCHE	Élève en 9 ^{ème} année secondaire	
6	H.T	Garçon	15	DEGUECHCHE	Élève en 7 ^{ème} année secondaire	
7	H.I	Garçon	15	DEGUECHCHE	Élève en 9 ^{ème} année secondaire	
8	S.Y	Garçon	15	DEGUECHCHE	Élève en 9 ^{ème} année secondaire	
9	A.T	Garçon	16	DEGUECHCHE	Élève en 9 ^{ème} année secondaire	
10	Y.B	Garçon	16	DEGUECHCHE	Élève en 1 ^{er} année secondaire	
11	L.B	Garçon	14	DEGUECHCHE	Élève en 7 ^{ème} année secondaire	
12	J.R	Fille	14	DEGUECHCHE	Élève en 8 ^{ème} année secondaire	
13	I.M	Fille	14	DEGUECHCHE	Élève en 8 ^{ème} année secondaire	
14	N.T	Fille	14	DEGUECHCHE	Élève en 9 ^{ème} année secondaire	
15	S.M	Garçon	18	DEGUECHCHE	Élève en BAC	

ANNEXE 1.13 : FOCUS GROUP MEDENINE - MILIEU - URBAIN

Date : Dimanche 12-04-2015 - 9H00 à 11H00

Lieu : Maison de jeunes DJERBA MIDOUN

Composition par genre : 5 filles et 5 garçons

Participants		Sexe	Age	Délégation	Niveau de scolarité	Situation Professionnelle
1	G.	Fille	17	MIDOUN	Élève en 1 ^{er} année secondaire	
2	S.	Fille	17	MIDOUN	Élève en 2 ^{ème} année secondaire	
3	A.	Fille	18	MIDOUN	Élève en BAC	
4	H.	Fille	15	MIDOUN	Élève en 1 ^{er} année secondaire	
5	A.	Garçon	16	MIDOUN	Élève en 1 ^{er} année secondaire	
6	A.Z	Garçon	16	MIDOUN	Élève en 1 ^{er} année secondaire	
7	M.	Fille	15	MIDOUN	Élève en 1 ^{er} année secondaire	
8	K.	Garçon	18	MIDOUN	Élève en 2 ^{ème} année secondaire	
9	A.L	Garçon	16	MIDOUN	Élève en 1 ^{er} année secondaire	
10	F.	Garçon	19	MIDOUN	Diplôme en CAP	Occasionnellement dans un hôtel

ANNEXE 1.14: FOCUS GROUP MEDENINE - MILIEU - RURAL

Date : Samedi 11-04-2015 - 16H00 à 17H30

Lieu : Local du Club GASBA

Composition par genre : 0 filles et 14 garçons

Participants		Sexe	Age	Délégation	Niveau de scolarité	Situation Professionnelle
1	CH.	Garçon	12	SIDI MAKHLOUF	Élève en 4 ^{ème} année primaire	
2	M.	Garçon	9	SIDI MAKHLOUF	Élève en 3 ^{ème} année primaire	
3	W.	Garçon	12	SIDI MAKHLOUF	Élève en 4 ^{ème} année primaire	
4	R.	Garçon	16	SIDI MAKHLOUF		Menuisier aluminium
5	T.	Garçon	16	SIDI MAKHLOUF		Forgeron
6	I.	Garçon	15	SIDI MAKHLOUF	Élève en 8 ^{ème} année secondaire	
7	S.	Garçon	09	SIDI MAKHLOUF	Élève en 3 ^{ème} année primaire	
8	A.	Garçon	17	SIDI MAKHLOUF		Plâtrier
9	Y.	Garçon	12	SIDI MAKHLOUF	Élève en 3 ^{ème} année primaire	
10	B.	Garçon	12	SIDI MAKHLOUF	Élève en 4 ^{ème} année primaire	
11	W.	Garçon	10	SIDI MAKHLOUF	Élève en 2 ^{ème} année primaire	
12	S.F	Garçon	09	SIDI MAKHLOUF	Élève en 3 ^{ème} année primaire	
13	B.L	Garçon	13	SIDI MAKHLOUF	Élève en 5 ^{ème} année primaire	
14	A.D	Garçon	10	SIDI MAKHLOUF	Élève en 3 ^{ème} année primaire	

Annexe 2 : Guide d'animation des FOCUS GROUP

Elaboration d'un état des lieux
des institutions publiques de jeunesse en Tunisie

ONJ-UNICEF

GUIDE D'ANIMATION FOCUS-GROUP

I. JEUNES LOISIRS ET PRATIQUES CULTURELLES

- Est-ce vous pouvez me dire ce que vous faites de votre temps libre (en dehors des études et du travail) ?
- **{Rebondir sur les activités mentionnées par les jeunes}** et demander à développer celles qui concernent ce travail à savoir : les activités artistiques, culturelles, informatiques, sportives, etc...
- Selon vous, ces activités (reprendre par types liés à la problématique) se pratiquent-elles seuls ou entre amis de préférence ? d'une manière libre ou dans un cadre institutionnel ?

II. LOISIRS, CULTURE ET INSTITUTIONS

- Pour vous quelles sont les priorités pour améliorer l'accès jeunes à la culture et aux loisirs là où vous vivez ou favoriser les pratiques culturelles et les loisirs des jeunes là où vous vivez ?
- **{Si l'Etat en tant que pourvoyeurs de services et les Ministères ne sont pas cités}** Pensez-vous que l'Etat a un rôle à jouer pour améliorer l'accès des jeunes aux activités culturelles et les loisirs ?
- Pensez-vous que les pouvoirs communaux et régionaux ont un rôle à jouer pour améliorer l'accès des jeunes aux activités culturelles et les loisirs ?
- Que peut-il/doit-il faire pour cela ?

III. NOTORITE ET USAGE DES SERVICES

- Est-ce que vous connaissez des structures publiques qui sont destinées aux loisirs et à la culture des jeunes ? **{en général et là où vous habitez}**
- Qui parmi vous les a fréquenté ? Qu'est-ce que vous cherchiez dans ces structures ?
- Avez-vous trouvé ce que vous cherchiez ?
- Pour ceux qui n'ont jamais fréquenté ces structures, pour quelles raisons ?

IV. MESURES A PRENDRE POUR MODIFIER/AMELIORER LES SERVICES

- Selon vous, qu'est ce qui pourrait mieux satisfaire vos attentes par rapport à ces services et/ou vous inciter à les utiliser ?
- Estimez-vous que d'autres structures ou services doivent être envisagés par l'Etat en ce qui concerne l'accès des jeunes aux loisirs et à la culture ?

Annexe 3 : Liste des entretiens programmés auprès des administrations centrales

	TYPE	DATE	NOM ET PRENOM	INSTITUTION	FONCTION
1	ENTRETIEN	18/09/2014	Kamel Hnid	Ministère (Direction des structures publiques de jeunesse)	Directeur - Structures publiques de jeunesse
2	ENTRETIEN	18/09/2014	Najib Chaabane	Ministère (Direction des structures publiques de jeunesse)	Sous-Directeur - Structures publiques de jeunesse
3	ENTRETIEN	18/09/2014	Youssef Mehich	Ministère (Direction des structures publiques de jeunesse)	Sous-Directeur Programmation
4	ENTRETIEN	18/09/2014	Moez Yaacoubi	Ministère (Direction des structures publiques de jeunesse)	Chef de services Unités d'animation rurales et urbaines
5	REUNION	24/09/2014	Mohmed Jouili	Observatoire National de la Jeunesse	Directeur Général
			Foued El Ouni	Observatoire National de la Jeunesse	Directeur Etudes et Recherches
6	REUNION	22/10/2014	Mohmed Jouili	Observatoire National de la Jeunesse	Directeur Général
			Foued El Ouni	Observatoire National de la Jeunesse	Directeur Etudes et Recherches
			Kamel Hnid	Ministère (Direction des structures publiques de jeunesse)	Directeur Structures publiques de jeunesse
			Francine Ben Mustapha	UNICEF	
7	REUNION	30/10/2014	Mounir Kcherem	Ministère	Directeur Général de la Jeunesse
			Kamel Hnid :	Ministère (Direction des structures publiques de jeunesse)	Directeur- Structures publiques de jeunesse
8	REUNION	07/11/2014	Foued El Ouni	Observatoire National de la Jeunesse	Directeur Etudes et Recherches
9	REUNION	10/11/2014	Kamel Hnid	Ministère (Direction des structures publiques de jeunesse)	Directeur Structures publiques de jeunesse
10	REUNION	10/11/2014	Youssef Mehich	Ministère (Direction des structures publiques de jeunesse)	Sous-directeur Programmation

Annexe 4 : Echantillon et liste des entretiens programmés auprès des acteurs institutionnels dans les régions

Annexe 4.0 : Echantillon : Régions et localités cibles

Selon la Direction de planification et d'évaluation du Ministère de la Jeunesse, du Sport de la Femme et de la Famille, il existe en Tunisie plus de 671 institutions publiques de jeunesse dont près de la moitié (300) constituent les maisons de jeunes et près du tiers (212) comprennent des clubs de jeunes ruraux répartis sur les différentes régions du pays (Annexe 1).

Tableau 1 : Répartition des structures publiques de jeunesse
Chiffres actualisés (juillet 2014)

REGION	MJ	CH	CJ	MIJ	UAQ	CC	BII	CJR	TOTAL	%
	Maison de Jeunes	Centres Hébergement	Complexe de Jeunesse	Maisons itinérantes des jeunes	Unités d'animation des quartiers	Centres de Camping	Bus d'informatique et d'internet	Clubs de jeunes Ruraux		
GRAND TUNIS	44	0	3	4	9	2	3	8	73	10,9%
NORD EST	39	4	3	6	3	3	1	24	83	12,4%
NORD OUEST	39	4	3	7	4	7	4	27	95	14,2%
CENTRE OUEST	32	3	3	6	3	2	3	33	85	12,7%
CENTRE EST	79	1	5	9	5	5	3	56	163	24,3%
SUD EST	41	2	5	7	3	3	3	31	95	14,2%
SUD OUEST	26	4	2	5	3	1	3	33	77	11,5%
TOTAL	300	18	24	44	30	23	20	212	671	100,0%

Source : Traitement du consultant à partir des données du Ministère de la Jeunesse, du Sport de la Femme et de la Famille
Direction de planification et d'évaluation (Juillet 2014)

La répartition régionale des structures publiques de jeunesse met en évidence une forte concentration sur le littoral (près de 70% des institutions). La localisation géographique de ces institutions au sein de chaque gouvernorat couvre aussi bien les délégations à dominance urbaine que celles à dominance périurbaine ou rurale.

L'objectif de l'étude étant de faire un état des lieux de l'ensemble du dispositif des structures publiques de jeunesse avec un intérêt particulier pour les institutions dans les localités suburbaines et rurales. Toutefois, étant donnée la durée de la mission limitée à 60 jours, nous proposons de cibler 60 institutions au niveau national en respectant la typologie par région et par type d'institution et en retenant un minimum de 2 institutions de chaque catégorie. L'échantillon retiendra au moins un gouvernorat représentatif de chaque région. Nous proposons ci-après l'échantillon représentatif de la typologie des institutions par catégorie et par grande région ainsi que les gouvernorats proposés. Le choix des gouvernorats et des délégations cibles en milieu urbain et rural a été proposé par le consultant et validé par le comité de pilotage.

Tableau 1: Structures publiques de jeunesse cible - Echantillon

	MJ	CH	CJ	MIJ	UAQ	CC	BII	CJR	TOTAL	GOUVERNORATS
GRAND TUNIS	3			1	1		1	1	7	TUNIS BEN AROUS
NORD EST	3	1		1	1		1	2	9	BIZERTE
NORD OUEST	3	1		1	1	1	1	2	10	JENDOUBA
CENTRE OUEST	3	1	1	1	1		1	3	10	SIDI BOUZID
CENTRE EST	6		1	1	1	1	1	2	13	SOUSSE
SUD EST	3	1	1	1	1		1	2	8	MEDNINE
SUD OUEST	2		1	1	1	1	1	3	7	GAFSA TOZUER KEBILI
TOTAL	23	3	2	7	5	2	7	15	64	

NB: dans le sud-ouest, à Gafsa, suite à la non disponibilité de tous les acteurs institutionnels notamment pour l'organisation des focus group en milieu urbain et rural, il a été décidé en commun accord avec l'ONJ et la Ministère de remplacer Gafsa par Tozeur.

ANNEXE 4.1 : Entretiens semi-directifs auprès des directeurs de maisons de jeunes et des directeurs de complexes de jeunesse

	DATE	INSTITUTION	GOUVERNORAT	DELEGATION	Interviewé(e)	FONCTION
1	2015/02/03	MJ MHAMDIA	BEN AROUS	MHAMDIA	SABER DRAOUIL	Directeur MJ
2	2015/02/05	MJ OUED LIL	MANOUBA	MANOUBA	ANOUAR SAADAOUI	Directeur MJ
3	2015/04/11	MJ BIZERTE	BIZERTE	BIZERTE	SALEM BOUCHAN	Directeur MJ
4	2015/04/11	MJ RAS JBAL	BIZERTE	RAS JBAL	ABD RAZZAK BOUFAHJA	Directeur MJ
5	2015/02/21	MJ SAJNAN	BIZERTE	SAJNEN	MASOUD CHABBI	Directeur MJ
6	2015/03/07	MJ JANDOUBA	JENDOUBA	JANDOUBA	SONIA OUESLATI	Directrice MJ
7	2015/03/08	MJ AIN DRAHEM	JENDOUBA	AIN DRAHEM	LOTFI ZAGHDOUDI	Directeur MJ
8	2015/03/08	MJ HAMMAM BORGUIBA	JENDOUBA	AIN DRAHEM	SAMIR AZIZI	Directeur MJ
9	2015/03/21	MJ ENNEFIDHA	SOUSSE	ENNEFIDHA	SAMIR BEN SALAH	Directeur MJ
10	2015/03/21	MJ HERGLA	SOUSSE	HERGLA	LOTFI BILIDI	Directeur MJ
11	2015/04/05	MI ABD HAMID	SOUSSE	SOUSSE	TALAL ABIDI	Directeur MJ
12	2015/04/05	MJ KALAA KOBRA	SOUSSE	SOUSSE	MARWAN ABAS	Directeur MJ
13	2015/03/18	CJ SIDI BOUZID	SIDI BOUZID	SIDI BOUZID OUEST	MONIR GHABRI	Directeur CJ
14	2015/03/19	MJ SOUKJEDIDE	SIDIBOUZID	SOUKJEDID	BOBAKERSLIMI	Directeur MJ
15	2015/03/19	MJ CITE KHADHRA	SIDI BOUZID	SIDI BOUZID OUEST	AHMED TLILI FIRCHICHI	Directeur MJ
16	2015/03/27	MJ GAFSA	GAFSA	GAFSA SUD	ABLA ELBAKOURI	Directrice MJ
17	2015/04/10	CJ TOZEUR	TOZEUR	TOZEUR	MOHAMED LOTFI SENTIN	Directeur CJ
18	2015/04/10	MJ HAMMA	TOZEUR	DEGUECHCHE	MOHAMED HAJI	Directeur MJ
19	11/04/2015	CJ MEDENINE	MEDENINE	MEDENINE NORD	SAMIR ATIKI	Directeur CJ
20	11/04/2015	MJ SIDI MAKHLOUF	MEDENINE	SIDI MAKHLOUF	MASOUD RAHAL	Directeur MJ
21	11/04/2015	MJ SIDI MAKHLOUF	MEDENINE	SIDI MAKHLOUF	ABD NACEUR ZREHEM	Animateur
22	12/04/2015	MJ DJERBA MIDOUN	MEDENINE	MIDOUN	RIDHA NDHIF	Directeur MJ

ANNEXE 4.2 : Entretiens semi-directifs auprès des délégués régionaux et auprès des inspecteurs de la jeunesse

	DATE	HEURE	GOUVERNORAT	Interviewé(e)	FONCTION
1	04-02-2015	15H00	TUNIS	BOUBAKIR ATIA	Délégué régional
2	05-02-2015	10H00	MANOUBA	KILANI BEN AISSA	Délégué régional
3	05-02-2015	10H00	MANOUBA	NIZAR AOUSSAGI	Chef bureau des activités de jeunesse
4	13-02-2015	09H30	BIZERTE	ABD EL KARIM FATNASSI	Délégué régional
5	13-03-2015	10H30	SOUSSE	MAHDI GHADAB	Délégué régional
6	13-03-2015	10H30	SOUSSE	NABIL KACIM	Directeur de l'unité de promotion des actions de la jeunesse
7	05-04-2015	13H30	SOUSSE	RIM AWANI	Inspecteur
8			JENDOUBA	HAMID STIT	Délégué régional
9			JENDOUBA	FARID MEJRI	Inspecteur
10	18-03-2015	12H00	SIDI BOUZID	JAMEL EL OUYOUNI	Délégué régional
11			SIDI BOUZID	CHWAKI HADAR	Inspecteur
12			SIDI BOUZID	AMARA DHAIMIA	Inspecteur
13	27-03-2015	9H30	GAFSA	MOHAMED TAIB ZAHI	Directeur adjoint chargé de l'activité de jeunesse
14	10-04-2015	8H30	TOZEUR	SADIK BLOUSA	Délégué régional
15	10-04-2015	8H30	TOZEUR	ABD HAFIDH SOUSSI	Directeur de l'unité de la jeunesse
16	11-04-2015	13H00	MEDENINE	JAMIL BEN NASR	Délégué régional
17	11-04-2015	13H00	MEDENINE	MOHSEN BEN GUIRAT	Directeur de l'unité de promotion des actions de la jeunesse
18	29-03-2015		KEBELI	RAFIK BEN AMEUR	Délégué régional

ANNEXE 4.3 : Entretiens semi-directifs avec les directeurs de maison itinérante

	DATE	HEURE	INSTITUTION	CLUB RURAL	GOUVERNORAT	Interviewé(e)	FONCTION
1	21-02-2015	17H00	MIJ 1 BIZERTE	CR TESKRAYA	BIZERTE	ANIS KHOULDI	Directeur MIJ 1
				CR TAMRA			
2	08-03-2015	15H00	MIJ JENDOUBA	CR DKHAYLIYA	JENDOUBA	CHOKRI GAZWANI	Directeur MIJ
				CR OULAD MFADA			
3	21-03-2015	15H30	MIJ 2 SOUSSE	CR KRARYA	SOUSSE	IMAD HASINE	Directeur MIJ 2
				CR EL AREBAT			
4	18-03-2015	13H00	MIJ 1 SIDI BOUZID	CR MSABHIYA	SIDI BOUZID	BELGACEM LAFI	Directeur MIJ 1
				CR HECHRIYA			
5	10-04-2015	17H00	MIJ 1 TOZEUR	CR DGHOUMES	TOZEUR	SAMI HMADI	Directeur MIJ 1
6	11-04-2015	17H00	MIJ 1 MEDENINE	CR GASBA	MEDENINE	ADEL NAJAH	Directeur MIJ 1
				CR BAZIM			

ANNEXE 4.4 : Entretiens semi-directifs auprès des directeurs des centres de camping

	DATE	HEURE	INSTITUTION	GOUVERNORAT	DELEGATION	Interviewé(e)	FONCTION
1	05-04-2015	16H00	CC - EL SLOUM	SOUSSE	BOUFICHA	OLFA AL SAIDI	Directrice CC
2	05-05-2015	10H00	CC-AIN SOLTAN	JENDOUBA	GHR DIMAOU	SAMI MERSNI	Directeur CC
3	29-03-2015	12H00	CC-DOUZ	KEBELI	DOUZ	JAMEL CHADHLI	Directeur CC

ANNEXE 4.5 : Entretiens semi-directifs auprès des directeurs de bus itinérant

	DATE	HEURE	INSTITUTION	GOUVERNORAT	Interviewé(e)	FONCTION
1	07-03-2015	13H00	BII JENDOUBA	JENDOUBA	ANOUAR EL AMRI	Directeur BII
2	10-04-2015	09H30	BIITOEUR	TOZEUR	AMIR LAJIMI	Directeur BII
3	11-04-2015	13H30	BII MEDENINE	MEDENINE	ABD KARIM OUTOUI	Directeur BII

ANNEXE 4.6 : Entretiens semi-directifs auprès des directeurs des unités d'animation des quartiers

	DATE	HEURE	INSTITUTION	GOUVERNORAT	Interviewé (e)	FONCTION
1	07-03-2015	15H00	UAQ JENDOUBA	JENDOUBA	JAWHAR AL SALMI	Directeur UAQ
2	21-03-2015	14H30	UAQ SOUSSE	SOUSSE	YASIRIBRAHIM	Directeur UAQ
3	10-04-2015	9H30	UAQ TOZEUR	TOZEUR	RADHWEN BEN AMOR	Directeur UAQ
4	11-04-2015	14H00	UAQ MEDENINE	MEDNINE	ABD JALIL JEBABI	Directeur UAQ

Annexe 5 : Guides d'entretiens auprès des acteurs institutionnels

Elaboration d'un état des lieux
des institutions publiques de jeunesse en Tunisie

ONJ-UNICEF

GUIDES D'ENTRETIENS ACTEURS INSTITUTIONNELS ET SOCIÉTÉ CIVILE

Ces entretiens permettent d'affiner l'information sur le fonctionnement des structures publiques de jeunesse sur le plan réglementaire et institutionnel et de présenter les mécanismes de coordination entre les différents acteurs institutionnels (intra-ministère et inter-ministère) dans le domaine de la jeunesse. Ces entretiens cibleront 60 plusieurs groupes d'acteurs institutionnels et de la société civile dans les différentes régions cibles de l'étude tels que présentés ci-après :

- Les acteurs institutionnels au niveau central
- Les acteurs institutionnels au niveau régional
- Les directeurs, responsables et animateurs au sein des structures publiques de jeunesse
- Les établissements de formation dans le domaine de la jeunesse
- Les autres acteurs institutionnels concernés
- La société civile

Le guide d'entretien comporte 3 parties. Les deux premières parties concernent tous les acteurs et la troisième est spécifique à chaque interlocuteur en fonction de ses responsabilités.

Partie 1 : Informations sur l'institution cible et l'interlocuteur

1.1. Informations sur l'institution (présentation générale)

1.2. Informations sur la responsabilité actuelle de l'interlocuteur ainsi que ses actions en relation avec la question des structures publiques de jeunesse et des services offerts aux jeunes

1.3. Son expérience dans le poste actuel et expérience antérieure en lien avec la question de la jeunesse et des services fournis à la jeunesse dans la région

Partie 2 : Attitude et perception par rapport à la jeunesse d'une manière générale et à la jeunesse dans la région cible en particulier

Comment percevez-vous la situation actuelle de la jeunesse en Tunisie et dans votre région d'intervention ? Les thèmes suivants seront traités:

2.1. Les jeunes dans leur milieu familial (filles et garçons)

2.2. L'éducation scolaire et la formation professionnelle (les forces, les faiblesses, les facteurs de réussites, les causes de l'échec, le décrochage scolaire, etc...) par genre

2.3. Le travail des jeunes et le chômage (les opportunités, les contraintes et obstacles) par genre ;

2.4. Les espaces et moyens de loisir et de la culture dans la région et occupation des jeunes par genre ;

2.5. Les jeunes et la délinquance (l'ampleur du problème, les causes, les recommandations ;

Partie 3 : Module spécifique

3.1. Les acteurs institutionnels au niveau central :

- Directeur général de la jeunesse
- Directeur des structures publiques de jeunesse
- Sous-Directeur Structures publiques de jeunesse
- Sous-Directeur Programmation
- Chef de services Unités d'animation rurale et urbaine
- Directeur de l'Observatoire National de la Jeunesse (ONJ)
- Directeur des études (ONJ)

Les thèmes à aborder avec la Direction Générale de la Jeunesse sont les suivants :

- Le dispositif des structures publiques de jeunesse en Tunisie (Forces et faiblesse)
- La gouvernance du dispositif des structures publiques de jeunesse ;
- Le fonctionnement du dispositif des structures publiques de jeunesse au niveau national : forces et faiblesses (y compris les établissements privés);
- Les programmes nationaux (sensibilisation, communication, implication des jeunes des deux sexes, etc.);
- Le travail en réseau au niveau national, régional et local et les mécanismes de coordination ;
- La vision et la stratégie nationale pour la jeunesse : le rôle des structures publiques de jeunesse

Les thèmes à aborder avec l'ONJ sont les suivants :

- Le rôle de l'observatoire en matière de recueil et de traitement de l'information sur la jeunesse et les structures publiques de jeunesse
- Le système d'information et de communication de l'ONJ et réseautage avec les structures publiques de jeunesse(force et faiblesse)
- Le réseautage avec les autres institutions concernées
- L'appui de l'observatoire en matière de réflexion sur la stratégie nationale pour la jeunesse en général et le rôle des institutions en particulier ;
- Recommandations

3.2. Les acteurs institutionnels au niveau régional :

- Délégué Régional et ses collaborateurs
- L'inspecteur régional

A-Pourriez-vous présenter la politique générale de la délégation :

- Le rôle et la mission de la délégation ; *(objectif : Tester le niveau de connaissance du texte juridique réglementant la mission du délégué);*
- Le dispositif institutionnel réglementant le rôle, la fonction et la mission du délégué et de ses collaborateurs y compris les inspecteurs ; *(objectif : Tester le niveau de connaissance du Le texte juridique réglementant la mission du délégué) ;*
- La relation avec l'administration centrale de tutelle : forces et faiblesses ;
- La relation avec les structures publiques de jeunesse : forces et faiblesses;
- Le partenariat, la collaboration et les mécanismes de coordinations avec d'autres acteurs institutionnels et de la société civile au niveau national et local : forces et faiblesses

- Les fonctions et les programmes réalisés et en cours de réalisation ; Programmes spécifiques (handicapés, familles nécessiteuses, milieu rural, programmes spécifiques par genre, etc...) - les opportunités et les contraintes ;
- Le système d'information et de communication (les sources d'information, le traitement et l'échange des données, la production de rapport, s'il y a lieu - la communication et la diffusion auprès de l'administration centrale, les collectivités locale, le jeunes, les autres institutions de la région, la société civile, etc...): forces et faiblesses

B- Pourriez-vous nous préciser :

- Les moyens humains et logistiques à votre disposition ;
- Les moyens financiers à votre disposition ;
- Comment jugeriez-vous ces moyens sur le plan quantitatif et qualitatif eu égard aux objectifs inhérents à votre mission au niveau local ?

C- Perception et attentes :

- Le texte juridique réglementant la mission du délégué ;
- L'efficacité de l'institution que vous dirigez ;
- L'autonomie et le mode de gestion ;
- Les attentes en matière de renforcement des capacités sur les plans logistique, humain et financier ;
- Les attentes en matière d'innovation dans les services offerts aux jeunes ;

Avez-vous des idées, des recommandations pour un meilleur rendement de votre institution au niveau local ?

3.3. Directeurs, responsables, formateurs et animateurs au sein des structures publiques de jeunesse :

- Maison de jeunes
- Complexe de jeunesse
- Club rural
- Unité d'animation de quartiers
- Maison itinérante de jeune
- Centre de camping
- Centre d'hébergement

A-Pourriez-vous présenter :

(Peut-être faudrait-il avoir une idée sur leur formation et recrutement et leur parcours professionnel)

- Le rôle et la mission de la structure publique de jeunesse que vous dirigez ; (*objectif: Tester le niveau de connaissance du texte juridique réglementant la mission de la structure publique de jeunesse*);
- La relation avec le commissariat régional de la jeunesse : forces et faiblesses ;
- La relation avec les autres structures publiques de jeunesse au niveau local et national : forces et faiblesses ;
- Le partenariat, la collaboration et les mécanismes de coordinations avec d'autres acteurs institutionnels et de la société civile au niveau national et local et s'il y a lieu au niveau international : forces et faiblesses
- Les fonctions et les programmes réalisés et en cours de réalisation ; Programmes spécifiques (handicapés, milieu rural, programmes spécifiques par genre, etc...) - Programmes à l'extérieur de l'institution ;
- Le système d'information (les sources d'information, le traitement et l'échange des données, la production de rapport, s'il y a lieu) : forces et faiblesses.
- La stratégie de communication et la diffusion d'information (auprès des jeunes de la région, au niveau national, auprès de l'administration locale, auprès

d'autres institutions de la région, auprès de la société civile, etc...): forces et faiblesses.

B- Pourriez-vous présenter

- La typologie des services offerts par votre structure et sa justification ;
- La programmation et la planification de l'offre des services ;
- La qualification des animateurs, leurs formations, leurs expériences (mode de recrutement);
- La participation et l'intérêt des jeunes aux différents services proposés ;
- Le recueil des recommandations des premiers responsables en matière d'adaptation des services aux attentes des jeunes ;

C- Pourriez-vous nous préciser:

- Les moyens humains et logistiques à votre disposition;
- Les moyens financiers à votre disposition;
- Comment jugeriez-vous ces moyens sur le plan quantitatif et qualitatif eu égard aux objectifs de votre mission au niveau local?

D- Perception et attentes

- Le texte juridique réglementant votre mission ;
- L'efficacité de l'institution que vous dirigez ; (pas clair efficacité dans quel sens !!)
- L'autonomie et le mode de gestion ;
- Les attentes en matière de renforcement des capacités sur les plans logistique, humain et financier ;
- Les attentes en matière d'innovation dans les services offerts aux jeunes ;

Avez-vous des idées, des recommandations pour un meilleur rendement de votre institution au niveau local ?

3.4. Autres acteurs institutionnels concernés :

- Délégué régional de la culture
- Directeurs des maisons de culture
- Direction régionale de l'éducation
- Direction Régionale de la formation professionnelle et de l'emploi
- Direction régionale des affaires sociales
- Délégué régional de la protection de l'enfance
- Centre de défense et d'intégration social (CDIS)
- Centre Intégré Jeunesse et Enfance (CIJE)
- Garde nationale et Police
- Les pouvoirs communaux et régionaux (délégations, municipalités, conseil régional, conseil rural, etc...)

Les thèmes suivants seront discutés :

- Type de relation et de collaboration s'il y a lieu avec les structures publiques de jeunesse
- Expériences antérieures et programmes en cours conjointement avec les structures publiques de jeunesse
- Obstacles juridiques et institutionnels à la collaboration
- Pistes de collaboration possibles et attentes en matière de coordination et de travail en réseau

3.5. Société civile (tissu associatif)

Les thèmes suivants seront discutés :

- Type de relation et de collaboration s'il y a lieu avec les structures publiques de jeunesse
- Expériences antérieures et programmes en cours conjointement avec les structures publiques de jeunesse
- Obstacles juridiques et institutionnels à la collaboration
- Pistes de collaboration possibles et attentes en matière de coordination et de travail en réseau

3.6. Les établissements de formation dans le domaine de la jeunesse :

- **ISAJC : Institut Supérieur de l'Animation pour la Jeunesse et la Culture - Bir El Bey**
- **CNAFOR**

Pour l'ISAJC

- Quelles sont les pré-requis des entrants - leurs formations initiale - leurs cursus?
- Comment l'ISAJC conçoit il les programmes de formation en général?
- Existe-il des licences appliquées? Comment est conçue le parcours? Qui assure la formation?
- Existe-il des formations en mastère Pro? Comment le parcours est-il conçu? Qui assure la formation?
- Existe-t-il des stages ?
- Existe-t-il des rapports d'évaluation de la formation
- Existe-t-il des outils de suivi des sortants? Si oui lesquels?
- Est ce que l'établissement collabore et coordonne avec les structures publiques de jeunesse et le ministère en général ? Si oui comment ? Si non pourquoi?
- Recommandations en matière de formation?

Pour le CNAFOR

- Quelles sont les pré requis des entrants - leurs formations initiale - leurs cursus?
- Comment le CNAFOR conçoit il les programmes de formation en général?
- Quelles sont les formations assurées au sein du centre? Qui assure la formation?
- Existe-t-il des stages
- Existe-t-il des rapports d'évaluation de la formation ?
- Existe-t-il des outils de suivi des sortants? Si oui lesquels?
- Est-ce que l'établissement collabore et coordonne avec les structures publiques de jeunesse et le ministère en général? Si oui comment? Si non pourquoi?
- Recommandations en matière de formation?

Annexe 6 : Caractéristiques de l'animateur

Tableau 1 : Qualité d'un animateur face aux jeunes

Qualités	Définition précise
Etre authentique	<p>Première qualité essentielle pour un animateur. En effet, si les jeunes qui sont très habiles à le faire détectent de l'hypocrisie, de la fausseté ou de l'inconséquence, ils seront très déçus, se refermeront et n'auront plus confiance.</p> <p>Aucun travail ne pourra alors être fait avec eux car l'adulte ne sera plus significatif à leurs yeux. Les jeunes savent très bien qu'on ne peut pas tout connaître et que l'on n'a pas de réponse à tout ; ils acceptent donc les animateurs comme ils sont. La franchise a plus d'importance à leurs yeux que la performance.</p>
Savoir créer un climat de confiance	<p>Le respect, la discrétion et la confidentialité sont des règles de base à la confiance. Il faut aussi savoir les écouter, être chaleureux et intéressé.</p> <p>L'intérêt doit être réel car les jeunes décèlent rapidement le manque de sincérité. De plus, le changement de personnel en maisons de jeunes est difficile pour le jeune qui a établi une relation de confiance avec un animateur. Afin de lui éviter le sentiment d'abandon, il est possible, en accord avec lui, d'informer et de partager le vécu de celui-ci avec d'autres animateurs.</p>
Avoir de l'empathie	<p>C'est développer l'attitude qui permet de se mettre dans la peau de l'autre. Cela sert à le comprendre et à l'aider tout en évitant d'interpréter et de juger selon nos valeurs qui peuvent être en conflit avec les siennes. Cela est plus que de la sympathie qui, elle, entend, écoute et supporte seulement. Quand il y a écoute empathique, c'est l'autre qui mène la conversation.</p>
Avoir des qualités morales	<p>Être cohérent dans ses pensées et ses actions. Quelle que soit votre démarche, les valeurs que vous incarnez vont avoir une influence sur les jeunes que vous côtoyez et sur les relations que vous établirez avec eux. D'où l'intérêt de se questionner sur votre propre philosophie. Quand on a soi-même clarifié ses valeurs et pris des décisions, il est plus facile de comprendre et d'aider les autres. En effet, les qualités morales, intellectuelles et sociales sont mises à l'épreuve pour encadrer le jeune.</p>
Etre disponible et patient	<p>La disponibilité et la patience peuvent être démontrées dans notre façon de porter attention aux jeunes. Il faut leur permettre de s'exprimer quand ils en ont besoin et en même temps de les écouter vraiment car, plus tard, le jeune ne sera peut-être plus disposé à parler et il se refermera. Il est plus facile d'être disponible lorsqu'on garde en tête les mots « ici et maintenant »</p>
Faire preuve d'ouverture d'esprit	<p>Il est important de ne pas avoir de préjugés et d'accepter les jeunes comme ils sont. S'ils ne se sentent pas jugés, ils seront plus en mesure d'être eux-mêmes et, par conséquent, d'avoir confiance en eux.</p>
Etre stimulateur	<p>Il faut pouvoir encourager et valoriser le jeune dans ce qu'il est et dans ce qu'il entreprend. Etre capable de lui communiquer qu'il est unique et important.</p>

Source : Direction de santé publique et évaluation, Canada (2004)

Tableau 2 : qualité requise d'un animateur pour l'animation

<i>Qualité</i>	<i>Précisions</i>
Etre perspicace	Il s'agit d'être capable de saisir la réalité des jeunes, leurs besoins et leurs attentes. De plus, il faut être à l'avant-garde pour repérer les problèmes et contrecarrer les points de vue négatifs qui nuiraient à l'animation.
Etre polyvalent	L'animateur doit savoir parler, planifier des activités, faire de l'animation, faire du bureau, etc. Il est important d'avoir de la facilité d'adaptation car il faut se promener d'une tâche à l'autre et en même temps répondre aux urgences qui se présentent.
Avoir un esprit inventif	Savoir se débrouiller avec peu de moyens est le lot de la plupart des maisons de jeunes. Donc, il faut rendre les animations agréables en inventant des formes dynamiques et souples. De plus, les encouragements et le soutien à des initiatives, même les plus farfelues, peuvent souvent engendrer des animations passionnantes.
Avoir une attitude démocratique et un sens pédagogique	Lors d'une activité, il faut exprimer clairement les faits et s'assurer que tous ont bien compris. De plus, il est important de savoir écouter et bien organiser les débats afin que tous les points de vue puissent s'exprimer. Et, finalement, on doit trouver des solutions aux divisions que rencontre le groupe afin de pouvoir synthétiser l'entente de la majorité.
Avoir un esprit d'équipe	Les animateurs ne doivent pas se sentir exploités dans leur travail et, pour ce faire, un climat de responsabilité et de partage doit être présent entre eux. Il est essentiel de rendre compte au groupe de tout ce qui concerne la maison de jeunes et que chacun puisse profiter des acquis de travail des autres. Donc une coopération libre de compétitions destructrices amènera chaque individu à développer une saine participation au travail d'équipe.

Source : Direction de santé publique et évaluation (2004)

Annexe 7 : Liste des entretiens auprès de la société civile et auprès d'autres acteurs institutionnels

	Date / Heure	Association	Adresse	Interviewé(e)	Fonction
ZONE MEDENINE	Samedi 11-04-2015 18H00	Croissant Rouge de MIDOUN	MEDENINE	NADIA	Vice - président
	Samedi 12-04-2015 11H30	Association de Club Sportif Municipal	MEDENINE	Jamel Najar	Vice - président
	Samedi 11-04-2015 18H00	Association Rih Al Yassamine	MEDENINE	Souad Mechri	Présidente
ZONE TOZEUR	Vendredi 10-04-2015	Association Tunisienne du Printemps Arabe	TOZEUR	Soukaina Ibrahim	Membre
	Vendredi 10-04-2015	Association Tunisienne de la liberté, dignité et développement	TOZEUR		

Annexe 8 : Fiches signalétique des clubs ruraux

Détail Club rural BOURABII

TITRE	INFORMATION
Nom du Club rural	BOURABII
Délégation	MHAMDIA
Gouvernorat	BEN AROUS
Date d'ouverture	01 / 11 / 1988
La distance entre le Club et l'institut de jeunesse le plus proche en (km)	4 km
Situation immobilière	Le Club appartient au conseil régional
La taille de la population au niveau de la région	1700
Proximité	Une école primaire et autres instituts à proximité du Club.
Surface (m ²)	Le club totalise une surface de 150 m ² dont 120 m ² couverts et il est clôturé.
Salle d'activités	Il existe trois salles d'activités fonctionnelles avec une surface totale de 80 m ² et qui nécessitent un entretien
Grande salle	Il existe une grande salle fonctionnelle avec une surface totale de 40 m ² et une capacité d'accueil à 100 personnes maximum.
Le courant électrique et l'eau potable	Disponibles dans le Club
Terrain de foot	Pas de terrain
Nombre de cadre travailleur	2
Activité du Club	En ce qui concerne l'horaire d'ouverture, le Club est ouvert tous les jours de la semaine avec une durée de visite moyenne du responsable de maison itinérante des jeunes égale à 4 fois / mois
Les Besoins en Ressources Humaines	Il est nécessaire de désigner un cadre de jeunes pour trois raisons : l'importance de la taille de la population dans la région et l'emplacement stratégique du Club ainsi que la disponibilité du transport public.

Détail Club rural TESKRAYA

TITRE	INFORMATION
Nom du Club rural	TESKRAYA
Délégation	Sud Bizerte
Gouvernorat	BIZERTE
Date d'ouverture	01 / 06 / 1990
La distance entre le Club et l'institut de jeunesse le plus proche en (km)	30 km
Situation immobilière	le Club appartient à l'Etat
La taille de la population au niveau de la région	2788
Proximité	Une école primaire et autres instituts à proximité du Club
Surface (m ²)	Le club totalise une surface de 400 m ² dont 80 m ² couverts mais il n'est pas clôturé.
Salle d'activités	Il existe deux salles d'activités fonctionnelles avec une surface totale de 80 m ² et qui nécessitent un entretien.
Grande salle	Il existe une grande salle fonctionnelle avec une surface totale de 60 M ² et une capacité d'accueil à 60 personnes maximum et qui nécessitent aussi un entretien
Le courant électrique et l'eau potable	Pas de terrain
Terrain de foot	-----
Nombre de cadre travailleur	Il n'existe pas un chargé des affaires du Club
Activité du Club	En ce qui concerne l'horaire d'ouverture, le Club n'est ouvert que les week-ends avec une durée de visite moyenne du responsable de maison itinérante des jeunes égale à 8 fois / mois
Les Besoins en Ressources Humaines	Ce n'est pas nécessaire de désigner un cadre de jeunesse pour le Club.

Détail Club rural DKHAYLIYA

TITRE	INFORMATION
Nom du Club rural	DKHAYLIYA
Délégation	OUAD MELIZ
Gouvernorat	JENDOUBA
Date d'ouverture	15 / 04 / 1998
La distance entre le Club et l'institut de jeunesse le plus proche en (km)	10 km
Situation immobilière	le Club appartient au conseil régional
La taille de la population au niveau de la région	800
Proximité	Une école primaire et autres instituts à proximité du Club
Surface (m ²)	Le club totalise une surface de 500 m ² dont 312 m ² couverts mais il n'est pas clôturé.
Salle d'activités	Il existe trois salles d'activités avec une surface totale de 160 m ² qui ne sont pas fonctionnelles et nécessitent un entretien.
Grande salle	-Il existe une grande salle avec une surface totale de 48 M ² et une capacité d'accueil à 50 personnes maximum. -La salle n'est pas fonctionnelle et nécessite un entretien.
Le courant électrique et l'eau potable	Pas de terrain
Terrain de foot	3
Nombre de cadre travailleur	<i>Le chargé des affaires de Club</i> : niveau secondaire et contractuel depuis l'année 2001 ainsi qu'il touche une prime de 150 Dt / mois au compte du budget de l'institut.
Activité du Club	En ce qui concerne l'horaire d'ouverture, le Club est ouvert tous les jours de la semaine avec une durée de visite moyenne du responsable de maison itinérante des jeunes égale à 7 fois / mois
Les Besoins en Ressources Humaines	Il est nécessaire de désigner un cadre de jeunesse pour trois raisons : la taille de la population est importante dans la région, la disponibilité des transports publics ainsi que l'existence des équipements importants dans le Club.

Détail Club rural MSABHIYA

TITRE	INFORMATION
Nom du Club rural	MSABHIYA
Délégation	SOUK JEDID
Gouvernorat	SIDI BOUZID
Date d'ouverture	----
La distance entre le Club et l'institut de jeunesse le plus proche en (km)	13km
Situation immobilière	le Club appartient au conseil régional - il est bâti sur un terrain cédé par un habitant du village. Pas de possibilité d'extension
La taille de la population au niveau de la région	---
Proximité	Une école primaire à proximité du Club
Surface (m ²)	Le club totalise une surface de 240 m ² dont 45 m ² couverts mais il n'est pas clôturé. Impossibilité d'utiliser la surface non couverte. Situation foncière non régularisé entre le propriétaire initiale du terrain et le conseil régional.
Salle d'activités	Il existe une salle d'activités avec une surface totale de 22 m ² et qui nécessite un entretien,
Grande salle	-----
Le courant électrique et l'eau potable	Pas de terrain
Terrain de foot	1
Nombre de cadre travailleur	<i>Le chargé des affaires de Club : niveau secondaire, contractuel depuis l'année 2011</i>
Activité du Club	En ce qui concerne l'horaire d'ouverture, le Club est ouvert tous les jours de la semaine avec une durée de visite moyenne du responsable de maison itinérante des jeunes égale à 3 fois / mois
Les Besoins en Ressources Humaines	Il existe deux cadres de jeunesse (femmes) en plus d'une contractuel niveau baccalauréat.

Détail Club rural EL KRARYA

TITRE	INFORMATION
Nom du Club rural	EL KRARYA
Délégation	KALAA KOBRA
Gouvernorat	SOUSSE
Date d'ouverture	19 / 02 / 1999
La distance entre le Club et l'institut de jeunesse le plus proche en (km)	4 km
Situation immobilière	le Club appartient au conseil régional
La taille de la population au niveau de la région	1700
Proximité	Une école primaire et autres instituts à proximité du Club
Surface (m ²)	Le club totalise une surface couverte de 120 m ² et il n'est pas clôturé.
Salle d'activités	Il existe une salle d'activités fonctionnelle avec une surface totale de 16 m ² .
Grande salle	Il existe une grande salle fonctionnelle avec une surface totale de 30 M ² et une capacité d'accueil à 30 personnes maximum.
Le courant électrique et l'eau potable	Pas de terrain
Terrain de foot	1
Nombre de cadre travailleur	Le cout s'élève à 97.500
Activité du Club	<i>Le chargé des affaires de Club : c'est un chômeur, niveau secondaire et contractuel depuis l'année 2000 ainsi qu'il touche une prime de 85 Dt / mois au compte du budget de l'institut.</i>
Les Besoins en Ressources Humaines	En ce qui concerne l'horaire d'ouverture, le Club n'est ouvert que les week-ends avec une durée de visite moyenne du responsable de maison itinérante des jeunes égale à 2 fois / mois

Détail Club rural EL GASBA

TITRE	INFORMATION
Nom du Club rural	EL GASBA
Délégation	SIDI MAKHLOUF
Gouvernorat	MEDENINE
Date d'ouverture	---
La distance entre le Club et l'institut de jeunesse le plus proche en (km)	---
Situation immobilière	---
La taille de la population au niveau de la région	---
Proximité	---
Surface (m ²)	---
Salle d'activités	---
Grande salle	---
Le courant électrique et l'eau potable	---
Terrain de foot	---
Nombre de cadre travailleur	---
Activité du Club	---
Les Besoins en Ressources Humaines	<i>Le chargé des affaires de Club : c'est un instituteur, niveau supérieur et contractuel depuis l'année 2009 ainsi qu'il touche une prime de 100 Dt / mois au compte du budget de l'institut.</i>

Détail Club rural DGHOUMES

TITRE	INFORMATION
Nom du Club rural	DGHOUMES
Délégation	DEGACHE
Gouvernorat	TOZEUR
Date d'ouverture	10 / 03 / 1991
La distance entre le Club et l'institut de jeunesse le plus proche en (km)	14 km
Situation immobilière	Le Club appartient au conseil régional
La taille de la population au niveau de la région	3250
Proximité	Une école primaire et autre instituts à proximité du Club
Surface (m ²)	Le club totalise une surface de 832 m ² dont 164 m ² couverts mais il n'est pas clôturé.
Salle d'activités	Il existe trois salles d'activités fonctionnelles avec une surface totale de 112 m ² et qui nécessitent un entretien.
Grande salle	Il existe une grande salle fonctionnelle avec une surface totale de 52 M ² et une capacité d'accueil à 70 personnes maximum et qui nécessite un entretien.
Le courant électrique et l'eau potable	Disponibles dans le Club
Terrain de foot	Il existe deux unités de santé fonctionnelles et qui ne nécessitent pas un entretien.
Nombre de cadre travailleur	Pas de terrain
Activité du Club	Le cadre travailleur se compose de 6 personnes
Les Besoins en Ressources Humaines	<i>Le chargé des affaires de Club</i> : niveau secondaire et permanent qui travaille au compte du ministère.